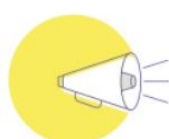




NOS DROITS, NOS VOIX

Les enfants s'expriment sur la réalisation de leurs droits



Résultats de la grande consultation des enfants organisée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse en vue de l'élaboration du plan d'action 2020-2024 du Gouvernement de la FW-B relatif aux droits de l'enfant

- Volet quantitatif -



Coordination du projet, conception de l'enquête, analyses des données et rédaction :

Julie De Wilde et Dominique Rossion, avec le soutien de François Moors et Marie Gilles - Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Passation de l'enquête, support technique et méthodologique et analyses descriptives :

Marie Balteau, Marion Delmon et Christine Hesse - Sonecom

Relecture :

Anne-Marie Dieu, Salima Kertati et François Moors - Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Mise en page :

Salima Kertati - Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
REMERCIEMENTS	8
OBJET ET MÉTHODOLOGIE	9
Description de l'échantillon	11
Présentation des résultats.....	12
PLAN DU RAPPORT	13
ÉDUCATION ET VIE A L'ÉCOLE.....	14
SENTIMENT GÉNÉRAL VIS-À-VIS DE L'ÉCOLE.....	17
TEMPS SCOLAIRES	22
CLIMAT SCOLAIRE.....	25
Les relations avec les adultes	25
Les relations entre les enfants	27
INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	30
PRIORITÉS DES ENFANTS DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR L'ÉCOLE.....	33
TEMPS LIBRE ET ACTIVITÉS DE LOISIRS.....	36
ACTIVITÉS DE LOISIRS EN DEHORS DE L'ÉCOLE	38
SOUHAITS EN MATIÈRES DE TEMPS LIBRE ET D'ACTIVITÉS.....	40
AVIS DES ENFANTS ET JEUNES DANS LE CHOIX DES ACTIVITÉS	44
VIE DANS LE QUARTIER.....	48
PARCS ET ESPACES VERTS.....	51
LIEUX DE LOISIRS, DE SPORT ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES.....	52
SENTIMENT DE SÉCURITÉ, VIOLENCE ET DISCRIMINATIONS	53
PRIORITÉS DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR LEUR QUARTIER/VILLAGE	55
PARTICIPATION ET CONNAISSANCE DES DROITS ET SERVICES.....	59
PARTICIPATION SELON L'ÂGE ET LES DIFFÉRENTS « LIEUX DE VIE ».....	61

INFORMATIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'ENFANT ET AUX SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT.....	65
SOUHAITS DES JEUNES.....	70
« Si tu pouvais changer une chose dans ta vie pour être plus heureux, qu'est-ce que ce serait ? »....	71
« Si tu étais ministre, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants/des jeunes ? ».....	78
CONCLUSION	85
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	86
ANNEXE : Description des échantillons (par groupes)	88

INTRODUCTION

L'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, service du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a fait de la participation des enfants un des fils rouges de son action. Ses travaux menés autour de ce droit, principe-pilier de la Convention internationale des droits de l'enfant (la « CIDE »), s'inscrivent notamment dans le cadre des missions de suivi et de promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant qui lui ont été confiées en Fédération Wallonie-Bruxelles mais aussi en Wallonie. Ainsi, depuis plusieurs années, l'Observatoire a développé une importante expertise en la matière, en finançant des recherches sur la participation des enfants et des jeunes, en coordonnant la conception d'outils permettant aux adultes (acteurs de terrain et décideurs/décideuses publiques) de mettre en œuvre cette participation, et, enfin, en initiant lui-même des dispositifs participatifs impliquant des enfants.

La première expérience en la matière s'est déroulée en 2014. 250 enfants avaient alors pris part à l'évaluation du plan d'action relatif aux droits de l'enfant (PADE) 2011-2014 du Gouvernement de la FW-B, organisée en collaboration avec les CEMEA. Cette initiative avait été réalisée à la demande du Gouvernement et inscrite dans le PADE lui-même. En 2016, ce premier exercice participatif a fait l'objet d'une évaluation avec une série d'expert.e.s qui ont établi, avec l'Observatoire, les balises pour la conception d'un nouveau dispositif participatif et prospectif, visant à aboutir à une série de recommandations pour l'élaboration du PADE 2020-2024.

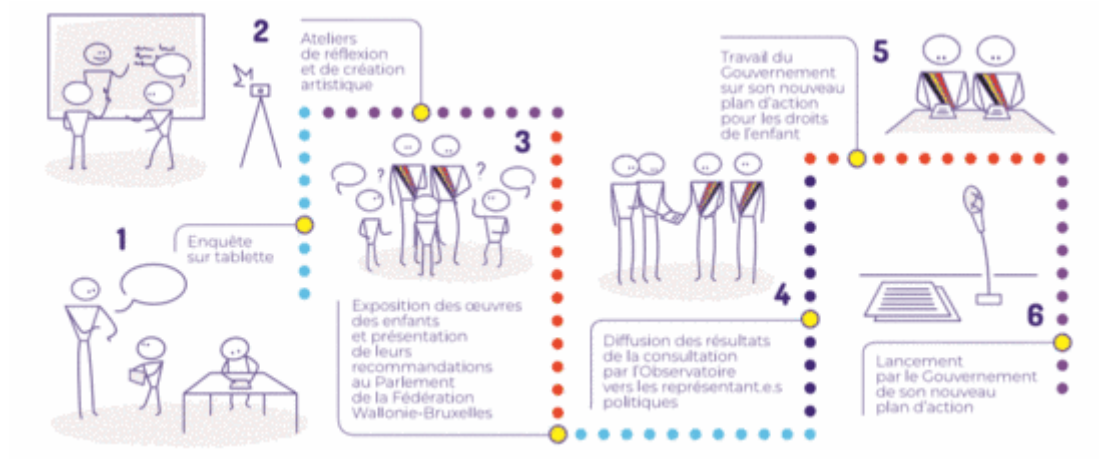
L'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant dispose que « les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le **droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant** » et qu'à cette fin, ils s'engagent à donner à l'enfant « **la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation approprié** ».

Le Comité des droits de l'enfant précise dans son observation générale n°123 que « les opinions exprimées par des enfants peuvent apporter **de nouvelles perspectives et des données d'expérience, et il devrait en être tenu compte lors de la prise de décisions, de l'élaboration des politiques et (...) des lois ou des mesures ainsi que lors de leur évaluation** ».

Le design de la consultation « Nos droits, nos voix » a été conçu en 2016-2017. Pour ce deuxième exercice, l'Observatoire a ainsi coordonné un dispositif reposant sur une double approche (Figure 1) :

- une **enquête quantitative**¹, financée par l'Observatoire, à laquelle plus de 2 000 enfants de 5 à 17 ans ont pris part durant l'année 2018. Cette approche visait à collecter l'avis des enfants et des jeunes sur quatre grandes sphères de leur vie : l'école, le temps libre et les activités de loisirs en dehors de l'école, leur quartier et leurs droits ;
- un **dispositif qualitatif**², financé par le Ministre coordinateur des droits de l'enfant, qui a articulé des ateliers de réflexion, s'appuyant notamment les résultats de l'enquête quantitative, et de création. Ce dispositif était plus spécifiquement centré sur un public d'enfants vulnérables (handicap, précarité...). Au total, ce sont 136 enfants qui ont été impliqués dans le volet qualitatif de la consultation de janvier 2018 à juin 2019. Le 25 juin 2019, ces enfants ont investi le Parlement de la FW-B pour débattre de la réalisation de leurs droits avec des parlementaires de chaque parti, le Ministre-Président et le Délégué général aux droits de l'enfant. Enfin, le 27 novembre 2019, le comité des enfants a remis le rapport du volet qualitatif de la consultation à la Ministre de l'Enfance qui coordonne, depuis, les droits de l'enfant.

Figure 1 : Processus de la consultation



¹ L'enquête quantitative a été réalisée en collaboration avec Sonocom.

² Le dispositif qualitatif a été réalisé en collaboration avec Méthos, l'asbl MUS-E Belgium et Levuur. Celui-ci fait l'objet d'une publication propre et est disponible sur le site de l'Observatoire :

<http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=20276>

Quelques résultats saillants de l'enquête quantitative ont tout d'abord été publiés sous la forme d'une plaquette à destination des enfants et des jeunes³. Dans le présent rapport, l'Observatoire propose une analyse plus détaillée de l'ensemble des résultats de la consultation.

Cette dernière publication complète et finalise donc l'ensemble de la démarche. Les résultats de la consultation ont été et seront encore largement diffusés auprès des décideuses et décideurs politiques, des professionnel.le.s de l'enfance et de la jeunesse et des enfants eux-mêmes afin que la voix des enfants soit entendue dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'action pour les droits de l'enfant et au-delà.

Nous espérons que cette expérience aura contribué à développer une réelle culture des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles et œuvrerons pour que ce type de dispositif s'inscrive durablement dans les pratiques décisionnelles.

³ <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=20280>

REMERCIEMENTS

Dans le cadre de cette enquête, nous tenons à remercier les **2 021 enfants** qui ont participé à l'enquête, leurs enseignant.e.s qui ont libéré du temps pour nous permettre de recueillir l'avis de leurs élèves en classe, ainsi que les directions qui ont répondu positivement à la sollicitation de la Sonecom, chargée de la passation des questionnaires.

Nous remercions également les membres du comité d'accompagnement qui ont encadré ce projet avec intérêt et pertinence :

- Anne Bourgeois pour la Commission nationale des droits de l'enfant
- Maud Dominicy pour Unicef Belgique
- Minh Giang Dothi pour le Ministre en charge de la coordination des droits de l'enfant (2014-2019)
- Conrad Meulewaeter pour la Direction de la recherche et de l'évaluation du Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
- Valérie Prignon de la Direction de la Cohésion sociale (Région wallonne)
- Pierre-Yves Rosset pour l'institution du Délégué général aux droits de l'enfant
- Karen Van Laethem de la Commission nationale des droits de l'enfant

Enfin, nous remercions nos prestataires : Marion Delmon, Marie Balteau, Christine Hesse et leurs équipes d'enquêteurs et enquêtrices de la Sonecom, le dessinateur Pierre Alary et Laurence Vincent de Vertiges qui ont produit les illustrations nécessaires à l'élaboration du questionnaire des 5-8 ans et, enfin, Perrine Dierkens et l'équipe de Deligraph qui ont mis en page et illustré la plaquette de présentation des résultats à destination des enfants, dont certaines infographies ont été reprises dans cette publication.

OBJET ET MÉTHODOLOGIE

Au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant, l'enfant est défini comme une personne âgée de 0 à 18 ans. Pour tenter de dresser un état des lieux de la réalisation des droits des enfants recouvrant de la manière la plus étendue possible cette tranche d'âge, l'Observatoire a fait le choix d'interroger les 5-17 ans.

Ce choix nécessitait une approche différenciée en fonction des capacités de lecture, de compréhension, d'abstraction et de concentration des enfants et des jeunes interrogés. Il a ainsi été décidé de former trois groupes d'âge et d'élaborer trois questionnaires adaptés⁴ à chacune de ces groupes :

- **les enfants de la 3^e maternelle à la 2^e primaire**, correspondant au cycle 5-8 ans. Pour ce groupe d'âge particulier, qui entre dans l'apprentissage de la lecture, l'Observatoire s'est appuyé sur une recherche qu'il a commanditée en 2017, qui visait à investiguer les meilleures modalités pour interroger de jeunes enfants (5-8 ans) par questionnaire⁵ ;
- **les enfants de la 3^e primaire à la 6^e primaire** ;
- **les jeunes de la 1^e à la 5^e secondaire**.

Les thématiques à investiguer ont été réfléchies de telle sorte à être complémentaires aux données déjà existantes. L'Observatoire a ainsi réalisé un inventaire des questionnaires d'enquêtes portant sur les conditions de vie et la réalisation des droits des enfants en FW-B. Cet inventaire a repris des données issues d'enquêtes quantitatives déjà menées par l'Observatoire : enquête sur les conditions de vie à l'école (2010), sur la participation des 10-18 ans (2008), sur l'affiliation des jeunes (2013), ainsi que des données issues d'autres enquêtes telles que l'enquête HBSC (santé) ou PISA (volet bien-être à l'école) et deux enquêtes menées parallèlement par la Commission nationale des droits de l'enfant – l'une concernant les jeunes privés de liberté et l'autre les jeunes migrants. Enfin, l'Observatoire a également articulé sa réflexion avec les travaux menés par Unicef Belgique dans le cadre de

⁴ Comme nous le détaillons un peu plus loin, ces questionnaires ont été adaptés tout en conservant une série de questions « communes » aux trois groupes d'âges. La formulation de ces questions n'étant pas toujours identique, nous précisons à plusieurs endroits du rapport l'intitulé des questions, lorsque nous comparons les résultats pour les différents groupes. Les questionnaires complets sont téléchargeables sur le site de l'OEJAJ : www.oejaj.cfwb.be

⁵ <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=18513>

ses consultations d'enfants « What do you think ? » et avec les questionnaires développés par Unicef France dans le cadre de leur enquête annuelle sur les droits des enfants⁶.

Le choix d'administrer l'enquête en milieu scolaire et durant les heures de cours a été retenu tant pour des raisons de faisabilité, au vu du nombre élevé d'enfants et de jeunes à toucher que de diversité des profils concernés. Les trois groupes d'âge ont répondu au questionnaire sur tablette. L'anonymat des répondant.e.s était garanti.

Le premier questionnaire a été élaboré à l'intention des élèves du secondaire. Il s'agissait du questionnaire le plus extensif comportant six sections : « Tu as le droit d'être entendu », « Tes droits à l'école », « Tu as le droit aux loisirs et au repos », « Tes droits dans ton quartier/ton village », « Les enfants et leurs droits » et une dernière section reprenant des questions d'identification. Les questions posées étaient majoritairement fermées. Seules deux questions ouvertes ont été intégrées dans le questionnaire. La passation de l'enquête a été réalisée en autonomie par les jeunes, les enquêteurs et enquêtrices étant présent.e.s pour répondre aux questions de compréhension et aux éventuels problèmes techniques.

C'est sur cette base qu'a ensuite été élaboré le questionnaire des enfants de 3^e-6^e primaire. Le nombre de questions a été diminué, des questions spécifiques aux secondaires ont été supprimées, des questions ont été simplifiées et quelques questions spécifiques aux plus jeunes ont été ajoutées. Une attention particulière a cependant été portée à conserver un set de données qui puissent permettre des comparaisons de résultats entre les enfants et jeunes des différentes tranches d'âges interrogées. Le questionnaire comprenait cinq sections : « Ta vie à l'école », « Tes activités en dehors de l'école », « Dans ton quartier », « Tes droits » et « Ta vie » qui reprenait quelques questions d'identification. Les questions étaient uniquement fermées. Des dessins illustraient les différentes parties du questionnaire pour guider les enfants dans leur lecture. La passation a été réalisée en groupe-classe, les enquêteurs et enquêtrices lisant les questions avec les enfants. Pour les plus âgés de cette tranche d'âge, certains groupes ont fonctionné en autonomie.

Enfin, le troisième questionnaire réalisé visait les enfants de 3^e maternelles-2^e primaire. Le découpage thématique était identique au questionnaire des enfants de 3^e-6^e primaire mais le nombre de questions a été encore un peu diminué et certaines questions concernant l'école n'ont été posées qu'aux élèves de primaire. Conformément à la méthodologie élaborée dans le cadre de la recherche sur les enquêtes quantitatives menées auprès de jeunes enfants, les enfants disposaient des modalités de réponses sous la forme d'illustrations, réalisées par un illustrateur professionnel. Les questions étaient lues à haute voix et les enfants sélectionnaient l'image qui correspondait le mieux à leur vécu des situations. Les questions étaient formulées de manière à permettre à l'enfant de s'identifier au personnage le représentant, de même que les images (ex : version fille et version garçon).

⁶ <https://www.unicef.fr/dossier/consultation-des-enfants-en-france>

Les trois questionnaires ont fait l'objet d'un pré-test suivi d'adaptations qui ont essentiellement porté sur la formulation de certaines questions ainsi que sur la longueur des questionnaires. Cette étape a également permis d'identifier les questions qui posaient certains problèmes de compréhension ou qui nécessitaient de formuler quelques exemples concrets, et d'ainsi compléter les indications à fournir aux enquêteurs-trices en vue d'assurer les conditions de passation et de compréhension les plus similaires possibles entre les différents groupes-classes.

Description de l'échantillon

Concernant l'échantillon théorique, celui-ci a été stratifié⁷ selon une logique proportionnelle en fonction des statistiques officielles à partir de plusieurs critères :

- le sexe ;
- le cycle et l'année d'étude ;
- le type d'enseignement suivi pour le secondaire : ordinaire général, technique, professionnel ou artistique ;
- le réseau d'enseignement ;
- la localisation de l'établissement (province)

L'échantillon opérationnel a été construit à plusieurs degrés en vue de respecter le plan d'échantillonnage théorique :

- Tirage aléatoire des établissements scolaires ordinaire fondamental et secondaire à partir d'une base de sondage exhaustive (liste complète des établissements en Fédération Wallonie-Bruxelles), ce qui garantit la diversité sociologique des établissements sélectionnés ;
- Tirage aléatoire des groupes-classes au sein des établissements sélectionnés ;
- Sélection automatique de tous les sujets au sein d'un groupe-classe (avec possibilité de refus), qui constitue donc une grappe au sein de laquelle on tend à interroger l'ensemble des individus.

Les trois groupes-cibles visés ont ainsi été composés comme suit :

- 498 enfants âgés entre 5 et 8 ans (3^e maternelle – 2^e primaire)

⁷ Ce processus consiste à sélectionner de façon aléatoire des individus au sein de différents sous-groupes identifiés sur base de caractéristiques définies. L'échantillon total doit contenir les mêmes proportions d'individus au sein de ces différents sous-groupes que les proportions d'individus au sein de ces groupes dans la population globale.

- 627 enfants âgés entre 8 et 11 ans (3^e primaire – 6^e primaire)
- 875 enfants âgés entre 12 et 17 ans (1^e- 5^e secondaire)

La collecte auprès des jeunes de secondaire s'est effectuée d'avril à juin 2018. Deux établissements supplémentaires ont été relancés en octobre 2018. La collecte auprès des enfants de 3^e-6^e primaire a été lancée fin septembre 2018 et s'est terminée fin novembre. La collecte auprès des enfants de 3^e maternelle-2^e primaire a été lancée s'est déroulée entre novembre et décembre 2018.

Au total, le nombre d'établissements dans lesquels ont eu lieu l'enquête s'élève à 16 pour les enfants de 3^e maternelle-2^e primaire, 22 pour les enfants de 3^e-6^e primaire, et 28 pour les jeunes de secondaire⁸.

Présentation des résultats

Dans ce rapport, nous présentons les **fréquences** obtenues pour chaque question posée aux enfants et aux jeunes, en illustrant nos propos par des graphes⁹ et en mettant en évidence quelques résultats saillants au moyen d'encarts textuels. Les tranches d'âges interrogées sont chaque fois bien précisées. Notons, plus spécifiquement pour la tranche d'âges incluant les 3^e maternelle à 2^e primaire, que certaines questions ont été invalidées pour les enfants de maternelle, en raison d'un très faible taux de participation laissant supposer une certaine incompréhension de la question, ou du sentiment de ne pas se sentir concerné par ces questions. Lorsque nous parlerons des résultats pour ce volet, nous précisons donc bien si l'ensemble des enfants est concerné ou uniquement les 1^e-2^e primaire.

Nous avons également réalisé des **tests du Khi² d'indépendance** afin d'analyser certaines relations (ou le manque de relations) entre variables (qualitatives). Le test du khi² permet de déceler une relation entre deux variables nominales, avec un degré de certitude plus ou moins grand. Nous avons principalement testé ici le lien entre les réponses des enfants et des jeunes et la variable « sexe », ce qui nous permet de mettre en avant des différences de positionnement des garçons et filles, mais également parfois selon l'âge ou encore le lieu de vie (rural-urbain). Nous avons également testé le lien entre certaines réponses aux questions (tests entre deux variables).

Dès que nous évoquons une association entre deux variables dans le présent rapport, cela signifie que nous avons au maximum 5% ($p \leq 0,05$) de chances de nous tromper en rejetant l'hypothèse d'indépendance entre ces variables¹⁰ (ex. de formulation : « les filles sont proportionnellement plus nombreuses ... »).

⁸ Vous trouverez en annexe une présentation plus détaillée de notre échantillon « final ».

⁹ La table des illustrations, à la fin de ce rapport, permet de consulter la liste des graphes.

¹⁰ Notons que pour la plupart des relations testées évoquées dans ce rapport, ce taux était même $\leq 0,001$.

PLAN DU RAPPORT

Le rapport s'organise autour des quatre grandes thématiques qui ont été traitées dans le cadre de cette enquête : la vie et les droits de l'enfant à l'école, le droit aux loisirs et au repos, la vie et les droits de l'enfant dans leur lieu de vie (quartier, village) et enfin, la connaissance de leurs droits et des services d'aide/d'accompagnements ainsi que l'exercice de leur participation aux décisions importantes qui les concernent.

Le rapport se clôt sur l'analyse de deux questions ouvertes adressées aux jeunes de secondaire relatives à leurs souhaits/rêves personnels (« *Si tu pouvais changer une chose dans ta vie pour être plus heureux, qu'est-ce que ce serait ?* ») ou en matière de politiques à mener (« si tu étais ministre, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants et des jeunes ? »).

Tout au long de ce rapport, nous avons veillé à mettre les résultats de notre enquête en perspective avec les Observations finales qu'a remises le Comité international des droits de l'enfant à la Belgique en février 2019, avec les résultats de la consultation qualitative et avec d'autres données disponibles issues d'enquêtes réalisées par l'Observatoire ou par d'autres institutions.



**ÉDUCATION ET
VIE À L'ÉCOLE**

L'éducation est un droit fondamental, reconnu aux enfants par l'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant qui en décrit également les buts dans son article 29. Ce droit s'ancre sur le principe de l'égalité des chances pour tous les enfants.

Dans ses observations finales remises à la Belgique en 2019, le Comité international des droits de l'enfant a, sans surprise, mis en avant une série de préoccupations liées à l'éducation des enfants dans le cadre scolaire. Le Comité a particulièrement souligné les difficultés rencontrées par les enfants issus de familles socialement et économiquement défavorisées et par les enfants issus de l'immigration, qui entravent leur accès à une éducation de qualité: frais de scolarité, discrimination de la part des autres élèves et des enseignants... avec pour conséquences « des résultats scolaires insuffisants, une surreprésentation de ces enfants dans les cursus techniques et professionnels, des abandons scolaires, des exclusions et la sortie du système scolaire sans diplôme ». En Fédération Wallonie-Bruxelles, le constat est en effet connu : le système éducatif ne parvient pas actuellement à remplir son rôle d'émancipation sociale. C'est pourquoi, une vaste réforme systémique de l'école est en cours dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, dont les premières mesures commencent à se mettre en œuvre.

Le Comité a également recommandé de « renforcer les mesures de lutte contre le harcèlement, notamment le harcèlement en ligne et de faire en sorte qu'elles englobent la prévention, la mise en place de mécanismes de détection précoce, le renforcement du pouvoir d'action des enfants et des professionnels, l'élaboration de protocoles d'intervention et l'adoption de directives harmonisées relatives à la collecte de données sur ce type d'affaires ».

Les enjeux et les défis sont donc nombreux pour réaliser pleinement l'ensemble des droits des enfants à l'école. Dans le cadre de la consultation « Nos droits, nos voix », l'Observatoire a souhaité entendre le ressenti des enfants sur plusieurs dimensions de leur vie à l'école.

S'appuyant sur ses travaux antérieurs - notamment une recherche sur le bien-être à l'école, réalisée en 2010¹¹ - ainsi que sur d'autres sources d'information telles que la consultation des enfants menée en 2012 par l'Unicef consacrée à l'école « Égalité des chances à l'école ? Voilà ce qu'ils en pensent »¹² dans le cadre de son action participative « What do you think », les questionnaires ont visé à saisir des données relatives :

- au **sentiment général des enfants vis-à-vis de l'école** : se sentir bien, avoir envie d'aller à l'école, s'ennuyer, ressentir du stress (CEB) et avoir le sentiment que l'école leur offre des perspectives d'avenir ;
- à **l'environnement scolaire** : qualité des infrastructures (bâtiments, cour de récréation, toilettes...)
- aux **temps scolaires** : fatigue, temps pour manger le midi et externalisation du temps scolaire au travers des travaux scolaires à domicile ;
- au **climat scolaire** : relations entre enfants/jeunes et relations avec les adultes.

Les enfants et les jeunes ont enfin été invités à prioriser les domaines d'actions en matière d'éducation en Fédération Wallonie-Bruxelles.

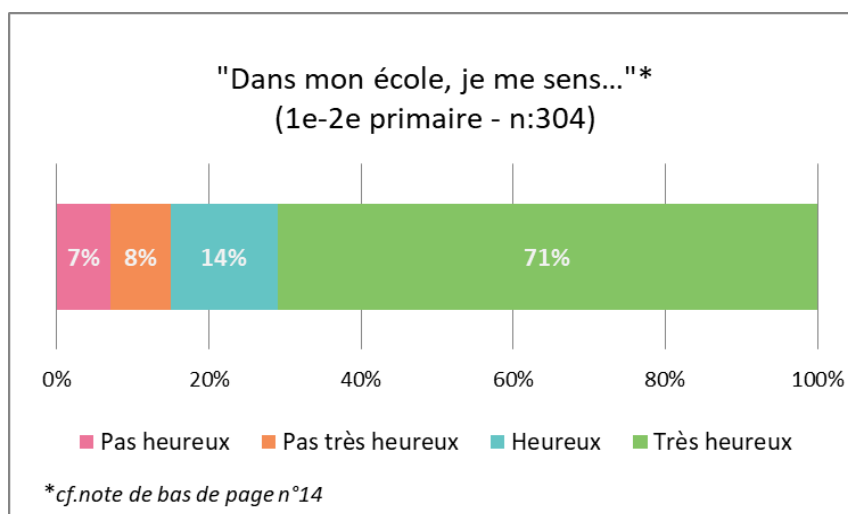
¹¹ <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=6254>

¹² https://www.unicef.be/content/uploads/2014/06/wdyt_egalite-des-chances-a-lecole.pdf

SENTIMENT GÉNÉRAL VIS-À-VIS DE L'ÉCOLE

La consultation des enfants révèle un sentiment général positif des enfants interrogés vis-à-vis de leur école¹³. En effet, lorsqu'on leur demande s'ils **se sentent bien dans leur école**, une grande majorité des enfants et des jeunes répondent par l'affirmative. Ainsi, chez les plus jeunes (1^e-2^e primaire), **85 %** des enfants interrogés disent se sentir heureux ou très heureux dans leur école.

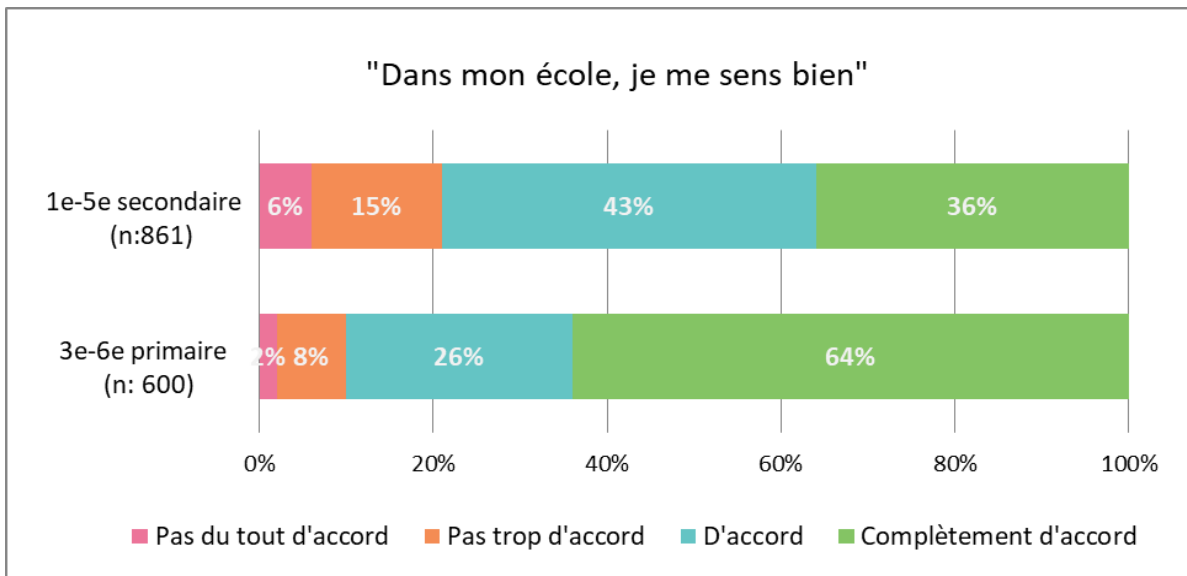
Figure 2 : Sentiment général vis-à-vis de l'école : 1^e 2^e primaire



Pour les deux autres classes d'âge, ce sentiment est également relativement partagé puisque **89%** des enfants de la 3^e à la 6^e primaire se déclarent être « complètement d'accord » (63%) ou « d'accord » (26%) avec la proposition « Dans mon école, je me sens bien ». En secondaire, ce taux est moins élevé : cela concerne **79%** des jeunes. Par ailleurs, les jeunes de secondaire ne sont plus que **36%** à opter pour la modalité de réponse « Complètement d'accord », en comparaison des 3^e-6^e primaire et 1^e-2^e primaire qui sont respectivement **63%** et **71%** à opter pour cette réponse la plus positive.

¹³ Pour évaluer ce sentiment général, deux formulations de questions, adaptées selon l'âge des répondants ont été utilisées. En 1^e-2^e primaire, on demandait dans un premier temps aux enfants de choisir parmi deux images le personnage qui leur ressemblait le plus, l'un étant heureux dans son école, l'autre n'y étant pas heureux. Une deuxième question permettait ensuite d'affiner le niveau d'intensité de ce sentiment (« un peu », « beaucoup »). Ceci a été traduit ici, dans le texte (voir aussi Figure 2) par 4 modalités de réponses, allant de « pas heureux », à « très heureux ». Pour les 3^e-6^e primaire ainsi que les jeunes de secondaire, il était demandé aux enfants et jeunes de se positionner sur une échelle à 4 modalités permettant d'indiquer leur accord/désaccord avec la proposition selon laquelle ils se sentent bien à l'école. Nous avons donc choisi de présenter ces résultats en parallèle, et non de façon cumulée étant donné ces formulations différentes.

Figure 3: Sentiment général vis-à-vis de l'école : 3^e-6^e primaire et 1^e-5^e secondaire



On ne constate par contre pas de différence significative dans le positionnement des garçons et des filles concernant ce sentiment, et ce, pour chacune des tranches d'âges concernée.

Si globalement, les enfants et les jeunes sont donc positifs vis-à-vis de leur vécu dans leur école, il est interpellant de constater que tout de même **1 jeune sur 5** en secondaire ne s'y sent pas vraiment bien.

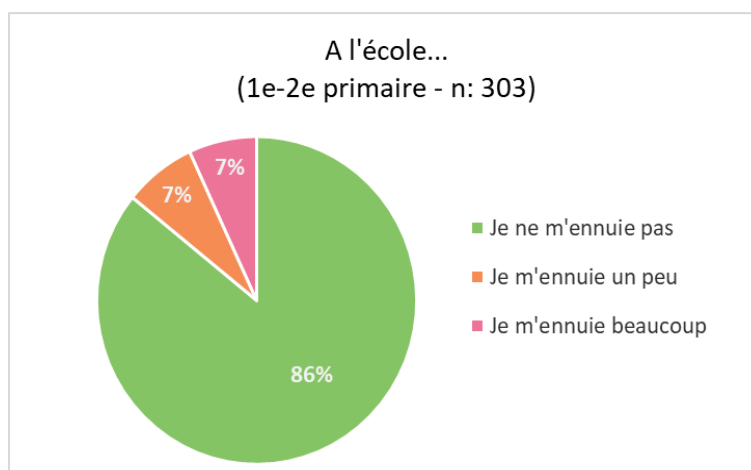
Nous avons souhaité compléter ces données au travers d'autres questions en vue d'affiner le plus possible ces résultats, pour les enfants et jeunes des différentes tranches d'âges interrogés.

L'envie d'aller à l'école le matin a ainsi été questionnée chez les enfants de l'enseignement fondamental. Les plus jeunes (3^e maternelle - 2^e primaire) sont **84%** à avoir envie d'aller à l'école le matin. Ce taux de réponse positif est de **60%** chez les enfants de 3^e-6^e primaire lorsque l'on combine les réponses « avoir tout à fait (...) » ou « avoir plutôt envie d'aller à l'école le matin ». Nous constatons également que pour les enfants de 3^e-6^e primaire, cette envie d'aller à l'école se manifeste davantage chez les filles que chez les garçons. D'ailleurs, si seulement 12% des filles indiquent ne pas du tout avoir envie d'aller à l'école le matin, **26%** des garçons optent pour cette modalité de réponse la plus négative.

4 enfants sur 10 de 3^e-6^e primaire n'ont plutôt **pas envie**, voire pas du tout envie, d'**aller à l'école le matin**

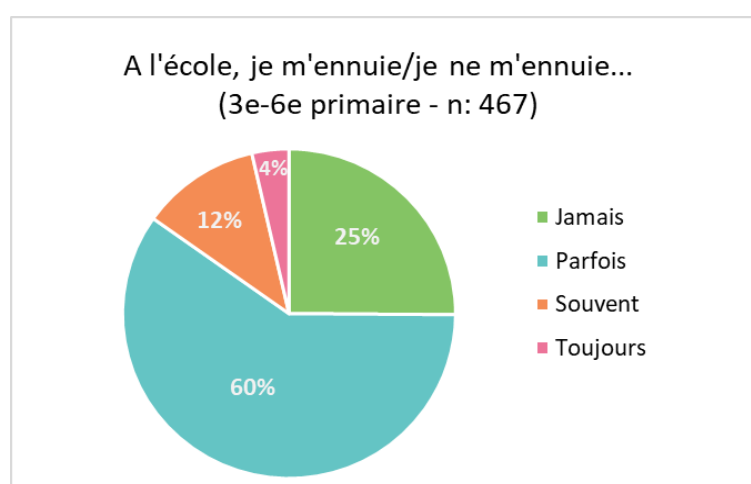
Une recherche portant sur le regard de l'enfant sur son éducation indiquait que « l'ennui, l'absence de plaisir et l'effort à fournir étaient les arguments principaux avancés par les enfants pour justifier leur manque de goût à l'égard de l'école »¹⁴. Une question relative à l'ennui a ainsi été posée à chaque classe d'âge. Celle-ci a été formulée de manière quelque peu différente d'un groupe à l'autre pour des raisons de logique interne à chacun des questionnaires¹⁵.

Figure 4: Ennui à l'école – 1^e-2^e primaire



Comme on le constate sur le graphique ci-dessus (Figure 4), la grande majorité des enfants de 1^e-2^e primaire déclarent ne pas s'ennuyer. Le sentiment d'ennui concerne en effet seulement **14%** des enfants de 1^e-2^e primaire, et seulement la moitié d'entre eux estiment celui-ci important (« je m'ennuie beaucoup »).

Figure 5: Ennui à l'école – 3^e-6^e primaire



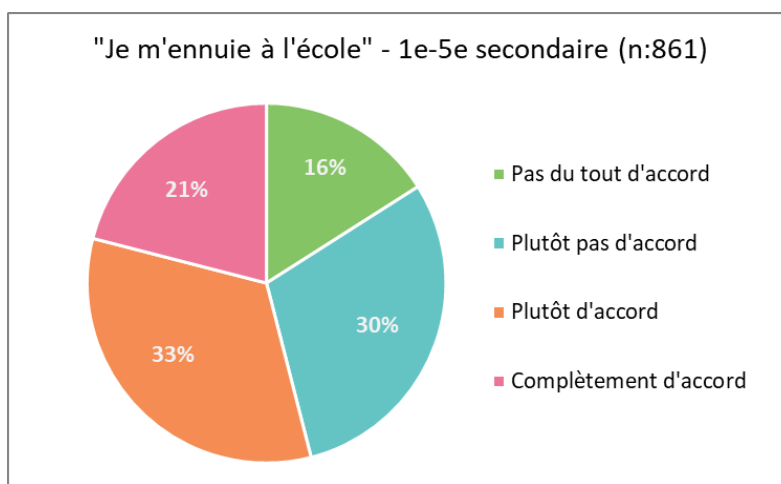
¹⁴ de Landsheere (dir.), Poncelet (2005), « Le regard de l'enfant sur son éducation - Une double perspective : transversale et longitudinale », recherche réalisée pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse.

¹⁵ Cf. partie méthodologique de ce rapport.

La question de l'ennui a été posée aux enfants de 3^e-6^e primaire en termes de fréquence. Les enfants devaient se positionner sur une échelle à quatre modalités de réponses, allant de « jamais » à « toujours ». Si une large part d'enfants estime « parfois » s'ennuyer à l'école, l'ennui fréquent voire « quotidien » à l'école concerne **16%** d'entre eux.

Pour les jeunes de secondaire, ce sentiment d'ennui est également marqué puisque **54%** des répondants sont « plutôt », voire « complètement d'accord » (**21%**), avec la proposition « Je m'ennuie à l'école ».

Figure 6: Ennui à l'école – 1e-5e secondaire



Par ailleurs, on note, pour les enfants et jeunes de chaque tranche d'âges, une différence dans les réponses apportées à cette question selon le sexe: les garçons sont en effet proportionnellement plus nombreux que les filles à déclarer s'ennuyer à l'école.

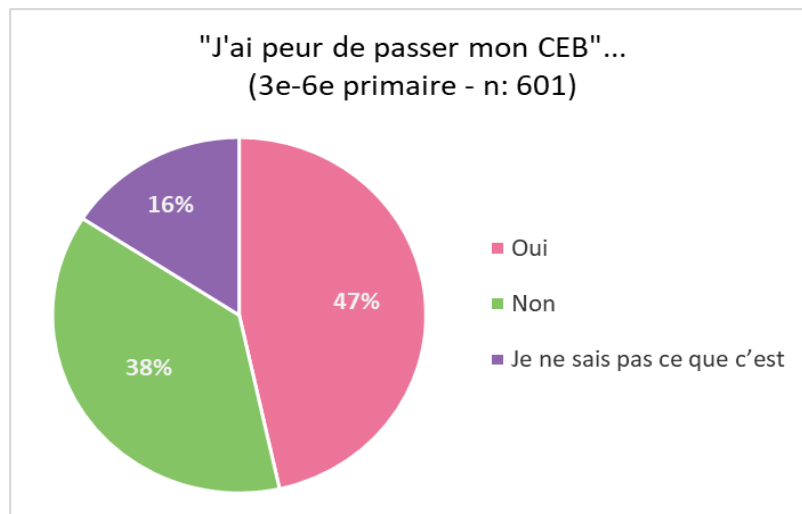
Outre l'ennui, nous avons également posé une question particulière aux enfants de 1^e et 2^e primaire en lien avec leur transition récente de l'enseignement maternel vers le primaire. Ainsi, **20%** des enfants de 1^e-2^e primaire affirment **avoir besoin de bouger davantage** quand il travaille en classe. On constate également que ce besoin est davantage affirmé par les garçons que par les filles (26% des garçons contre 14% des filles).

1 enfant sur 5 de 1^e-2^e primaire indique avoir besoin de **PLUS BOUGER** quand il travaille en classe

Parmi les dimensions du bien-être, une question particulière a également été posée aux enfants de 3^e-6^e primaire sur le stress ressenti face à l'épreuve du certificat d'études de base (CEB), épreuve obligatoire commune à l'ensemble des élèves qui terminent leur parcours scolaire fondamental. Les réponses révèlent que **presque 1 enfant sur 2** indique **avoir peur**

de devoir passer le CEB. Notons également que ce sentiment de peur, est plus marqué chez les filles (58%) que chez les garçons (35%).

Figure 7 : Peur de passer le CEB – 3^e-6^e primaire



Du côté des jeunes de 1^e-5^e secondaire, et pour compléter cette esquisse du sentiment général des jeunes vis-à-vis de leur école, les résultats de la consultation montrent que :

- **72%** des jeunes interrogés se disent **satisfaits** du **choix d'options proposées par leur établissement** ;
- **74%** des jeunes indiquent que **l'école dans laquelle ils sont leur permettra de faire ce qu'ils veulent plus tard.**

TEMPS SCOLAIRES

La consultation a également visé à recueillir l'avis des enfants sur le temps lié à l'école. Une question a été posée aux enfants de l'enseignement fondamental sur **la fatigue d'une journée d'école**. Le temps passé à l'école peut évidemment différer d'un enfant à l'autre, le temps passé physiquement par l'enfant sur le lieu scolaire intègre à la fois le temps scolaire mais aussi extrascolaire pour les enfants qui fréquentent l'accueil « temps libre » le matin et l'après-midi.

- **1 enfant sur 5** de la 3^e maternelle à la 2^e primaire juge que la journée d'école est trop fatigante.
- **1 enfant sur 2** de la 3^e à la 6^e primaire se déclare fatigué après sa journée d'école.

Autre temps important pour le respect du rythme des enfants, la pause de midi constitue également un point d'attention¹⁶. Une grande majorité des enfants de l'enseignement fondamental (8 enfants sur 10¹⁷) restent à l'école pour manger à midi. Or, ce temps ne fait l'objet d'aucune réglementation, que ce soit dans le domaine de l'enseignement ou de l'accueil extrascolaire et seul un faible financement sur des crédits de l'enseignement est octroyé aux écoles qui organisent un accueil.

Dans le cadre de la consultation, nous avons souhaité questionner un aspect de l'organisation de cette période qui porte sur le temps laissé aux enfants et aux jeunes pour manger. Cette question a ainsi été posée aux trois groupes d'âge. Chez les plus jeunes (3^e maternelle-2^e primaire) **20%** d'entre eux indiquent **manquer de temps pour manger** le midi à l'école, et la tendance s'accroît dans les groupes d'âges suivants, puisque cela concerne **29%** des enfants de 3^e-6^e primaire et **34%** des jeunes de secondaire.

« Je n'ai pas assez de temps pour manger le midi à l'école » :

3^e maternelle-2^e primaire : **2 enfants sur 10**

3^e – 6^e primaire : **3 enfants sur 10**

1^e – 5^e secondaire : **3 jeunes sur 10**

¹⁶ Une recherche consacrée au regard que portent les enfants sur l'organisation de la pause méridienne à l'école sera publiée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse en 2020.

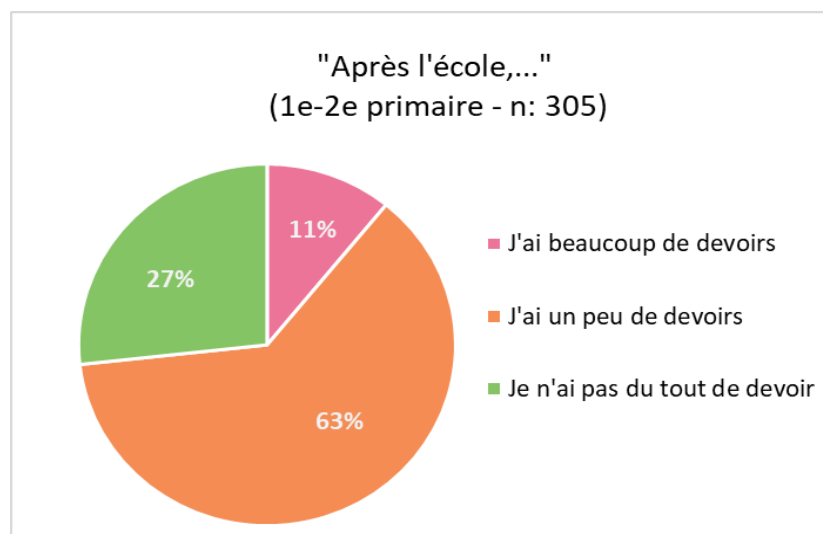
¹⁷ Dieu A.-M., Rossion D. (2012), « L'accueil temps libre en Fédération Wallonie-Bruxelles – Etat des lieux », OEJAJ, publication en ligne : <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=10150>

Si l'on aborde la question du temps scolaire, il est également important de se pencher sur la question de l'externalisation du temps scolaire et plus précisément sur la question des **travaux scolaires à domicile** qui doivent notamment être considérés au regard des droits de l'enfant aux loisirs et au repos et à la non-discrimination.

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les travaux scolaires à domicile sont réglementés dans l'enseignement fondamental dans un souci d'équité entre enfants par le décret Missions (1997), le décret relatif aux travaux scolaires à domicile (2001) et la circulaire n°108 (2002). Parmi les balises mises en place par, les travaux à domicile sont interdits en 1^e-2^e primaire. Seules sont autorisées « de courtes activités par lesquelles il est demandé à l'élève de lire ou de présenter à sa famille ou à son entourage ce qui a été réalisé ou construit en classe ». D'autres travaux de recherche et des rapports de terrain ont mis en avant le fait que la réglementation est très diversement appliquée d'un établissement scolaire à l'autre¹⁸. C'est ce que confirme l'analyse des réponses des enfants aux questions spécifiquement posées en lien avec cette pratique.

Ainsi, parmi les enfants de 1^e et 2^e primaire interrogés, il apparaît que seulement 3 enfants sur 10 affirment ne pas du tout avoir de devoir, **6 sur 10** affirment en avoir un peu, et **1 sur 10** déclare avoir beaucoup de devoirs (Figure 8).

Figure 8 : Quantité de devoirs après l'école – 1^e-2^e primaire



¹⁸Notamment Neuberg, F. (2012), « La place des travaux à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire », réalisée pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse - <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=travauxdomicile>

Pour les autres années de l'enseignement primaire, le temps consacré aux devoirs est également réglementé (20 minutes par jour maximum pour les 3^e et 4^e années, et 30 minutes pour les 5^e-6^e). Nous n'avons pas pu aller dans le détail du temps consacré quotidiennement aux travaux à domicile via notre questionnaire. Mais nous pouvons constater qu'**1 enfant sur 3** estime avoir **trop de travail**, de leçons et de devoirs après l'école.

Les filles mettent davantage en avant cette surcharge de travail, par rapport aux garçons (3^e-6^e primaire). Ceci doit être interprété non en termes de quantité « objective » de travail donné aux élèves, qui serait différente entre les filles et les garçons, mais bien en termes de « pression » ressentie ou éventuellement de différence au niveau du temps consacré par les uns et les autres à la réalisation de ces travaux à domicile¹⁹.

En matière de travaux scolaires à domicile, le décret missions, le décret et la circulaire « devoirs » prévoient par ailleurs que ceux-ci puissent être réalisés sans l'aide d'un adulte. Or, la consultation permet de mettre en avant que **5 enfants sur 10** en 1^e-2^e primaire affirment avoir besoin de l'aide d'un adulte pour faire leurs devoirs. Et de la 3^e à la 6^e primaire, **8 enfants sur 10** indiquent avoir (parfois ou souvent) besoin de l'aide d'un adulte pour réaliser leurs travaux scolaires à domicile.

Au niveau de l'enseignement secondaire, il n'existe pas de réglementation en la matière. Nous avons choisi ici de questionner l'impact de l'externalisation du temps scolaire au travers de questions relatives au droit au repos et aux loisirs. Nous aborderons donc cette question dans la section consacrée au temps libre et activités de loisirs (voir p. 43).

Seulement **3 enfants sur 10** de 1^e-2^e primaire affirment **ne pas du tout avoir de devoir.**

Or, la réglementation en la matière en Fédération Wallonie-Bruxelles interdit les travaux scolaires à domicile pour les enfants dans ce niveau.

¹⁹ Notons que nous observons déjà une différence entre les garçons et les filles dans le ressenti du stress lié au CEB, davantage exprimé par les filles.

CLIMAT SCOLAIRE

Au cœur des questions liées au bien-être, les relations aux autres sont cruciales dans la vie et le développement des enfants et des jeunes. Plusieurs questions ont ainsi été consacrées dans la consultation au climat relationnel vécu par les enfants et les jeunes à l'école que ce soit dans leurs relations avec les adultes ou avec leurs pairs.

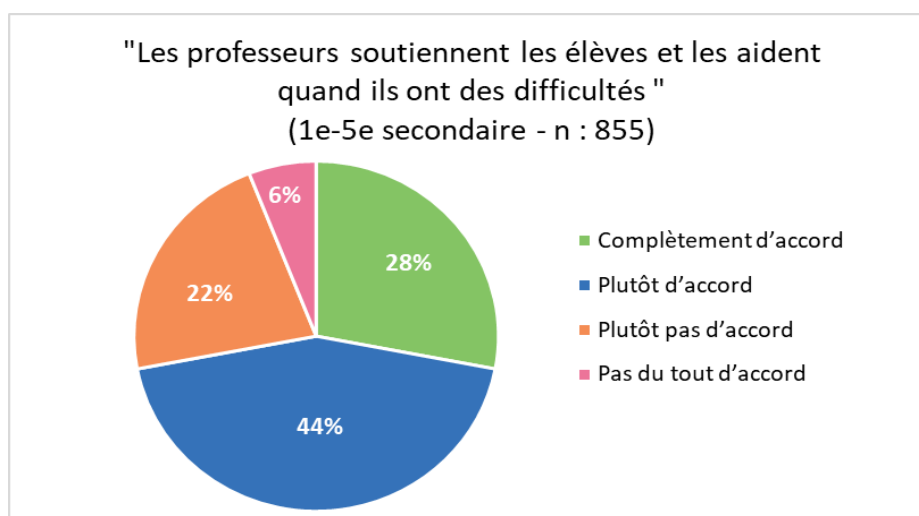
Les relations avec les adultes

En primaire, les enfants déclarent très majoritairement pouvoir parler de leurs problèmes à un adulte à l'école. En effet **82%** des enfants de 1^e et 2^e primaire et **87%** des enfants de 3^e-6^e primaire répondent positivement à cette question. A nouveau, dans une vision « droits de l'enfant », il est essentiel de s'intéresser aux enfants qui répondent par la négative.

Une question portant sur l'égalité de traitement a également été posée aux enfants de la 3^e à la 6^e primaire et était formulée comme suit : « Les adultes de l'école s'occupent bien de tous les enfants dans l'école ». Près d'1 répondant.e sur 4 (**23%**) a répondu par la négative.

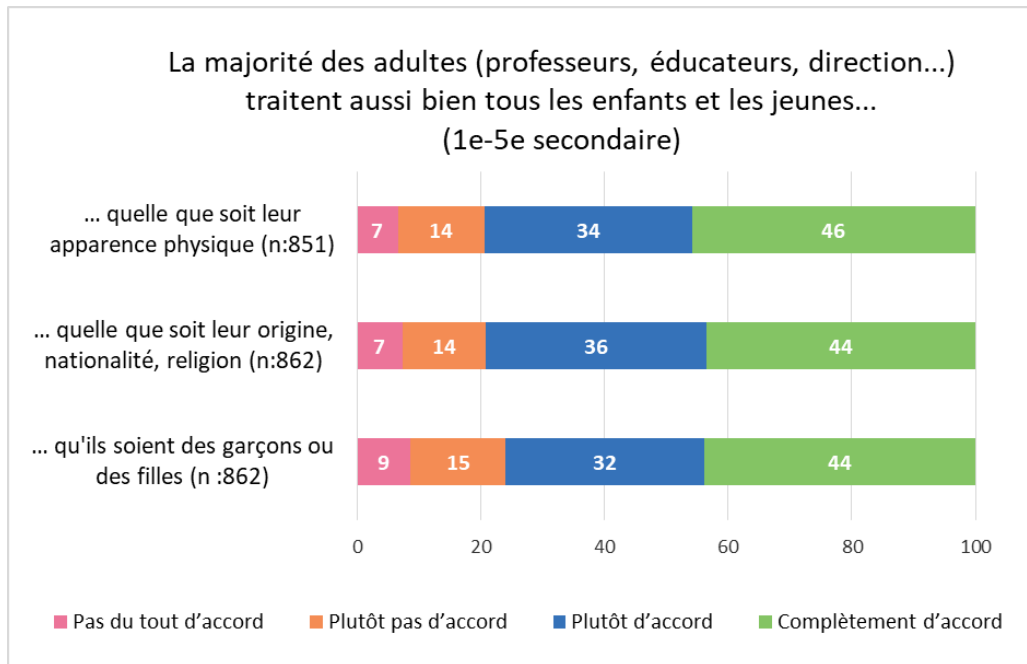
En secondaire, la question des relations avec les adultes a été abordée par le prisme de plusieurs questions. Celles-ci visaient notamment à recueillir le sentiment des jeunes vis-à-vis du soutien reçu des enseignants ainsi que du sentiment d'égalité de traitement à l'égard des enfants de la part des adultes œuvrant dans l'école. Si une majorité des jeunes de secondaire (1^e-5^e) indique que les professeurs soutiennent les élèves et les aident quand ils ont des difficultés, **1 jeune sur 3** ressent tout de même un **manque de soutien et d'aide** (Figure 9).

Figure 9 : Soutien et aide de la part des professeurs – 1^e-5^e secondaire



Comme nous pouvons le constater dans le graphe suivant (Figure 10), **1 jeune sur 5** rapporte des **discriminations** en lien avec l'apparence physique. Et **1 jeune sur 5**, constate des inégalités de traitement selon l'origine, la nationalité et/ou la religion des élèves. Concernant les discriminations liées au sexe, la proportion combinée de jeunes répondant « pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord » est d'**1 jeune sur 4**.

Figure 10 : (In-)Égalités de traitement des jeunes par les adultes de l'école – 1^e-5^e secondaire



On constate que les réponses à ces trois questions sont liées entre elles, c'est-à-dire que les jeunes qui témoignent d'inégalités de traitement d'un certain ordre sont proportionnellement plus nombreux que ceux qui n'en rapportent pas à témoigner d'un autre motif d'inégalité de traitement. On observe par ailleurs que les jeunes « plus âgés » interrogés (les 14-15 ans, et surtout les 16-17 ans) rapportent davantage l'existence d'inégalités, par rapport aux plus jeunes (12-13 ans) qui se positionnent de façon moins négative sur ces questions.

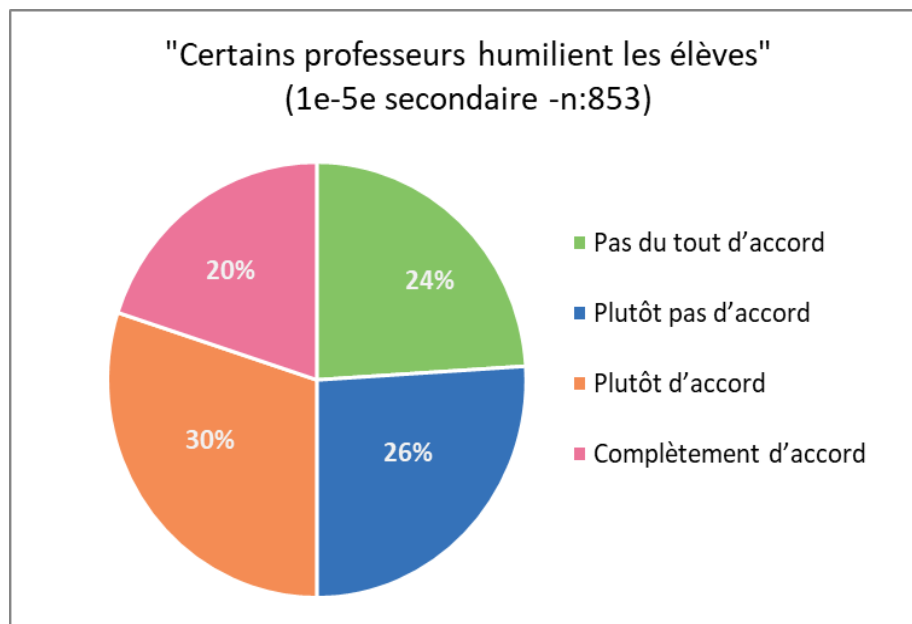
Les inégalités de traitement selon l'origine/la nationalité/la religion sont davantage rapportées par les jeunes qui ont au moins un parent qui est né à l'étranger (84% contre 73% des jeunes dont les 2 parents nés en Belgique).

Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à mentionner des discriminations liées au sexe (80% de filles contre 72% de garçons).

Notons que parmi les (quatre) thématiques prioritaires mises en avant par les enfants et les jeunes dans le volet qualitatif de la consultation, la **discrimination et le sentiment d'injustice** vécus dans des interactions avec certains professeurs ont également été particulièrement soulignés.

Les réponses à la question posée aux élèves de l'enseignement secondaire, portant sur le sentiment d'**humiliation** confirme par ailleurs la nécessité de poursuivre les efforts de formation aux méthodes éducatives non-violentes. **1 jeune sur 2** marque son accord (plutôt ou complètement d'accord) avec la proposition « certains professeurs humilient les élèves » ; **1 jeune sur 5** se dit même « complètement d'accord » avec cette proposition (Figure 11).

Figure 11 : Humiliation des élèves par les professeurs – 1^e -5^e secondaire

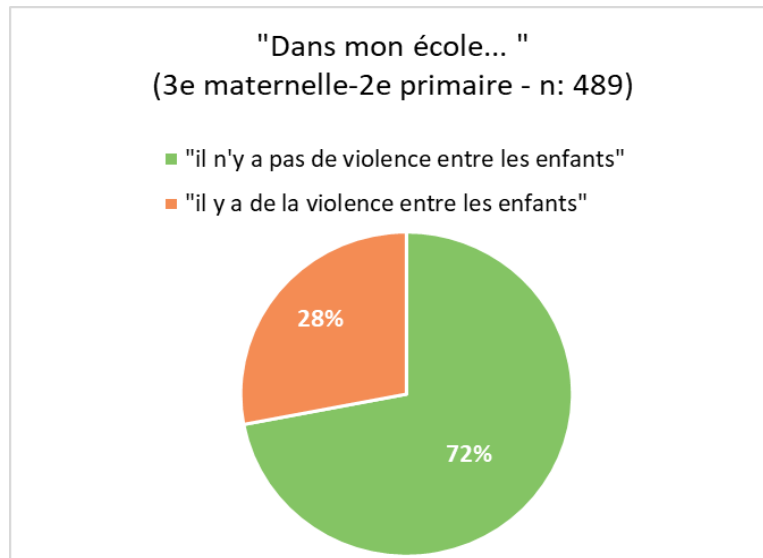


Les relations entre les enfants

Dans le volet quantitatif de la consultation, nous nous sommes également intéressés à la question de la **violence entre enfants** à l'école. Une question portant sur le ressenti de la violence à l'école a été posée à l'ensemble des trois groupes d'enfants et de jeunes. Chez les plus jeunes, **près de 3 enfants sur 10** indiquent qu'il y a de la violence dans leur école²⁰ (Figure 12).

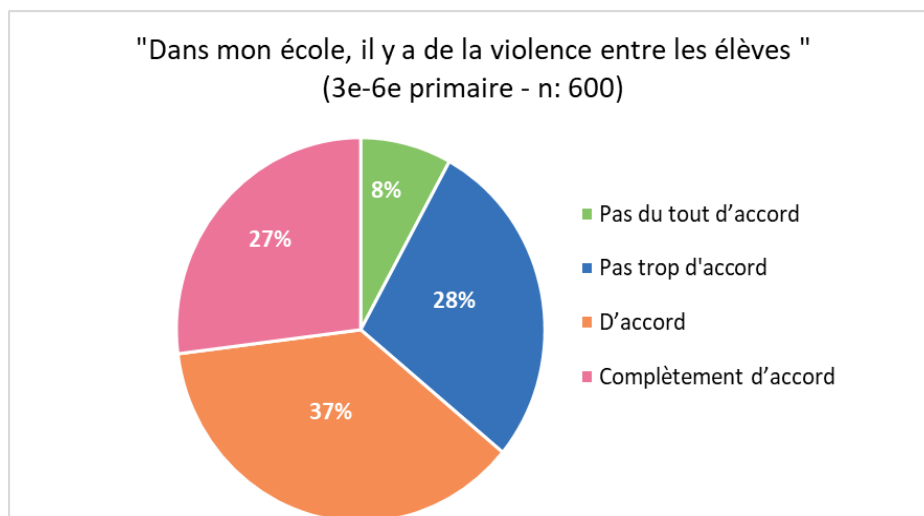
²⁰ Le canevas d'animation des enquêteurs chargés de la passation de l'enquête précisait la définition du terme « violence », à préciser aux enfants de maternelle (3^e) et de primaire (1^e-6^e) : « des cris, des bagarres, des paroles qui font du mal ». On peut toutefois supposer que la violence entendue aux différents âges, et notamment en secondaire, est entendue de façon différente.

Figure 12 : Violence entre élèves – 3^e maternelle-2^e primaire



C'est parmi les enfants de 3^e-6^e primaire que les réponses attestant de l'existence de violence entre les enfants sont les plus nombreuses (Figure 13). En effet près de 7 enfants sur 10 disent qu'il y a de la violence contre 3/10 chez les plus petits (3^e maternelle-2^e primaire).

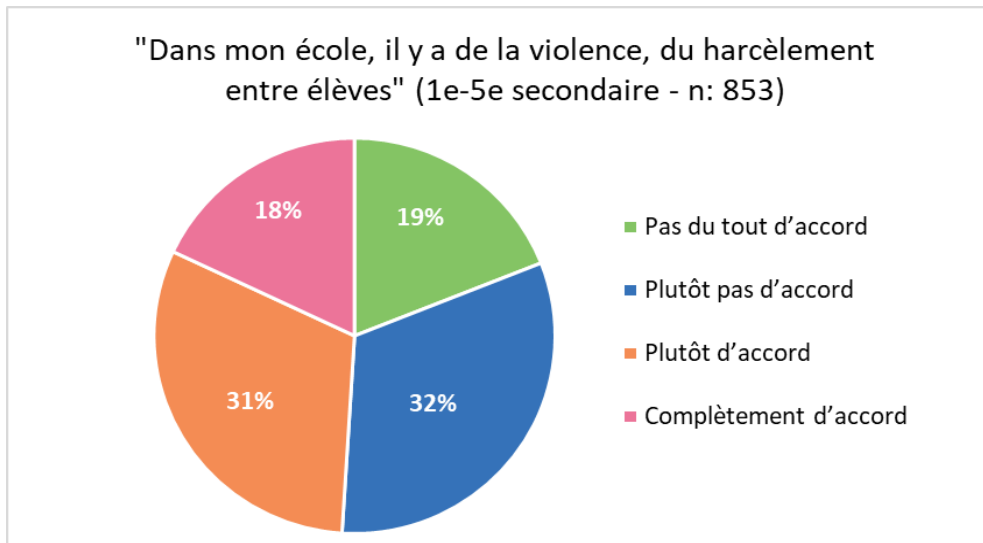
Figure 13 : Violence entre élèves – 3^e-6^e primaire



Comme nous le verrons plus loin, la réduction de la violence est d'ailleurs la première priorité mise en avant par les enfants de 3^e-6^e primaire.

Chez les jeunes du secondaire, la dimension de harcèlement a été ajoutée dans la question qui leur était adressée. **49%** d'entre eux estiment qu'il y a de la **violence et/ou du harcèlement** entre élèves. Si une grande majorité des jeunes de secondaire affirment par ailleurs se sentir plutôt en sécurité dans l'école et dans la cour de récréation, **14%** d'entre eux se sentent en insécurité (Figure 14).

Figure 14 : Violence et harcèlement entre élèves – 1^e 5^e secondaire



Dans le volet qualitatif de la consultation « Nos droits, nos voix », la violence et le harcèlement entre enfants a été une des thématiques discutée prioritairement par les enfants et les jeunes. Les enfants ont conscience des conséquences que peut avoir le harcèlement sur leur vie et veulent que cela cesse même s'ils ne savent pas toujours comment y remédier. Les enfants ont évoqué notamment les récréations comme des moments de défoulement pendant lesquels se vivent des situations de violence et de harcèlement. Les enfants consultés ont également indiqué avoir l'impression d'être négligés dans la résolution des problèmes, estimant que les adultes décident des mesures sans prendre en compte leur avis. Les enfants sont demandeurs d'être inclus dans la réflexion et dans les démarches mises en place pour lutter contre le harcèlement et résoudre les conflits.

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'enquête comportait, pour les trois tranches d'âge d'enfants interrogées, des questions sur leur perception des infrastructures scolaires dans lesquelles ils sont accueillis. Les résultats pour cet ensemble de questions dépendent bien évidemment en grande partie de l'établissement scolaire dans lequel les enfants et les jeunes ont été interrogés. Si nous avons veillé à une bonne répartition de l'échantillon parmi les provinces de Wallonie et à Bruxelles, le nombre d'établissements dans lesquels ont eu lieu l'enquête s'élève à 16 pour les enfants de 3^e maternelle-2^e primaire, 22 pour les enfants de 3^e-6^e primaire, et 28 pour les jeunes de secondaire.

Ces résultats doivent donc être interprétés avec prudence ; les tendances rapportées ici mériteraient d'être davantage investiguées dans le cadre d'un état des lieux exhaustif portant sur l'ensemble des établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles. Afin de donner une image plus complète de ce qui est vécu dans les écoles, nous ajouterons ici quelques notes de bas de page afin de compléter les données par quelques informations liées à la situation dans les établissements.

Une première question transversale à l'ensemble des groupes d'âges a été posée sur **l'état des toilettes**. Les réponses à cette question pointent clairement une nécessité d'agir en la matière. Si parmi les enfants de 3^e maternelle-2^e primaire, **2 sur 10**²¹ indiquent que les toilettes ne sont pas propres, **8 enfants sur 10** de 3^e-6^e primaire (76% des répondants) ne sont pas trop d'accord/pas du tout d'accord avec la proposition « Les toilettes sont propres ». Ceci est également affirmé par **7 jeunes sur 10** au niveau secondaire (71%)²².

²¹ Ce pourcentage relativement faible mérite toutefois d'être nuancé : en effet, on observe généralement une attitude beaucoup plus « positive » de la part des plus jeunes enfants, et ce, quelles que soient les questions qui leur sont adressées.

²² Au niveau des établissements scolaires dans lesquels ont été interrogés les enfants de 3^e-6^e primaire, seul 1 établissement sur 22 se démarque fortement des autres, avec un taux de satisfaction bien supérieur concernant l'état des toilettes. En effet, près de 9 enfants sur 10 se disent être satisfaits pour cet aspect. Par contre, dans 1 établissement « visité » sur 2, seul 1 enfant sur 10, voire moins, est d'accord ou complètement d'accord avec l'affirmation selon laquelle les toilettes sont propres. Dans les établissements de secondaire, 2 établissements sur 28 se démarquent de façon positive par rapport aux autres avec des taux de satisfaction (d'accord/complètement d'accord) affichés par 6 ou 7 jeunes sur 10 au sujet de l'état des toilettes. Par contre, dans 9 établissements sur 28, seul 1 enfant sur 10, voire moins, est d'accord ou complètement d'accord avec l'affirmation selon laquelle les toilettes sont propres.

Comme l'ont déjà souligné de nombreux acteurs parmi lesquels le Délégué général aux droits de l'enfant et la Fondation Roi Baudouin²³, la situation concernant l'état des toilettes dans les établissements scolaires doit s'améliorer et ce, pour des raisons de santé évidentes.

Une question portant sur **l'espace de la cour de récréation** a été posée aux enfants de 3^e maternelle à la 6^e primaire. **9 enfants sur 10** de 3^e maternelle-2^e primaire et **8 enfants sur 10** de 3^e-6^e primaire estiment la taille de la cour satisfaisante²⁴.

Si l'on constate que la perception des enfants est globalement positive concernant ces espaces nécessaires à la fois à des moments de défoulement mais aussi de repos, il serait cependant intéressant de questionner plus avant les enfants sur des dimensions connexes. Ainsi, il faudrait évaluer leur opinion quant à la qualité de l'aménagement et la façon dont ces espaces sont utilisés, que ce soit en termes d'activités organisées ou spontanées. Il est également important de rester attentif aux éventuelles disparités qui pourraient exister entre éventuels sous-groupes (filles/garçons, plus petits/plus grands, etc.).

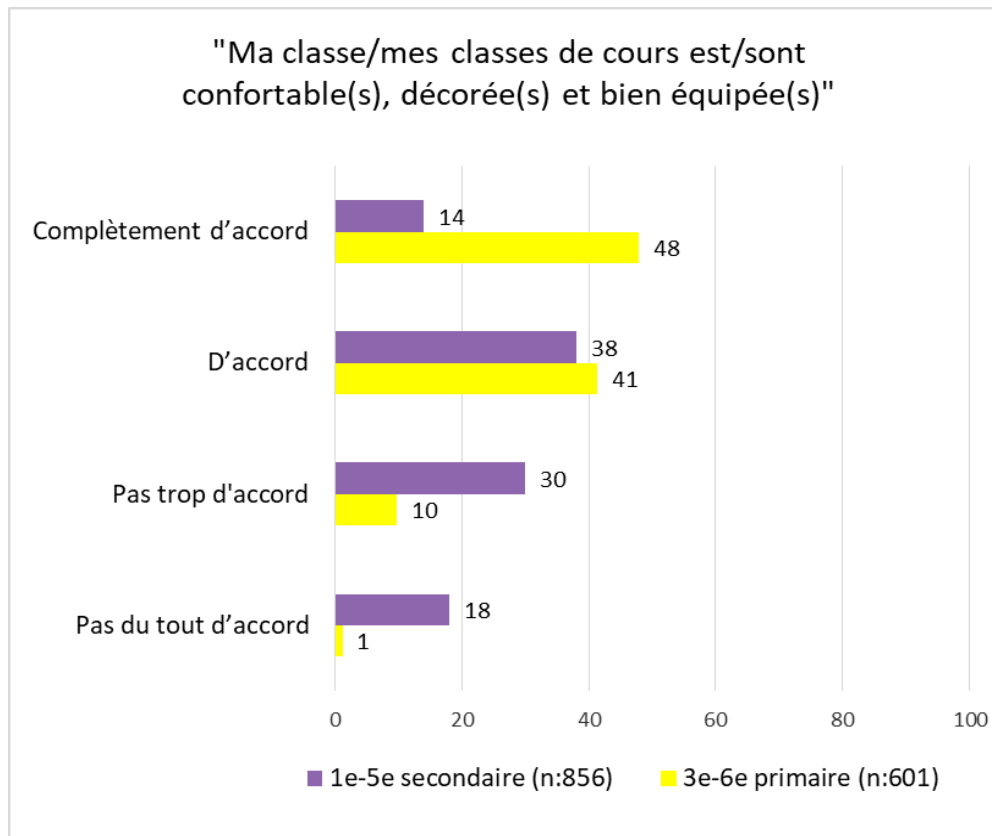
Nous avons, enfin, interrogé les enfants de 3^e-6^e primaire ainsi que les jeunes de 1^e-5^e secondaire sur **le confort et l'équipement dans leur classe**. Si **9 enfants sur 10** de 3^e-6^e primaire s'estiment plutôt satisfaits de leur classe, il n'en va pas de même dans le secondaire où les avis sont plus partagés : **près de 5 jeunes sur 10** optent pour une réponse négative (plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord) (Figure 15)²⁵.

²³ <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2018/20180502PP2>

²⁴ Pour les enfants de 3^e maternelle-2^e primaire, on constate que les enfants sont moins positifs dans 2 écoles sur 16 : ils sont près de 5 enfants sur 10 à estimer que la cour de récréation n'est pas assez grande. Concernant les enfants de 3^e-6^e primaire interrogés, on note tout de même que dans 5 écoles sur 22, la taille de la cour est jugée insatisfaisante par au moins 4 enfants sur 10.

²⁵ Si dans la majorité des établissements scolaires des 3^e-6^e primaire, le taux d'insatisfaction par rapport aux classes est de 1 enfant sur 10 au maximum, 2 établissements sur 22 se démarquent, avec des taux d'insatisfaction s'élevant à 3 enfants sur 10. En secondaire, par contre, il faut noter que dans tout de même 8 écoles sur 28, les jeunes sont plus nombreux à marquer leur satisfaction concernant leur classe, puisque cela concerne 7 à 8 jeunes sur 10.

Figure 15 : Équipement/Confort/décoration des classes -3^e-6^e primaire et 1^e-5^e secondaire



Au sujet de l'état de leur salle de gym, des couloirs et du réfectoire²⁶, **7 jeunes sur 10** de secondaire se disent d'accord ou complètement d'accord avec le fait que ces endroits sont propres et agréables²⁷.

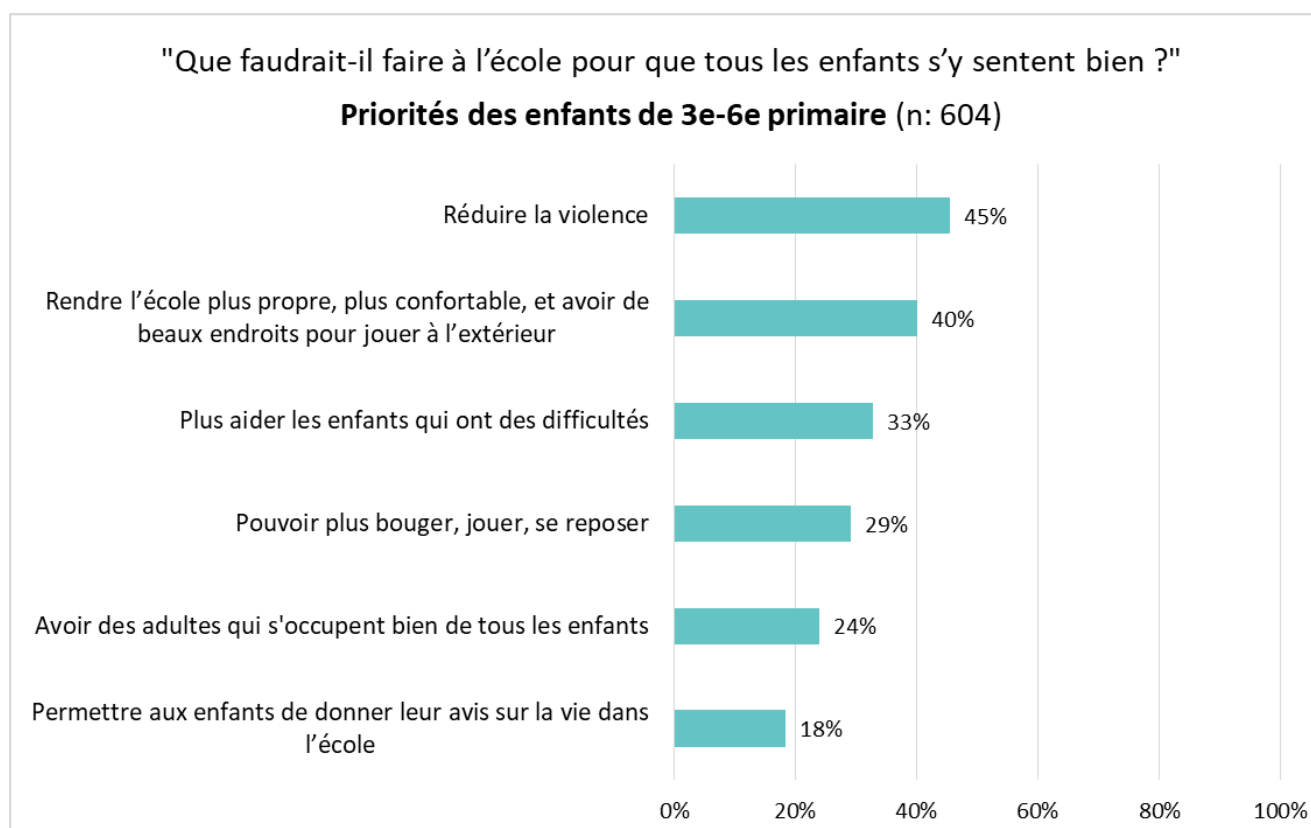
²⁶ Question uniquement posée aux élèves du secondaire, de façon globale, pour l'ensemble des lieux précités.

²⁷ Notons tout de même que dans 3 établissements scolaires sur 28, ce taux de satisfaction concerne au maximum 4 jeunes sur 10.

PRIORITÉS DES ENFANTS DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR L'ÉCOLE

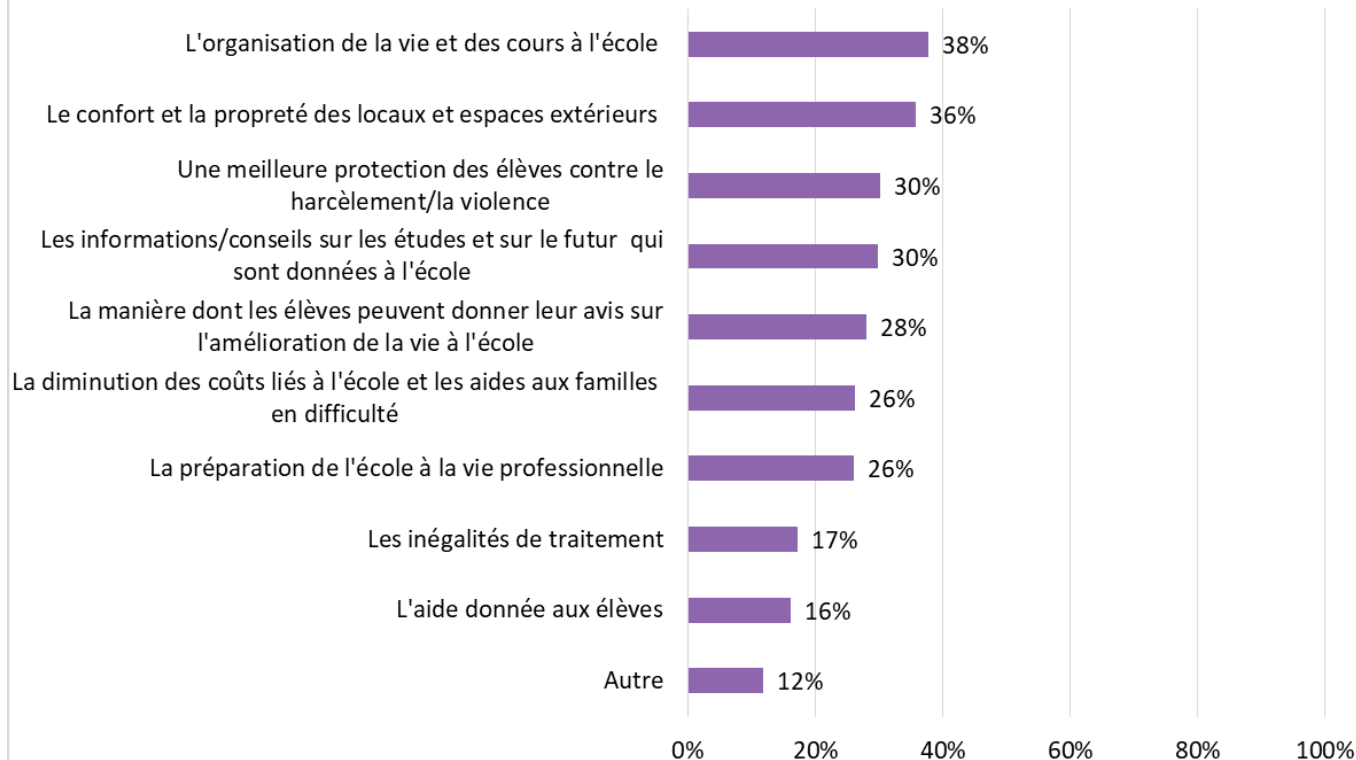
Les enfants de 3^e-6^e primaire et les jeunes de 1^e-5^e secondaire ont été invités à prioriser des types d'actions qui leur étaient proposés. Les enfants de 3^e-6^e primaire ont ainsi pu sélectionner deux propositions prioritaires dans une série de six domaines d'actions à mettre en œuvre afin que tous les enfants se sentent bien à l'école. Comme on le voit ci-dessous, la réduction de la violence a été sélectionnée par près d'1 enfant sur 2. Le travail sur les différents locaux et infrastructures de l'école (propreté, espaces, confort...) est le deuxième élément le plus cité par les enfants de 3^e-6^e primaire. L'aide aux enfants en difficulté obtient la troisième place du classement, avec 33% des enfants qui considèrent ce point comme un domaine prioritaire d'actions.

Figure 16 : Priorités pour l'école – 3^e-6^e primaire



"Pour que tous les enfants et les jeunes se sentent bien à l'école et aient envie d'y aller, sur quoi faudrait-il que les Ministres travaillent en priorité ? "

Priorités des jeunes de 1e-5e secondaire (n:862)



Les jeunes de 1^e-5^e secondaire ont également été interrogés sur leurs priorités. Ils étaient invités à sélectionner trois réponses au sein d'une liste de dix possibilités, dont une modalité « autre », permettant de rédiger de manière libre une proposition non formulée dans le questionnaire. L'organisation de la vie et des cours à l'école²⁸ (38%) et le confort et la propreté des locaux et des espaces extérieurs arrivent respectivement en première et deuxième places (36%). L'amélioration de la protection des jeunes contre la violence et le harcèlement et l'orientation des jeunes via l'école (options, filières, métiers, etc.), sont tous deux considéré comme des domaines d'actions prioritaires par 30% des jeunes.

Les informations et conseils sur les études et le futur ainsi que la préparation à la vie professionnelle sont davantage pointées par les jeunes les plus « âgés »: ces deux items ont respectivement été reconnus comme prioritaires par 35% et 31% des 16-17 ans. On note également une proportion plus importante de filles que de garçons qui affirment l'importance de l'orientation (conseils et informations): cet item a été choisi par 33% d'entre elles contre 26% de garçons.

²⁸ Quelques exemples étaient suggérés pour cette catégorie : « horaires, sorties, règlement d'ordre intérieur, cours, manière des professeurs de donner cours, etc. ».

Les éléments les plus souvent renseignés au travers de la modalité « autre » concernent tout d'abord la manière dont les cours sont donnés. Certains souhaiteraient que les cours soient organisés de façon plus ludique, plus interactive (avec une réelle écoute des jeunes), plus collective (travaux en groupes) et active, en s'appuyant notamment sur des visites de terrain/sorties, ou encore, en intégrant davantage d'aspects manuels et d'expérimentation, et ce, « y compris dans l'enseignement général ». Certains indiquent également que le contenu des cours devrait davantage être en lien avec leurs aspirations et orientations futures. Un certain nombre de jeunes mentionnent aussi leur souhait d'une utilisation de supports de cours plus actuels, liés aux technologies numériques.

Un autre élément important qui est rapporté dans les commentaires des jeunes concerne les horaires et l'organisation des journées d'école. Certains mentionnent par exemple le souhait de commencer plus tard la journée (« le matin, notre cerveau n'est pas encore bien réveillé »), de diminuer le nombre d'heures de cours, d'avoir davantage de temps libre, ou encore, d'augmenter le nombre d'activités organisées dans le cadre de l'école.

Quelques jeunes parlent également des rapports des élèves avec les professeurs, en mettant en avant un manque de soutien en cas de difficultés, ou d'écoute et de compréhension. Un jeune écrit par exemple qu'il souhaiterait « plus d'interactions entre élèves et professeurs, une relation de confiance, [...] il faudrait qu'ils nous épaulent plus ».

Parmi les autres thématiques relevées, on notera : la sécurité au sein de l'école, la diminution de la pression et du stress, plus de droits des enfants au sein de l'école, ou encore, le respect de chaque personnalité.

La question des droits de l'enfant à l'école est vaste. Si la consultation n'épuise évidemment pas toutes ses dimensions, les résultats présentés dans ce rapport confirment, si besoin en était, l'urgente nécessité de réfléchir l'école sous la lunette des droits des enfants et, par-là, de leur bien-être.

Il est essentiel et urgent de travailler la question des relations entre enfants/jeunes et entre enfants/jeunes et adultes, de la non-discrimination entre les élèves et de leur participation aux décisions qui les concernent dans la sphère scolaire.



**TEMPS LIBRE
ET ACTIVITÉS
DE LOISIRS**

Le temps libre, les activités de loisirs et le jeu contribuent à l'épanouissement, au bon développement et au bien-être de l'enfant. Il s'agit d'un droit inscrit dans la Convention internationale des droits de l'enfant, à l'article 31 :

« 1. Les États parties reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique.

2. Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant de participer pleinement à la vie culturelle et artistique, et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité. »

(ONU (1989), Convention internationale des droits de l'enfant, Article 31)

Il est essentiel de garantir l'accès aux loisirs à tous les enfants sans exception, quel que soit leur état de santé ou le milieu de vie dans lequel ils évoluent.

Parmi ses Observations finales publiées début de l'année 2019, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU s'est montré préoccupé de l'existence de situations de discrimination pour les enfants vivant dans la pauvreté et les enfants en situation de handicap en matière d'accès aux loisirs. Il a adressé à la Belgique la recommandation suivante :

« [...] redoubler d'efforts pour garantir aux enfants, y compris aux enfants issus de familles défavorisées, aux enfants handicapés et aux enfants réfugiés et migrants, le droit au repos et aux loisirs et le droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives inclusives et adaptées à leur âge, dans des espaces sécurisés, accessibles, desservis par les transports en commun et non-fumeurs, et pour faire en sorte que les enfants disposent de suffisamment de temps pour exercer ces droits. Il lui recommande également de conserver des espaces verts paysagers et des espaces ouverts et de veiller à ce que les enfants y aient accès ».

(ONU (2019), Comité international des droits de l'enfant, Observations finales, n°40)

Dans notre enquête par questionnaire, nous avons interrogé les enfants et les jeunes sur leur temps libre et leurs pratiques de loisirs, et plus particulièrement sur des aspects d'évaluation et de satisfaction concernant la pratique d'activités organisées en dehors de l'école. Les questionnaires adressés aux plus grands comprenaient également quelques questions concernant le choix des activités, ou encore, les obstacles à la pratique de celles-ci.

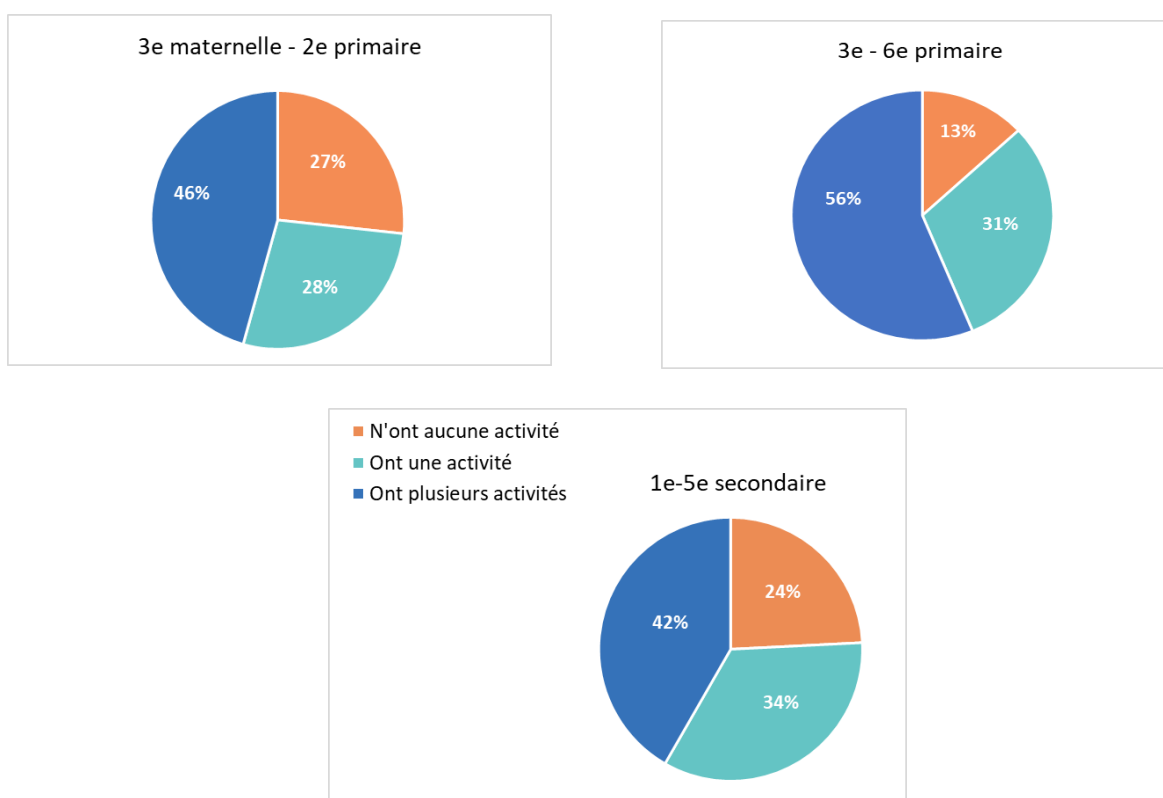
ACTIVITÉS DE LOISIRS EN DEHORS DE L'ÉCOLE

La consultation révèle que **27%** de 3^e maternelle à 2^e primaire affirment ne **jamais avoir d'activités** en dehors de l'école. Ce taux baisse au fil de l'âge et des années scolaires, pour atteindre 15% pour les enfants de 2^e primaire.

Au niveau du secondaire, la non-participation à des activités des loisirs organisés en dehors de l'école concerne un taux relativement similaire, de **24%** des jeunes.

Si l'on observe que les enfants de 3^e à la 6^e primaire sont moins nombreux à ne jamais pratiquer d'activité de loisirs hors temps scolaire, c'est tout de même le cas pour **13%** d'entre eux.

Figure 18 : Activités en dehors de l'école (3 groupes d'âges)



Les enfants de 3^e-6^e primaire se démarquent donc en termes de participation aux activités de loisirs en dehors de l'école par rapport aux plus jeunes et aux plus âgés ; ils sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux à affirmer avoir plusieurs activités en dehors de l'école que les enfants des autres tranches d'âges interrogés (56% contre 46% chez les plus jeunes, et 42% chez les plus âgés).

Si les « ados » et les jeunes (1^e-5^e secondaire) sont souvent perçus comme ayant peu, ou moins, d'activités de loisirs en clubs ou associations (sportives, culturelle,...), on constate que tout de même **7 sur 10** d'entre eux affirment avoir une activité de loisirs dite « organisée » (au moins une fois tous les 15 jours) et que près de 4 jeunes sur 10 mentionnent même la pratique de plusieurs activités. La participation à des activités organisées tend toutefois à diminuer au fil des années scolaires en secondaire: si 18% des jeunes âgés de 12 à 13 ans affirment n'en pratiquer aucune, cela concerne 23% des 14-15 ans et 32% des 16-17 ans des jeunes interrogés dans le cadre de la consultation.

Notons que tant pour le niveau maternel/primaire que pour le niveau secondaire, les filles et les garçons ne se différencient pas de manière significative au niveau du taux de participation à une ou plusieurs activités « organisées ».

« Je ne fais **aucune activité** en dehors de l'école » (« organisées »):

3^e maternelle-2^e primaire : **1 enfant sur 4**

3^e – 6^e primaire : **1 enfant sur 10**

1^e – 5^e secondaire : **1 jeune sur 4**

En complément de ces informations, nous avons également interrogé les jeunes de la 1^e à la 5^e secondaire sur leurs activités de loisirs en dehors de chez eux qui se pratiquent sans adulte. Nous les évoquerons dans cette partie en tant que « loisirs non organisés ». En effet, les jeunes devenant de plus en plus autonomes dans leurs pratiques et activités au fil de l'âge, il était intéressant d'inclure des activités de loisirs individuelles ou collectives, qui se pratiquent avec d'autres jeunes, en dehors d'institutions de loisirs et d'une programmation plus « classique » d'activités. Ceci peut, par exemple, concerner la pratique du skateboard, du jogging, de streetdance, du football entre amis, la pratique de la musique dans un groupe, etc. Parmi les jeunes de secondaire (1^e-5^e), **68%** d'entre eux affirment avoir ce type d'activités en dehors de l'école et **35%** déclarent même en pratiquer plusieurs.

Contrairement aux pratiques de loisirs inscrits dans des clubs ou dans des associations, on ne remarque pas pour les loisirs non organisés de différence significative entre les jeunes du secondaire selon leur âge ; ce qui signifie qu'ils affirment dans les mêmes proportions avoir une ou plusieurs de ces pratiques en dehors de l'école, peu importe leur tranche d'âges. Par contre, on note bien une différence entre la participation des filles et des garçons parmi les jeunes de secondaire : le taux de participation des garçons à au moins une activité dite « non organisée » est plus important que celui des filles (72% contre 64% pour les filles). Les garçons sont également proportionnellement plus nombreux que les filles à déclarer en pratiquer plusieurs (41% contre 31% des filles).

Un certain nombre de jeunes affirment par contre n'avoir absolument aucune pratique de loisirs, qu'elle soit organisée ou non : cela concerne environ **14%** de l'ensemble des jeunes de 1^e à 5^e secondaire que nous avons interrogés. Lorsque l'on s'interroge plus spécifiquement sur le profil de ces jeunes, trois-quarts d'entre eux sont âgés de 14 à 16 ans, et **cette absence d'activités concerne davantage les filles que les garçons**²⁹. Il est toutefois important de noter que nous avons orienté le questionnement autour de l'exercice d'activités spécifiques et que nous n'avons pas, dans le cadre de cette enquête, étendu celui-ci aux pratiques des jeunes liées à leur sociabilité (ex : voir des ami.e.s). Or, celles-ci peuvent également occuper une part importante du temps libre, surtout chez les jeunes de secondaire.

14% des jeunes de **secondaire** (1^e -5^e) déclarent n'avoir **AUCUNE** activité de loisirs « organisée » ou « non organisée » en dehors de chez eux (hors temps scolaire)

SOUHAITS EN MATIÈRES DE TEMPS LIBRE ET D'ACTIVITÉS

Si près de la moitié des enfants et des jeunes interrogés se déclarent satisfaits quant au nombre d'activités qu'ils pratiquent en dehors de l'école, **37%** des enfants de 3^e maternelle à 2^e primaire et **40%** des enfants de 3^e-6^e primaire souhaiteraient en avoir davantage. Ce taux monte même jusqu'à **52%** pour les jeunes fréquentant l'enseignement secondaire. On ne note pas de différences significatives entre les taux de satisfaction/d'insatisfaction pour les filles et les garçons.

« J'aimerais avoir **PLUS** d'activités en dehors de l'école » :

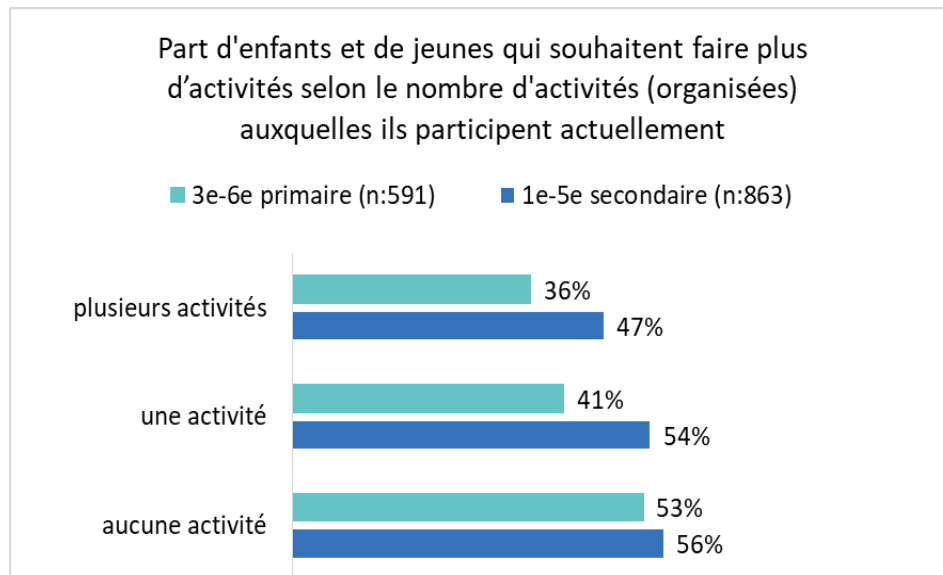
- 3^e maternelle-2^e primaire : **4 enfants sur 10**
- 3^e – 6^e primaire : **4 enfants sur 10**
- 1^e – 5^e secondaire : **5 jeunes sur 10**

Pour les enfants de 3^e à 6^e primaire ainsi que les jeunes de 1^e à 5^e secondaire, on observe un lien entre la pratique d'activités de loisirs dans des clubs et organisations et le souhait d'en pratiquer davantage. Comme le graphe suivant l'illustre (Figure 19), ceux qui pratiquent déjà

²⁹ 80 filles et 40 garçons.

plusieurs activités dans des clubs ou associations sont proportionnellement moins nombreux que les autres jeunes à affirmer vouloir en pratiquer d'autres en plus, et ceux qui n'en pratiquent aucune expriment davantage ce souhait d'avoir plus d'activités de loisirs (surtout pour les 3^e-6^e primaire).

Figure 19 : Souhait de participation à davantage d'activités selon le niveau de participation actuel – 3^e-6^e primaire et 1^e-5^e secondaire

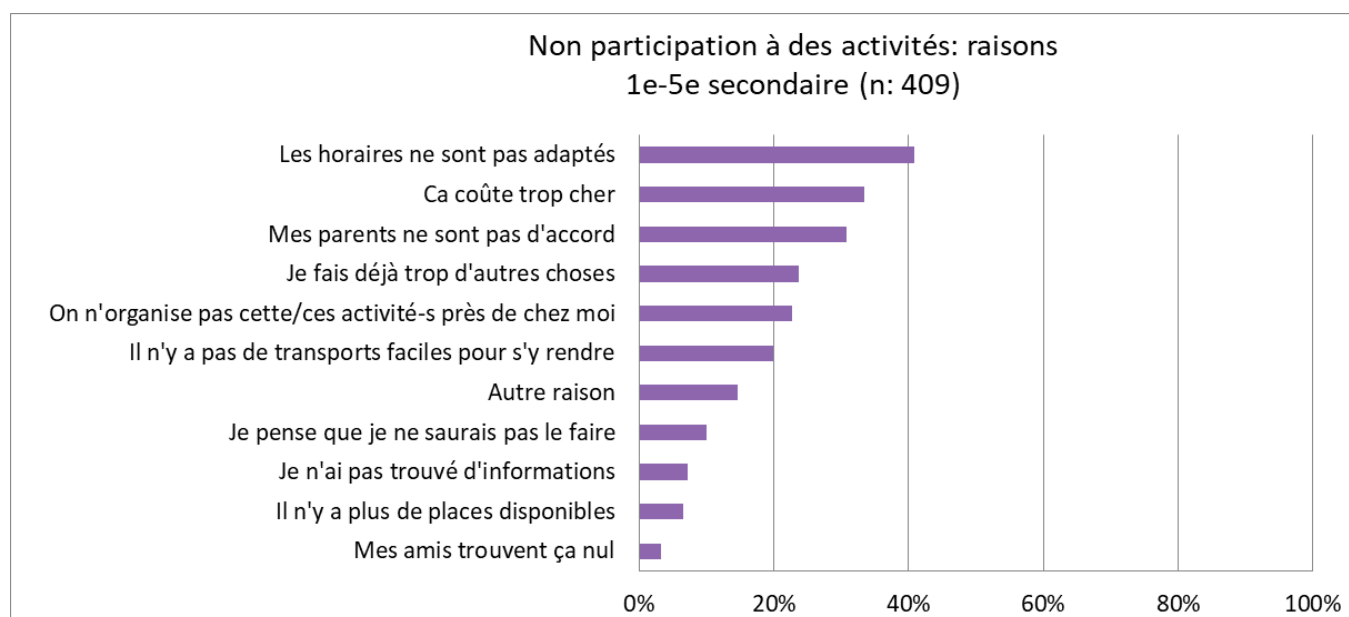


Au niveau des enfants plus jeunes, inscrits en 3^e maternelle jusque 2^e primaire, ce lien n'est pas avéré : la proportion de ceux qui souhaiteraient pratiquer davantage d'activités de loisirs est relativement similaire, peu importe leur niveau de participation. On constate par ailleurs que les enfants de 3^e maternelle se distinguent des enfants de 1^e et 2^e primaire sur cette question, puisqu'ils sont moins nombreux (**25%**) à vouloir davantage d'activités de loisirs. Ils sont par ailleurs proportionnellement plus nombreux à souhaiter avoir un nombre moins élevé d'activités : puisque cela concerne **14%** d'entre eux, contre à peine 5% pour les 3^e-6^e primaire, et 4% pour les jeunes de secondaire.

Pour les jeunes de secondaire, nous avons poussé le questionnement plus loin, afin de prendre en considération les obstacles à la pratique d'activités de loisirs. Tout d'abord, en leur demandant s'ils avaient déjà voulu faire une activité sans pouvoir la faire : cela concerne **47%** des jeunes interrogés, avec une proportion plus importante de filles que de garçons (52% contre 42%). Ensuite, en investiguant les principales raisons qui ont empêché cette participation (409 répondants au total- Figure 20)³⁰.

³⁰ Possibilité d'opter pour 5 choix parmi 11 propositions « prédéfinies » dans le questionnaire (dont « autres »).

Figure 20 : Raisons à la non-participation à des activités -1^e-5^e secondaire



Si les horaires non adaptés représentent la première raison la plus citée par les jeunes, on observe que le coût suit de près : **34%** de ces jeunes mentionnent qu'ils n'ont pas pu pratiquer une activité de loisirs pour des motifs d'ordre financier. Notons également que le manque d'offre d'activités, mais aussi des problèmes d'accessibilité liés aux transports sont rapportés par environ **20%** de jeunes parmi ceux ayant déclaré n'avoir pas pu pratiquer une activité de loisirs.

En ce qui concerne plus largement la question du temps libre : si **30%** des enfants de 3^e à 6^e primaire affirment ne pas disposer de suffisamment de temps pour « faire ce qu'ils ont envie de faire en dehors de l'école », ils sont plus de la moitié en secondaire (**53%**) à déclarer manquer de temps libre³¹. Alors que parmi les enfants de 3^e-6^e primaire, les garçons et les filles affichent des taux de satisfaction relativement similaires, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à marquer ce manque de temps libre en secondaire (60% de filles contre 45% de garçons). Ce manque est également lié à l'âge des jeunes de la 1^e à la 5^e secondaire, et va en augmentant : il est mentionné par 38% des 12-13 ans, 54% des 14-15 ans et 64% des 16-17 ans.

³¹ Cette question n'a pas été posée aux enfants les plus jeunes de notre échantillon ; elle était adressée aux enfants de 3^e à 6^e primaire de la manière suivante : « As-tu assez de temps pour faire ce que tu as envie de faire en dehors de l'école ? » ; et formulée comme suit pour les jeunes de 1^e à 5^e secondaire : « As-tu le sentiment d'avoir assez de temps libre pour te détendre ? ».

Nous avons demandé aux jeunes de secondaire qui affirmaient manquer de temps libre quelles en étaient les principales raisons³². Comme nous pouvons le voir dans le graphe suivant (Figure 21), les deux raisons ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages parmi les éléments proposés dans le questionnaire concernent le temps lié à l'école : **62%** des jeunes qui estiment ne pas avoir assez de temps libre évoquent une surcharge de travaux scolaires, et **47%** d'entre eux estiment que la journée d'école est trop longue pour avoir assez de temps libre.

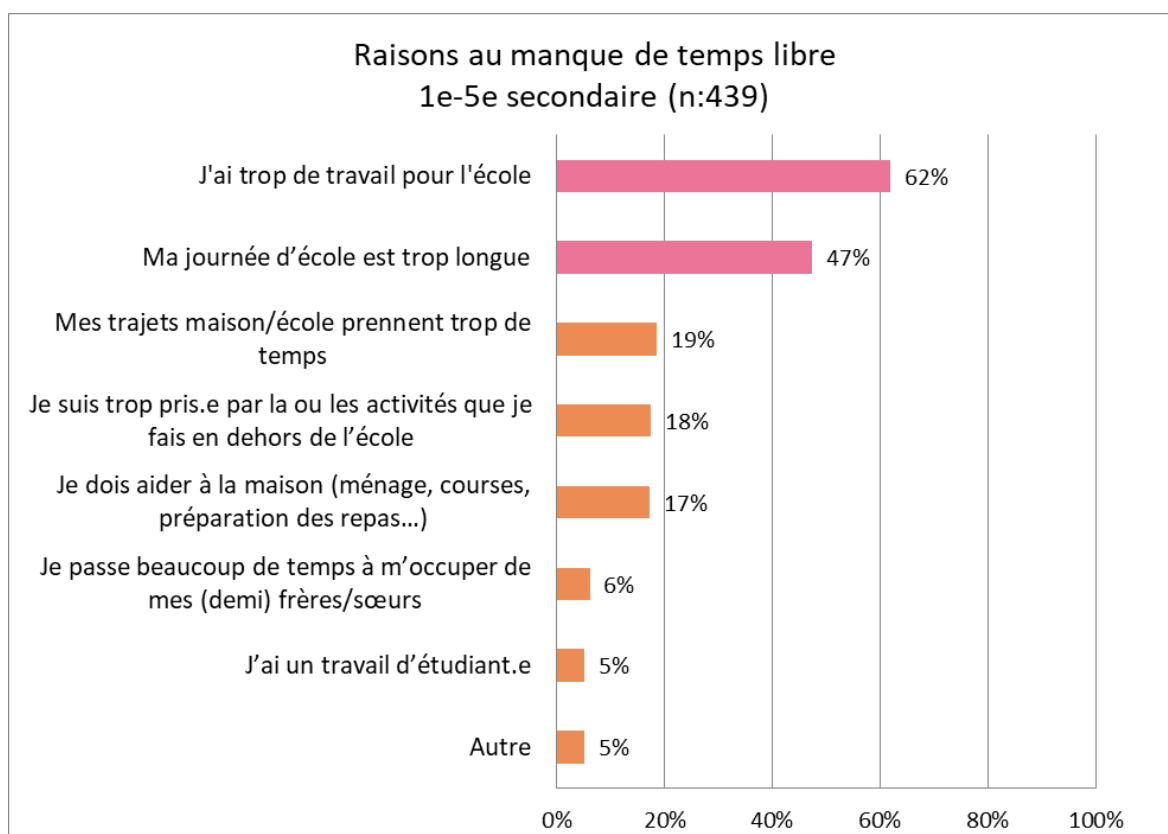
Si, comme nous l'avons souligné plus haut, les filles sont plus nombreuses à pointer ce manque de temps libre, on constate aussi qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à pointer la surcharge de travail pour l'école comme l'une des raisons principales à ce manque de temps libre³³. Si l'aide à la maison est beaucoup moins citée par les répondants (17%), il s'agit également d'une raison plus souvent relevée par les filles parmi ceux/celles qui affirment manquer de temps libre (20% parmi les filles contre 12% parmi les garçons).

Plus d' 1 jeune sur 2 de secondaire (1^e -5^e) affirment **manquer de temps libre**. La **surcharge de travail scolaire** est la raison la plus souvent pointée par ces jeunes (62%)

³² Les jeunes pouvaient choisir maximum deux réponses parmi les 8 éléments proposés (dont la modalité « autre »).

³³ C'est le cas pour 65% de filles contre 54% de garçons parmi ceux/celles qui affirment manquer de temps libre.

Figure 21 : Principales raisons au manque de temps libre – 1^e-5^e secondaire



On remarque également quelques différences dans les motifs indiqués par les jeunes selon leur âge. La journée d'école trop longue est ainsi davantage mise en avant par les 14-17 ans que par les 12-13 ans (32%), qui rappelons-le, sont déjà également moins nombreux à estimer manquer de temps libre. Comme on pouvait s'y attendre, le fait d'avoir un travail d'étudiant est également plus affirmé par les répondants plus âgés (9% parmi les 16-17 ans contre 4% parmi les 14-15 ans et 1% parmi les 12-13 ans).

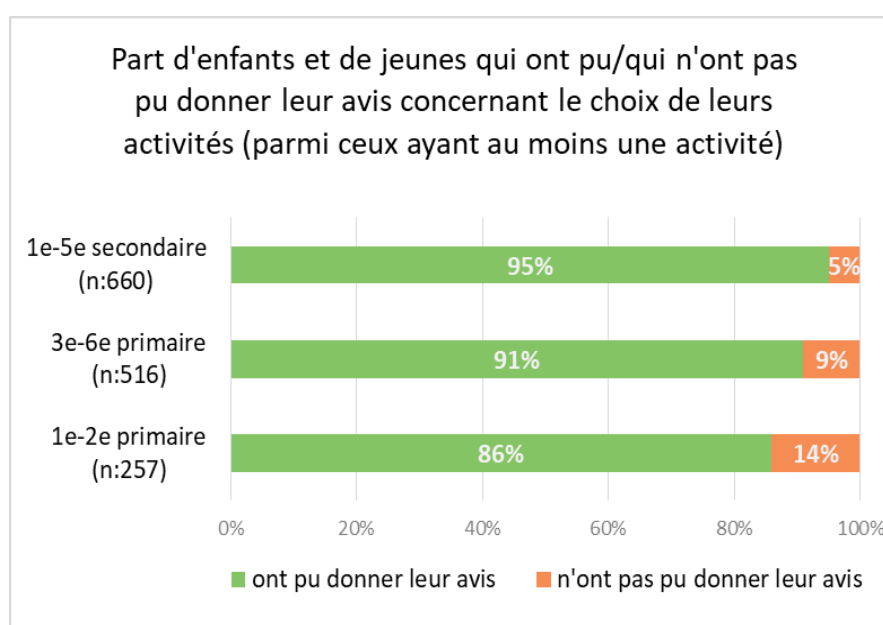
AVIS DES ENFANTS ET JEUNES DANS LE CHOIX DES ACTIVITÉS

Environ **9 enfants/jeunes sur 10** parmi ceux ayant au moins une activité (1^e primaire à 5^e secondaire) affirment que les adultes leur demandent leur avis sur les activités qu'ils souhaitent pratiquer. Tout comme dans d'autres domaines impliquant des décisions relatives à l'organisation de la vie de l'enfant, on observe qu'un nombre plus important d'enfants/jeunes soutient cette affirmation au fil des âges.

Parmi les jeunes de secondaire qui ont une ou plusieurs activité(s) et ont pu donner leur avis sur le choix de celle(s)-ci, à peine **1%** d'entre eux notent que cet avis n'a pas du tout été pris en considération, **21%** mentionnent que celui-ci a été en partie pris en compte, et **78%** totalement. Nous n'avons malheureusement pas pu prendre la mesure de la réalisation effective de cette participation, incluant la prise en considération des avis exprimés, pour les autres tranches d'âges interrogées.

Comme nous l'avons souligné plus haut, la part des enfants souhaitant pratiquer davantage d'activités est en tout cas importante, a fortiori, pour les enfants et jeunes qui ne pratiquent aucune activité. Ceci nous indique que pour un certain nombre d'enfants et de jeunes, le fait de n'avoir aucune activité ne relève pas de leurs propres choix. Ceci pose bien évidemment des questions, notamment en termes d'accessibilité des activités de loisirs.

Figure 22 : Non-participation dans le choix des activités (3 groupes d'âges)



Lors de l'enquête relative aux pratiques culturelles des jeunes à l'ère du numérique, portée par l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse et l'Observatoire des politiques culturelles³⁴, nous avons demandé à des enfants et des jeunes de 5^e-6^e primaire et de 3^e-4^e secondaire (1263) s'ils avaient des activités/hobbies, dont ils ne pourraient pas se passer (qu'ils soient « organisés » ou non) : 83% d'entre eux ont répondu par l'affirmative.

³⁴ <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=20178>

Le tableau ci-dessous (Figure 23) répertorie les réponses (laissées en texte libre) par catégories. On constate ainsi que le sport est de loin la catégorie qui a recueilli le plus de suffrages de la part des enfants et des jeunes qui affirment avoir une activité dont ils ne pourraient se passer (**6 enfants/jeunes sur 10** parmi ceux-ci).

Figure 23 : Hobbies dont les enfants et jeunes ne pourraient pas se passer (5^e-6^e primaire et 3^e-4^e secondaire) - Extrait d'une étude menée par l'OEJAJ en partenariat avec l'OPC (n : 897)

	% Garçons	% Filles	% Total
SPORT	63%	57%	60%
football	27%	7%	18%
danse	4%	15%	10%
équitation	2%	6%	4%
gymnastique	2%	6%	4%
basket	5%	3%	4%
natation	3%	3%	3%
sports de combat/arts martiaux	4%	1%	2%
<i>Autres sports*</i>	53%	59%	55%
ACTIVITES CREATIVES-ARTISTIQUES	5%	6%	5%
JEUX VIDEO	10%	5%	7%
INSTRUMENT-CHANT	2%	6%	4%
LECTURE	4%	5%	5%
MUSIQUE (écoute)	3%	4%	4%
<i>Autres hobbies*</i>	13%	17%	15%
* Catégories de hobbies/sports mentionnés par moins de 3% des enfants et des jeunes.			
Données issues de l'enquête « Pratiques culturelles des jeunes à l'ère du numérique », portée par l'OEJAJ et l'OPC (2019)			

Il est essentiel de garantir aux enfants l'espace et le temps nécessaires, en dehors du temps consacré à la vie scolaire, afin qu'ils puissent se reposer, jouer et participer à des activités de loisirs épanouissantes, qui contribuent à leur bien-être et à leur développement physique et intellectuel.

Afin de garantir l'accès de tous les enfants et jeunes à des activités de loisirs, il importe de se pencher de manière plus approfondie sur la question des obstacles qui peuvent se poser à l'encontre de leur participation. Outre la question du temps qui peut être consacré aux loisirs et au repos évoquée ci-dessus, un certain nombre de facteurs doivent être réunis : une offre diversifiée pour chaque tranche d'âge en adéquation avec les attentes des enfants et des jeunes, la bonne diffusion de l'information sur cette offre, un coût (conditions tarifaires et accès au matériel nécessaire) permettant à tous les enfants et les jeunes de pouvoir participer à des activités épanouissantes sans discrimination, des modalités pratiques adaptées en termes d'horaires, d'accessibilité géographique (lieux et transports, particulièrement dans les zones rurales peu desservies), ou encore permettant l'accueil d'enfants à besoins spécifiques.

Ceci implique également de réfléchir plus largement aux différents obstacles socio-culturels à la participation de enfants et de jeunes, afin de rendre plus accessibles et adaptés les lieux d'activités existants, et que chaque famille et chaque enfant puissent librement (et aient envie de) pousser la porte d'institutions ou d'associations sportives ou culturelles, quels que soient leur origine, leur niveau de vie, leur situation familiale, ou encore, qu'il s'agisse de garçons ou de filles.

Outre la question de l'accès aux activités de loisirs, l'accueil des enfants doit être réfléchi pour réellement favoriser l'épanouissement de l'enfant et son bien-être. Ceci passe notamment par un encadrement de qualité, avec un nombre suffisant de professionnel.le.s de l'enfance et de la jeunesse, sensibilisés et formés à l'accueil des enfants, mais également aux droits de l'enfant.



**VIE DANS LE
QUARTIER**

Les enfants doivent également voir leurs droits réalisés dans leur quartier, leur village ou leur ville. Ainsi, les enfants ont le droit de grandir et de se développer dans un environnement sain et sécurisant, dans lequel il est possible de jouer et d'avoir accès à une série de services qui leur sont dédiés. Leur droit à la participation doit également être mis en œuvre au niveau local.

Dans ses observations finales, le Comité international des droits de l'enfant a pointé une série d'enjeux en lien avec le lieu de vie des enfants et ce, notamment, en matière de participation, d'environnement et de droit au repos, aux loisirs et activités récréatives, culturelles et artistique :

« 19. (...) le Comité rappelle que l'article 12 n'impose aucune limite d'âge en ce qui concerne le droit de l'enfant d'exprimer son opinion, et décourage les États parties d'adopter, que ce soit en droit ou en pratique, des limites d'âge de nature à restreindre le droit de l'enfant d'être entendu sur toutes les questions l'intéressant. Le Comité recommande à l'État partie :

- (...) De continuer de faire participer les enfants, en particulier les enfants en situation de vulnérabilité, aux consultations publiques locales et de veiller à ce que l'opinion des enfants aient un effet sur les politiques locales.

35. Le Comité note que la pollution de l'air, due en particulier au transport routier, est élevée dans l'État partie et qu'elle a des répercussions néfastes sur le climat et la santé des enfants, contribuant notamment à l'augmentation de l'asthme et des maladies respiratoires, même si la prévalence exacte de ces affections reste inconnue. (...)

40. (...) le Comité recommande à l'État partie de redoubler d'efforts pour garantir aux enfants, y compris aux enfants issus de familles défavorisées, aux enfants handicapés et aux enfants réfugiés et migrants, le droit au repos et aux loisirs et le droit de se livrer au jeu et à des activités récréatives inclusives et adaptées à leur âge, dans des espaces sécurisés, accessibles, desservis par les transports en commun et non-fumeurs, (...). Il lui recommande également de conserver des espaces verts paysagers et des espaces ouverts et de veiller à ce que les enfants y aient accès. »

(ONU (2019), Comité international des droits de l'enfant, Observations finales, n°19, 35, 40)

Pour agir en la matière, des actions doivent donc être mises en place à différents niveaux de pouvoir, de l'échelon communal au niveau fédéral.

Pour approcher la question des droits des enfants dans leur quartier/village, les enfants et les jeunes qui ont pris part à la consultation ont été interrogés sur plusieurs dimensions : leur accès à la nature (parc et espaces verts), leur accès à des lieux de loisirs, de sport et d'activités culturelles et leur sentiment de sécurité, de violence et de discriminations³⁵. Pour conclure, les enfants et les jeunes ont également été invités à sélectionner leurs priorités en termes d'action publique relative à leur quartier.

Concernant les résultats de la consultation, nous attirons l'attention des lecteurs sur les précautions à prendre dans les interprétations des chiffres présentés. En effet, si nous avons veillé à avoir une bonne répartition de l'échantillon parmi les provinces de Wallonie et à Bruxelles, le fait d'interroger les enfants et les jeunes dans une série d'établissements scolaires (16 pour les enfants de 3^e maternelle-2^e primaire, 22 pour les enfants de 3^e -6^e primaire, et 28 pour les jeunes de secondaire) n'assure évidemment pas une représentativité de tous les types de milieux de vie des enfants et jeunes répondants. Nous invitons le lecteur à prendre connaissance, en annexe, des informations sur la constitution de l'échantillon, en matière de répartition géographique, ainsi que sur les éléments rapportés par les enfants et les jeunes concernant leur lieu de vie (ville-village/communes urbaines-rurales).

³⁵ La question de leur participation à l'échelon local sera quant à lui traité dans la quatrième partie de ce rapport, consacré à cette thématique en particulier.

PARCS ET ESPACES VERTS

Environ la **moitié** des enfants de 3^e maternelle à 2^e primaire estime qu'il n'y a **pas beaucoup de parcs et de nature** dans leur quartier. C'est le cas pour un **tiers** des enfants de 3^e-6^e primaire. Environ la **moitié** des jeunes de 1^e-5^e secondaire pointent un manque à ce niveau dans leur quartier : 11% d'entre eux se disent « plutôt pas d'accord » avec le fait qu'il y ait assez d'espaces verts, jardins partagés, parcs, etc. et 39% vont jusqu'à se déclarer « pas du tout d'accord » avec cette proposition.

Figure 24 : Parcs et nature dans le quartier/village -3^e maternelle-2^e primaire

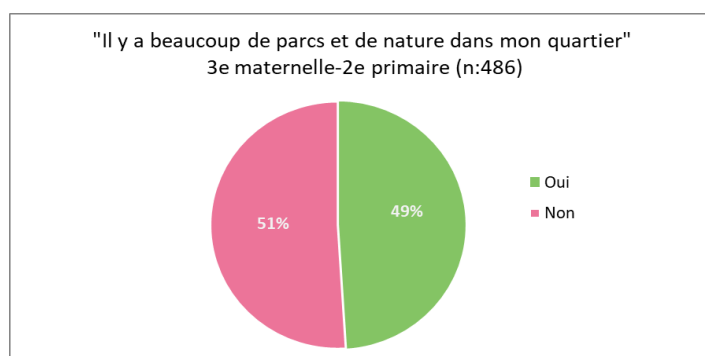


Figure 25 : Parcs et nature dans le quartier/village -3^e primaire-6^e primaire

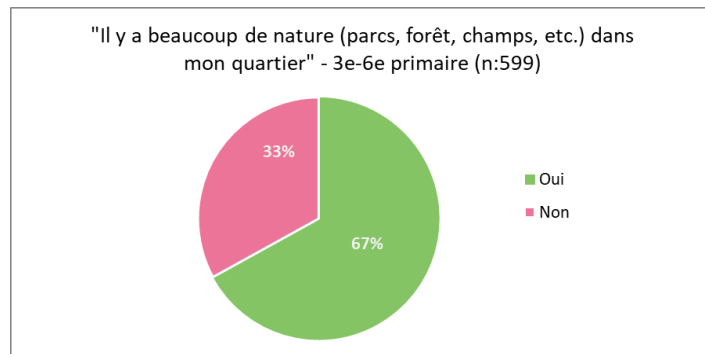
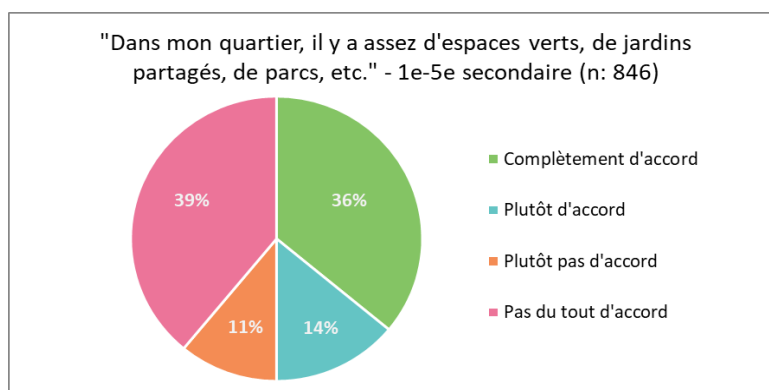


Figure 26 : Parcs et nature (en in-suffisance) dans le quartier -1^e secondaire-5^e secondaire



Alors qu'on ne note pas de différence de positionnement parmi les jeunes de secondaire selon qu'ils habitent des communes rurales ou urbaines, on retrouve ces différences chez les plus jeunes, selon qu'ils habitent « dans une ville », ou « dans un village »³⁶. Ceux qui habitent en ville sont en effet proportionnellement plus nombreux à dire qu'il n'y a pas beaucoup de nature (c'est le cas pour 60% d'entre eux en 3^e maternelle-2^e primaire, et pour 39% des enfants de 3^e-6^e primaire qui habitent dans des villes).

LIEUX DE LOISIRS, DE SPORT ET D'ACTIVITÉS CULTURELLES

Parmi les enfants et jeunes de 3^e primaire à 5^e secondaire interrogés, **3 enfants sur 10** affirment qu'il n'y a pas (/plutôt pas³⁷) d'**endroits pour jouer et faire du sport chez eux**.

Les jeunes de secondaire sont encore plus négatifs concernant l'existence **d'activités pour les enfants** dans leur quartier : ils sont **53%** à se dire « plutôt pas d'accord », voire « pas du tout d'accord » (31%) avec cette proposition. En ce qui concerne leurs propres possibilités de participer à des activités culturelles, on retrouve un taux de réponses négatives qui s'élève à **58%**. Si ces chiffres ne reflètent pas forcément l'offre réelle d'infrastructures et d'activités existantes au sein de leurs différents quartiers, il est interpellant de constater qu'une grande majorité de jeunes estiment ne pas y avoir accès. Il conviendrait de s'interroger davantage sur ce qui existe réellement et sur la répartition géographique de l'offre, sur la manière dont les informations sont diffusées (lieux, canaux, etc.) mais aussi sur les besoins et les manques des enfants et des jeunes en matière d'activités de loisirs/culturelles.

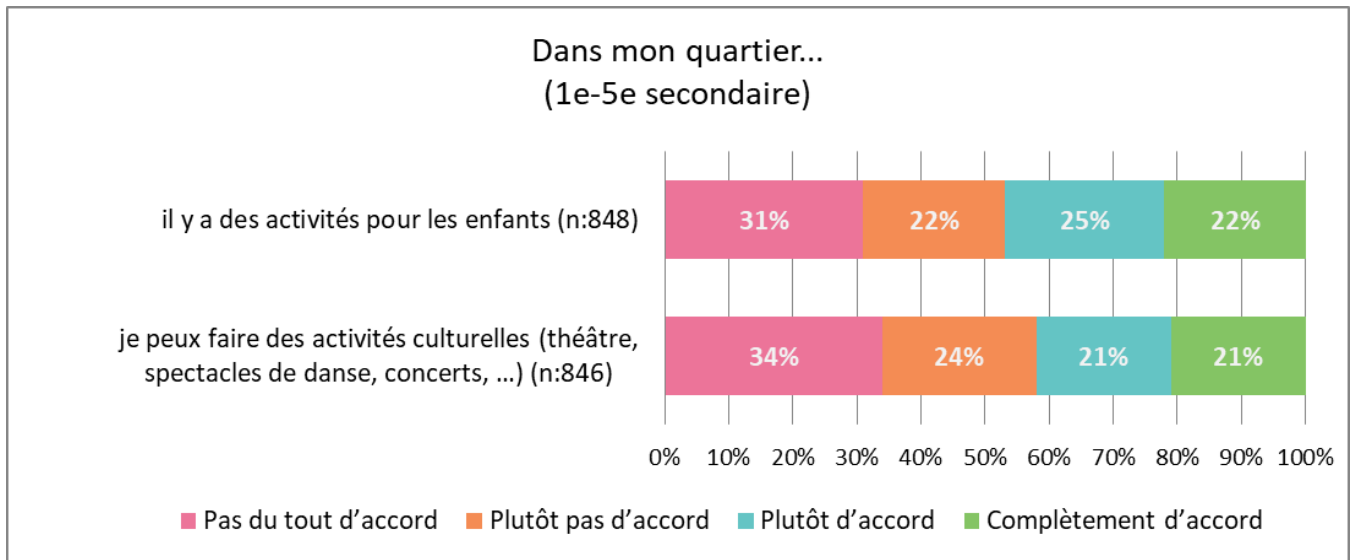
Plus de **3 jeunes sur 10** (1^e-5^e secondaire)
ne sont **pas du tout d'accord** avec le fait qu'ils aient la
possibilité de faire des **activités culturelles** dans leur quartier

³⁶ Les enfants de 3^e primaire-6^e primaire étaient interrogés de façon subjective sur cette question : il leur était demandé s'ils habitaient dans une ville ou un village. La même question, mais illustrée par des images, était posée aux enfants de 3^e maternelle- à 2^e primaire. Pour les jeunes de secondaire, il leur était demandé d'indiquer leur code postal. Nous avons donc eu accès à une donnée « objective », que nous avons ensuite pu recoder sur base d'un classement (OCDE) des communes rurales et urbaines en Belgique.

³⁷ Les enfants de 3^e-6^e primaire pouvaient se positionner sur l'existence d'endroits pour jouer et faire du sport en optant pour la réponse « oui » ou la réponse « non ». Les jeunes de 1^e à 5^e secondaire pouvaient quant à eux choisir parmi les modalités de réponses suivantes : complètement d'accord/plutôt d'accord/plutôt pas d'accord/pas du tout d'accord. Le taux de 3 jeunes sur 10 en secondaire concerne ceux qui ont opté pour la 3^e ou la 4^e modalité.

On constate notamment que les jeunes de secondaire vivant dans des communes urbaines sont plus nombreux par rapport à ceux qui habitent dans des communes rurales à affirmer l'existence d'une offre dans leur quartier, en ce qui concerne les activités pour les enfants (48% des jeunes de communes urbaines sont d'accord, voire complètement d'accord avec l'existence de cette offre, contre 41% des jeunes vivant dans des communes rurales), mais plus également les activités culturelles (45% contre 31%).

Figure 27 : Activités pour enfants/activités culturelles dans le quartier -1^e-5^e secondaire



SENTIMENT DE SÉCURITÉ, VIOLENCE ET DISCRIMINATIONS

Parmi l'ensemble des enfants et jeunes interrogés, **1 sur 5** ne se sent **pas en sécurité** dans son quartier. On constate le même taux de **1 enfant/jeune sur 5** qui estime qu'il y a de la **violence** dans le quartier où il vit³⁸. On observe un lien entre les réponses à ces deux questions, pour les trois tranches d'âges interrogées : ceux qui font état de violence dans leur quartier sont proportionnellement plus nombreux que les autres à affirmer ne pas s'y sentir en sécurité.

1 enfant/jeune sur 5 ne se sent pas en sécurité dans son quartier

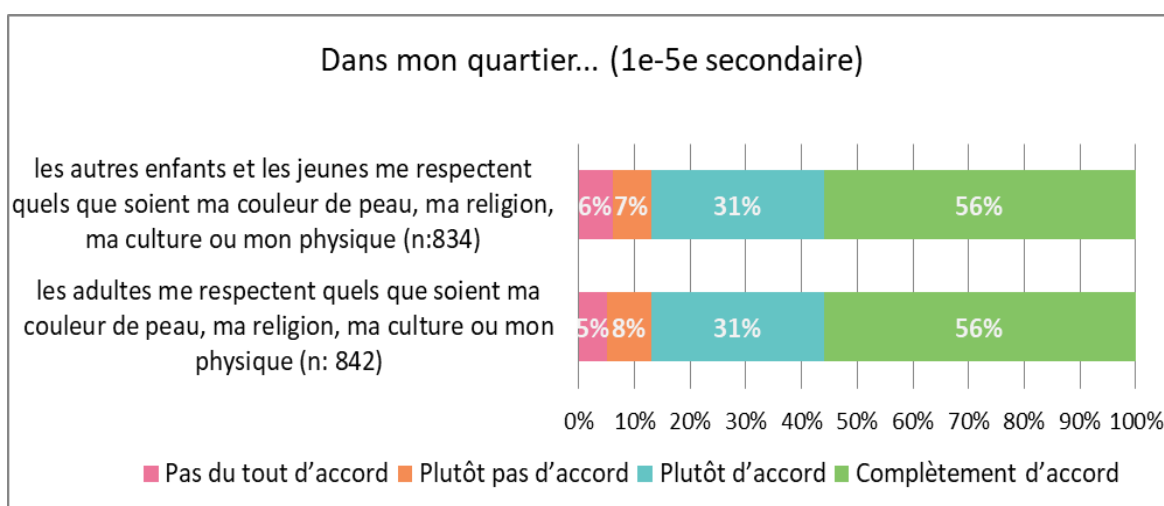
³⁸ Résultats pour les enfants de la 1^e primaire à la 5^e secondaire. Pour les plus petits (1^e et 2^e primaire), les enquêteurs utilisaient le terme « violence » mais aussi « bagarres », pour rendre plus claire (et moins abstraite) la question.

Au niveau des enfants de 3^e-6^e primaire, on constate que les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à déclarer ne pas se sentir en sécurité dans leur quartier (22% de filles contre 15% de garçons). On ne note pas de différence significative dans les réponses des garçons et des filles pour les autres tranches d'âges interrogées.

Pour les enfants de 3^e-6^e primaire et les jeunes de 1^e-5^e secondaire, le constat de violence est davantage rapporté par les enfants et jeunes qui habitent dans les villes, par rapport à ceux qui habitent dans des villages.

Nous avons également interrogé les jeunes de secondaire sur la thématique des discriminations, en leur demandant s'ils avaient le sentiment d'être respectés quels que soient leur **couleur de peau, leur religion, leur culture, ou leur physique**. Si une grande majorité des jeunes répondent de façon positive, on constate que **13%** d'entre eux ne se sentent **pas respectés** pour au moins l'une des raisons évoquées **par les autres enfants du quartier**. On observe également la même proportion de jeunes qui rapportent un **manque de respect de la part des adultes** (Figure 28).

Figure 28 : Respect dans le quartier -1^e-5^e secondaire

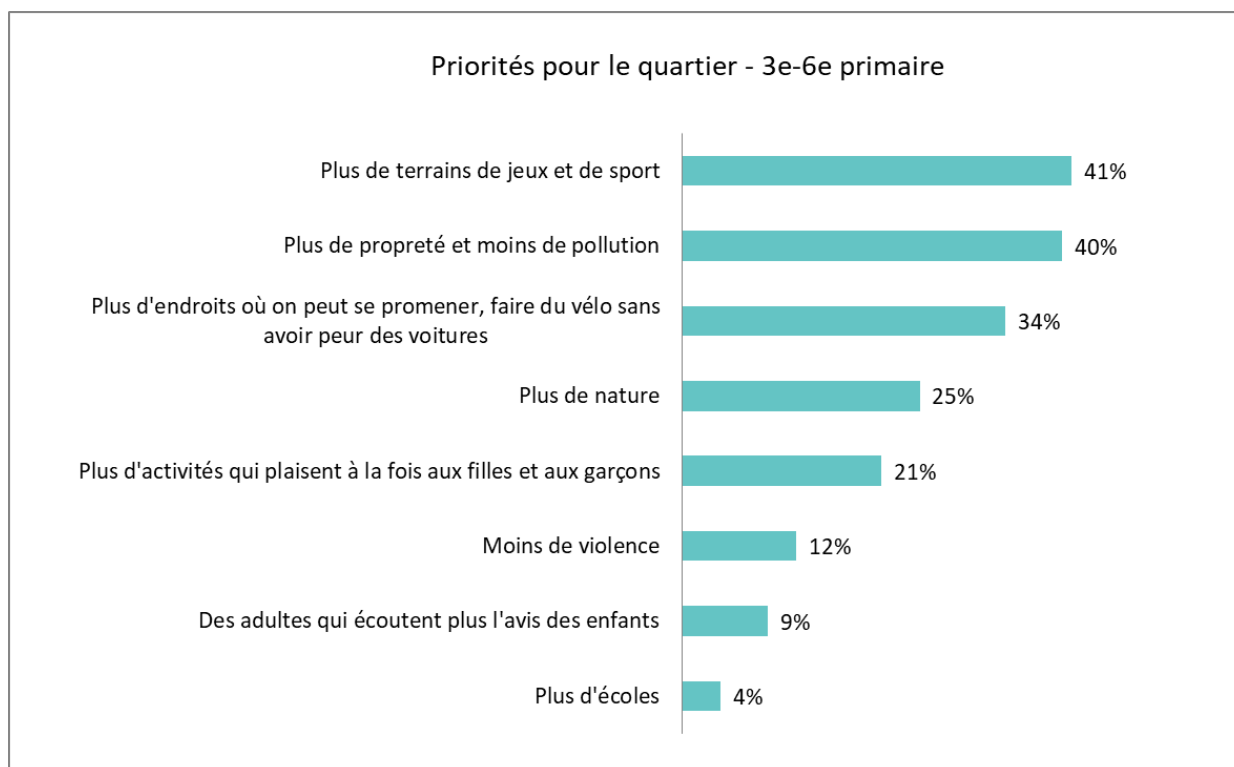


Les réponses à ces deux questions sont fortement liées : les jeunes qui témoignent d'un manque de respect de la part des adultes dans le quartier sont proportionnellement plus nombreux que les autres à témoigner d'un manque de respect de la part des enfants dans le quartier, et inversement. Ce sentiment de manque de respect (de la part des adultes ou des enfants) est par ailleurs également lié au constat de violence dans le quartier.

PRIORITÉS DES ENFANTS ET DES JEUNES POUR LEUR QUARTIER/VILLAGE

Comme pour l'école, nous avons également souhaité interroger les enfants sur les **axes de travail prioritaires pour améliorer la vie des enfants et des jeunes dans leur quartier**. Etant donné le caractère plus complexe de cette démarche de priorisation d'éléments, nous n'avons pas posé cette question aux plus jeunes (3^e maternelle à 2^e primaire), et nous l'avons adaptée aux deux autres tranches d'âges, en tentant d'obtenir un niveau d'information plus fin pour les jeunes de secondaire³⁹. Les enfants de 3^e à 6^e primaire pouvaient ainsi opter pour une à deux réponses parmi huit thématiques. Les jeunes de 1^e à 5^e secondaire pouvaient opter pour une à trois réponses parmi un ensemble de dix-huit propositions (dont la catégorie « autre »). Ces différents choix de réponses sont illustrés dans les deux graphes suivants (Figures 29 et 30).

Figure 29 : Priorités pour le quartier – 3^e-6^e primaire



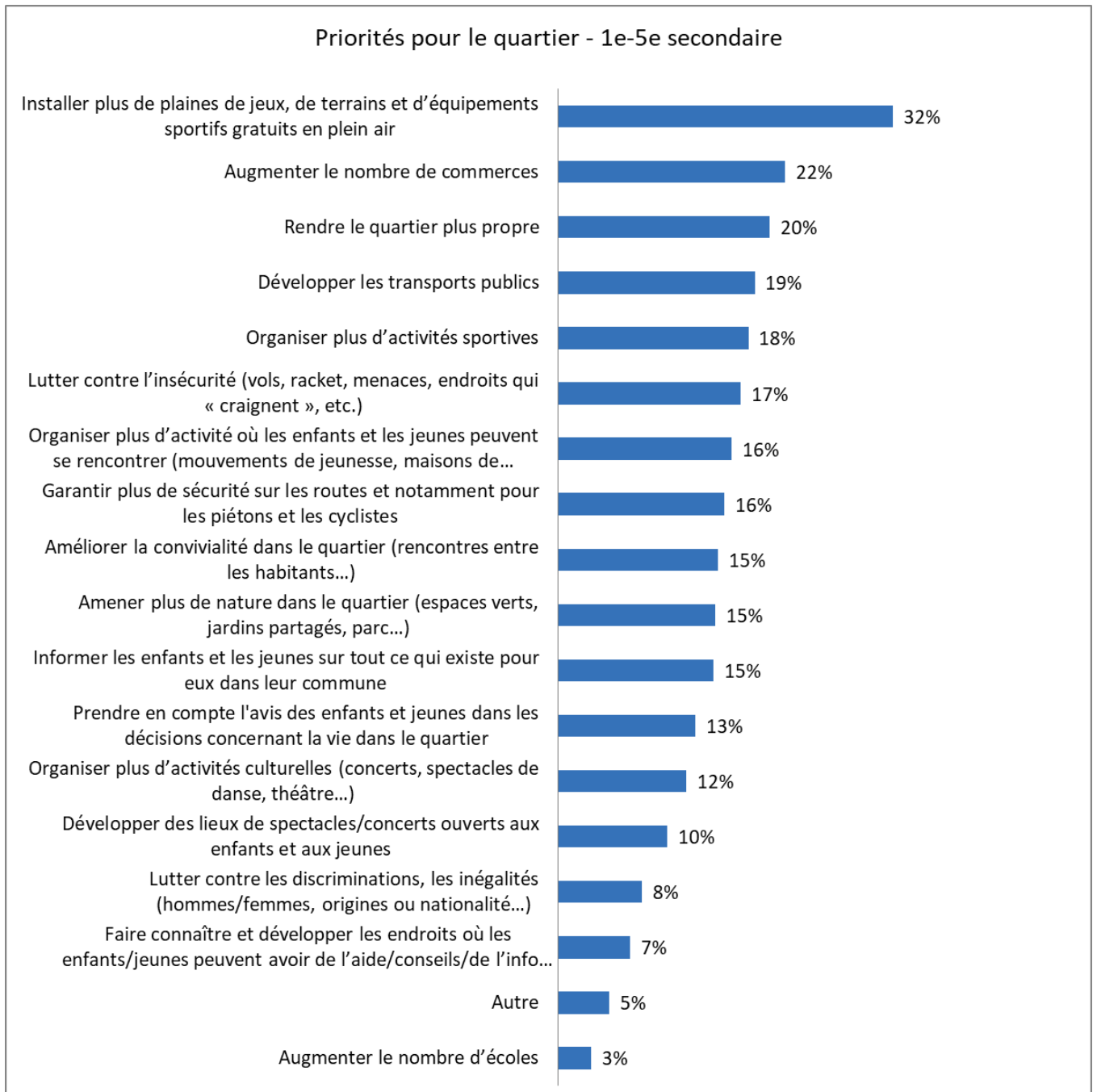
³⁹ Les questions étaient posées comme suit : pour les 3^e-6^e primaire : « Qu'est-ce qu'il faudrait dans ton quartier/ton village pour que les enfants soient plus heureux ? »/ pour les 1^e-5^e secondaire : « Sur quoi faudrait-il travailler en priorité pour améliorer le bien-être des enfants et des jeunes dans ton quartier/ton village ? ».

Au niveau des 3^e-6^e primaire, les trois items qui récoltent le plus de suffrages concernent la mise à disposition de davantage de **terrains de jeux et de sport**, le travail sur la **propreté et la pollution** dans le quartier, et l'accès à des **endroits où se promener/faire du vélo sans la crainte du trafic automobile**.

Le développement de terrains de jeux et de sport est plus souvent mis en avant par les enfants habitants des villages (45%) par rapport à ceux habitant des villes (38%). D'autres priorités sont davantage affirmées par des enfants vivant dans des villes : c'est le cas pour les thématiques liées au développement de la nature (« plus de nature » : 29% contre 19% des enfants vivant dans des villages) et à la diminution de la violence » (15% contre 8% des enfants vivant dans des villages).

On note également que la thématique « plus de nature » est davantage mise en avant par les plus petits : 36% des enfants de 8 ans (ou moins) ont opté pour cette proposition (contre 20% des enfants âgés de 9 ans, 23% des enfants de 10 ans, et 19% des enfants de 11 ans ou plus). Le choix de la proposition consistant à installer davantage de terrains de jeux et de sport est également lié à l'âge des enfants, avec une augmentation au fil des âges : alors que 31% des enfants de 8 ans (ou moins) estiment ce chantier prioritaire, c'est le cas pour 48% des enfants de 11 ans ou plus.

Figure 30 : Priorités pour le quartier -1^e-5^e secondaire



De façon générale, comme on peut le voir sur le graphe ci-dessus (Figure 30), de nombreuses thématiques de travail différentes sont jugées prioritaires par les jeunes de secondaire ; celle récoltant le nombre le plus important de suffrages ayant été choisie par **32%** d'entre eux. Cette priorité exprimée par le plus grand nombre de jeunes de secondaire rejoint celle mise le plus largement en avant par les enfants de 3^e-6^e primaire, puisqu'elle concerne l'installation de davantage de **plaines de jeux, terrains et équipements sportifs gratuits en plein air**.

Les cinq propositions suivantes qui récoltent entre 22% et 17% des suffrages concernent l'augmentation du nombre de **commerces**, le travail sur la **propreté** du quartier, le développement des **transports publics**, l'organisation de davantage d'**activités sportives** et **la lutte contre l'insécurité**.

Si la propreté du quartier et la lutte contre les discriminations sont des thématiques davantage relevées par les jeunes habitant dans des communes urbaines (22% contre 8% ; et 9% contre 4%), on note une surreprésentation de jeunes issus de communes rurales parmi ceux qui considèrent comme prioritaires l'augmentation du nombre de commerces, le développement des transports publics et l'amélioration de la convivialité dans le quartier (34% contre 20% ; 26% contre 18% , 22% contre 14%).

On note par ailleurs que les filles de secondaire sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à pointer comme axes de travail prioritaires l'organisation d'activités où les enfants et les jeunes peuvent se rencontrer (21% de filles contre 12% de garçons), ainsi que l'organisation d'activités culturelles (15% de filles contre 8% de garçons). On n'observe pas de différence significative selon le sexe au niveau des choix d'autres propositions.

Parmi les éléments mentionnés par les jeunes ayant opté pour la proposition « autre », on retrouve notamment les propositions suivantes : plus de jeunes/d'endroits où peuvent se rencontrer les jeunes, un meilleur éclairage, la finalisation de travaux, l'organisation de festivals, etc.



**PARTICIPATION
ET CONNAISSANCE
DES DROITS ET
SERVICES**

La participation des enfants est l'un des quatre principes-piliers de la Convention internationale des droits de l'enfant. L'avis de l'enfant doit être entendu et pris en compte dans toutes les décisions importantes qui le concernent, et ce dans tous les milieux de vie dans lesquels il évolue.

L'article 12 de la CIDE indique que :

« 1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale ».

(ONU, Convention internationale des droits de l'enfant, Article 12)

Dans ses Observations finales de février 2019, le Comité des droits de l'enfant rappelle par ailleurs à la Belgique que « [...] l'article 12 n'impose aucune limite d'âge en ce qui concerne le droit de l'enfant d'exprimer son opinion, et décourage les États parties d'adopter, que ce soit en droit ou en pratique, des limites d'âge de nature à restreindre le droit de l'enfant d'être entendu sur toutes les questions l'intéressant ». Il recommande d'accroître la participation de tous les enfants, en ayant une attention particulière par rapport à la participation des enfants dans le cadre de l'école, et aussi plus spécifiquement, à la participation des enfants migrants. Il préconise également de « continuer de faire participer les enfants, en particulier les enfants en situation de vulnérabilité, aux consultations publiques locales et de veiller à ce que l'opinion des enfants aient un effet sur les politiques locales ».

(ONU, Comité des droits de l'enfant, Observations finales, février 2019, n°40)

Les articles 13 et 14 de la Convention internationale des droits de l'enfant proclament par ailleurs le droit à la liberté d'expression ainsi que le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Le premier comprend « la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées [...] ».

En effet, une des conditions essentielles à la réalisation des droits de l'enfant, mais aussi à leur participation, tant aux décisions qui les concernent qu'à la vie sociale et culturelle, concerne l'information disponible et portée à la connaissance des enfants et des jeunes.

Dans notre enquête par questionnaire, nous avons interrogé les enfants et les jeunes sur leurs connaissances et la diffusion d'informations relatives aux droits de l'enfant, mais aussi sur la connaissance de différentes institutions et services qui leur sont destinés pour mettre en œuvre leur participation ou dont ils peuvent se saisir lorsqu'ils ont besoin d'aide dans différents domaines de leur vie.

Ce questionnement a bien entendu été davantage poussé pour les jeunes de secondaire, les questions destinées aux enfants de 3^e maternelle à 2^e primaire se limitant à la connaissance des droits de l'enfant et aux meilleurs moyens pour diffuser l'information à ce sujet.

PARTICIPATION SELON L'ÂGE ET LES DIFFÉRENTS « LIEUX DE VIE »

Concernant la participation à l'école, on constate que **20%** des enfants de 3^e-6^e primaire et **16%** des jeunes en secondaire (1^e à 5^e) affirment qu'on ne leur demande jamais leur avis à l'école sur les décisions importantes qui les concerne. Ce taux est encore plus important pour les enfants de 1^e et 2^e primaire, puisqu'il atteint **43%**.

« Les **adultes de l'école** ne me demandent **jamais mon avis** lorsque des décisions importantes me concernant sont prises » :

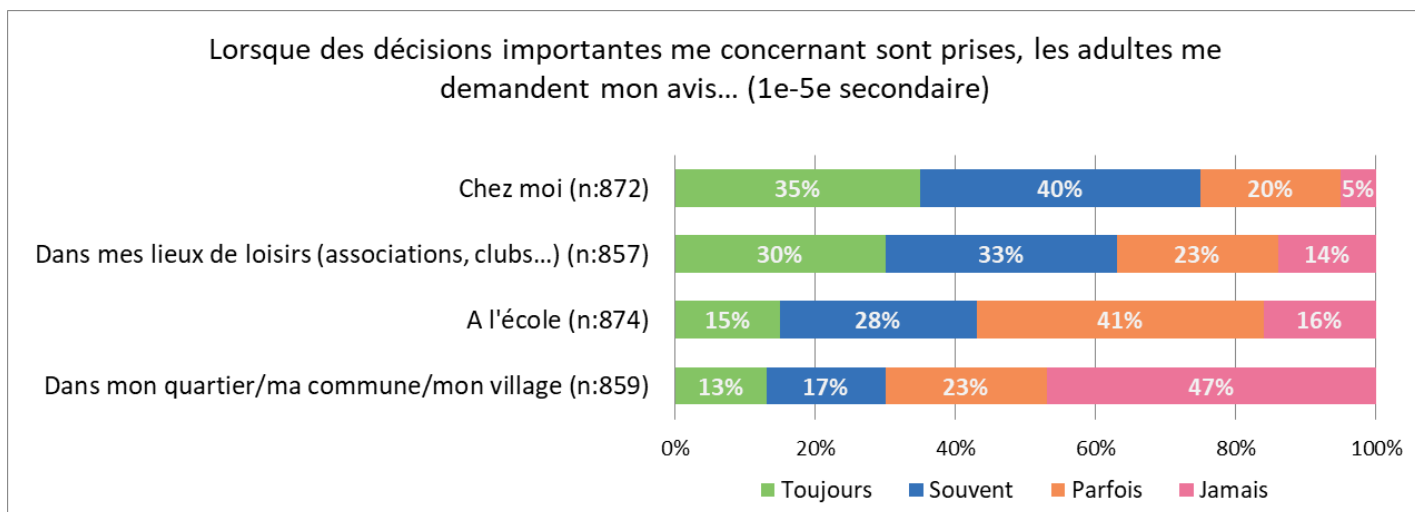
1^e-2^e primaire : **4 enfants sur 10**

3^e-6^e primaire : **2 enfants sur 10**

1^e-5^e secondaire : **2 jeunes sur 10**

Si l'on note des taux de participation différents selon les âges, on observe également des différences liées aux « lieux de vie » de l'enfant dans lequel celle-ci peut s'inscrire. C'est ce que nous permettent de mettre en avant les données récoltées auprès des jeunes de 1^e-5^e secondaire, pour qui le questionnement autour de cette thématique était le plus approfondi. Le graphe suivant (Figure 31) permet de constater une gradation du taux de participation, qui va d'un taux le plus élevé dans la sphère familiale, et relativement élevé pour les lieux de loisirs, à des taux beaucoup moins importants dans le cadre de l'école, et surtout, du quartier.

Figure 31 : Participation aux décisions dans différents lieux de vie – 1^e-5^e secondaire



Nous constatons par ailleurs une association entre ces différents items relatifs à la participation. Ce qui signifie que la participation dans un lieu de vie est associée à la participation au sein d'autres lieux de vie : les enfants et jeunes qui affirment qu'on leur demande leur avis dans un lieu ont également tendance à affirmer plus que les autres être écoutés dans d'autres sphères de vie. A l'inverse, on constate que ceux qui déclarent qu'on ne leur demande jamais leur avis dans un lieu sont proportionnellement plus nombreux à affirmer ne pas être écoutés dans au moins un autre lieu de vie.

Même si nous n'avons pas pu poser cette question de façon spécifique pour chaque « lieu de vie » et affiner les résultats en fonction du type de décision concernée, on constate tout de même que plus de la moitié des jeunes de secondaire (**52%**) estiment que leur avis est souvent, voire toujours (7%), pris en compte dans les décisions qui les concernent ; ils ne sont que 2% à affirmer que celui-ci n'est jamais pris en considération. Les jeunes de 16-17 ans se démarquent par rapport aux tranches d'âges plus jeunes sur cette question, puisqu'ils sont seulement 43% à estimer que leur avis est souvent/toujours pris en compte dans les décisions qui les concernent.

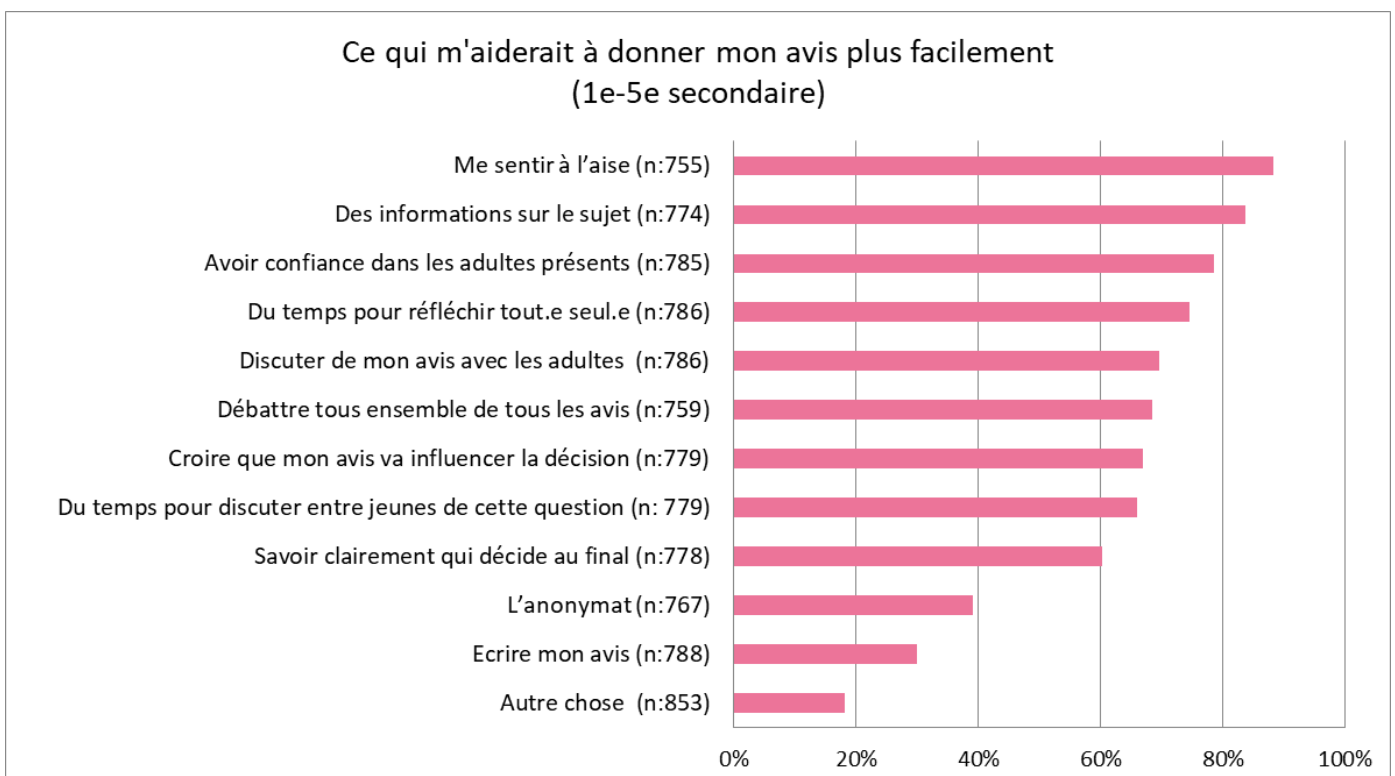
Notons encore que **14%** des jeunes de secondaire indiquent ne pas être d'accord (« pas du tout d'accord » ou « plutôt pas d'accord ») avec les décisions prises concernant leur orientation (filiales, cours à option...).

Il est tout de même important de préciser qu'environ 1 jeune sur 3 (**34%**) estime que donner son avis sur une décision qui le concerne représente une tâche difficile. Lorsqu'on demande aux jeunes de 1^e-5^e secondaire ce qui pourrait les aider à donner leur avis plus facilement, arrive en tête de liste le fait de **se sentir à l'aise** (88%), dépendant bien entendu des conditions dans lesquelles peut se mettre en place la participation (lieux, confiance en les autres, écoute, etc.), mais aussi de la confiance en soi des jeunes, qui constitue par ailleurs un élément mis en avant par plusieurs jeunes ayant opté pour la modalité « autre chose ».

La **confiance** dans les adultes présents est non seulement mentionnée par 79% des jeunes mais représente une thématique également souvent mentionnée dans les commentaires des jeunes ayant opté pour la modalité « Autre chose ». Ils évoquent notamment l'importance d'instaurer un climat de confiance avec les personnes avec lesquelles ils communiquent sur ces décisions, d'être véritablement écouté sans être jugé, de pouvoir discuter de façon libre dans un climat de bienveillance. La **discussion et le débat** sont des éléments également mis en avant par un nombre important de jeunes, et certains mentionnent l'importance de discuter avec des adultes, à l'école ou à la maison (proches), dans les commentaires laissés en texte libre.

Si l'on observe, dans le graphe suivant (Figure 32), que de multiples facteurs doivent être réunis pour que les jeunes se sentent plus à l'aise pour exprimer leur avis sur les décisions importantes qui les concernent, notons tout de même que la possibilité de disposer de davantage d'**informations sur le sujet** constitue le deuxième facteur le plus cité par les jeunes de 1^e à 5^e secondaire. Ce qui, à l'ère d'internet, pose question en termes d'accès à une information de qualité, claire et fiable.

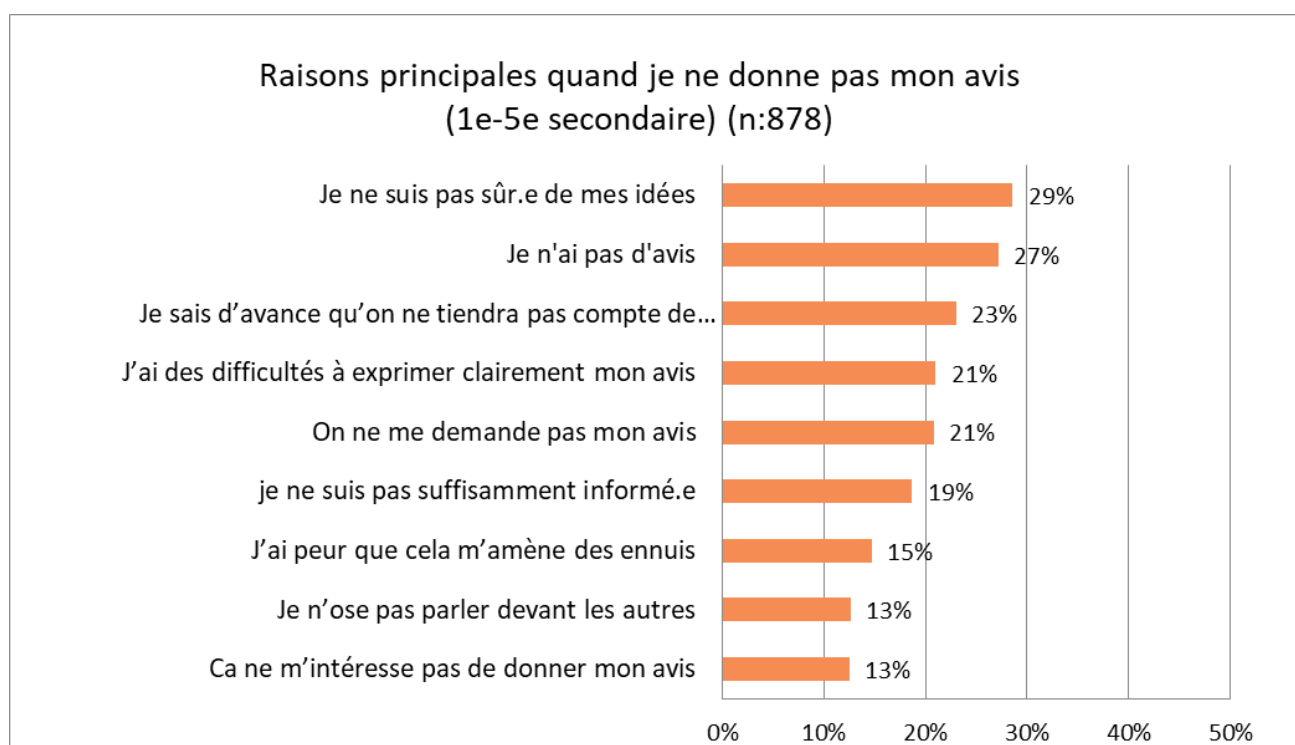
Figure 32 : Éléments favorisant une plus grande participation – 1^e-5^e secondaire



Afin de compléter ce questionnement autour des leviers et des freins à la participation, nous avons également interrogé les jeunes de 1^e à 5^e secondaire sur leurs principaux motifs⁴⁰ lorsque ceux-ci ne donnaient pas leur avis. Parfois, bien entendu, les jeunes affirment ne pas donner leur avis parce cela ne les intéresse pas (13%) ou, plus souvent, parce qu'ils estiment ne pas avoir d'avis sur la question (27%).

Mais à nouveau, une pluralité de raisons sont pointées comme importantes à prendre en considération, et viennent renforcer les éléments déjà mis en avant ci-dessus, tant concernant la confiance en son avis (en ses idées, par manque aussi d'informations, etc.) que la confiance en soi et en ses capacités d'expression (difficultés à exprimer son avis, ne pas oser parler devant les autres...). D'autres éléments concernent également les conditions de l'exercice effectif de participation : se dire que l'on ne tiendra de toute façon pas compte de l'avis du jeune, qui est affirmée par un 1 jeune sur 5, l'absence de demande d'avis des jeunes (1 jeune sur 5), mais aussi la peur que cela puisse leur amener des ennuis, qui représente un motif mentionné par tout de même 1 jeune sur 7.

Figure 33 : Raisons d'absence de participation – 1^e-5^e secondaire



⁴⁰ Les jeunes pouvaient opter ici pour maximum deux réponses parmi les éléments proposés. L'option « autre », non reprise dans le graphe présenté (Figure 33) a été choisie par 5% des jeunes. Le plus souvent, les jeunes ayant opté pour cette modalité de réponse évoquent, dans leurs commentaires libres, soit leur souhait d'exprimer leur avis, soit le constat de ne pas être écouté.

INFORMATIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'ENFANT ET AUX SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

On constate une différence significative entre les trois groupes d'âges interrogés en termes de connaissance des droits de l'enfant. Si seulement **44%** des enfants de 3^e maternelle à 2^e primaire en ont déjà entendu parler avant la consultation, c'est le cas pour **62%** des enfants de 3^e-6^e primaire, et pour **80%** des jeunes de secondaire. Même si ceci ne témoigne toutefois pas de leur degré de connaissance, on constate donc que cette connaissance est plus importante au fil des âges.

« J'ai **déjà** entendu parler des **droits de l'enfant** avant cette enquête »:

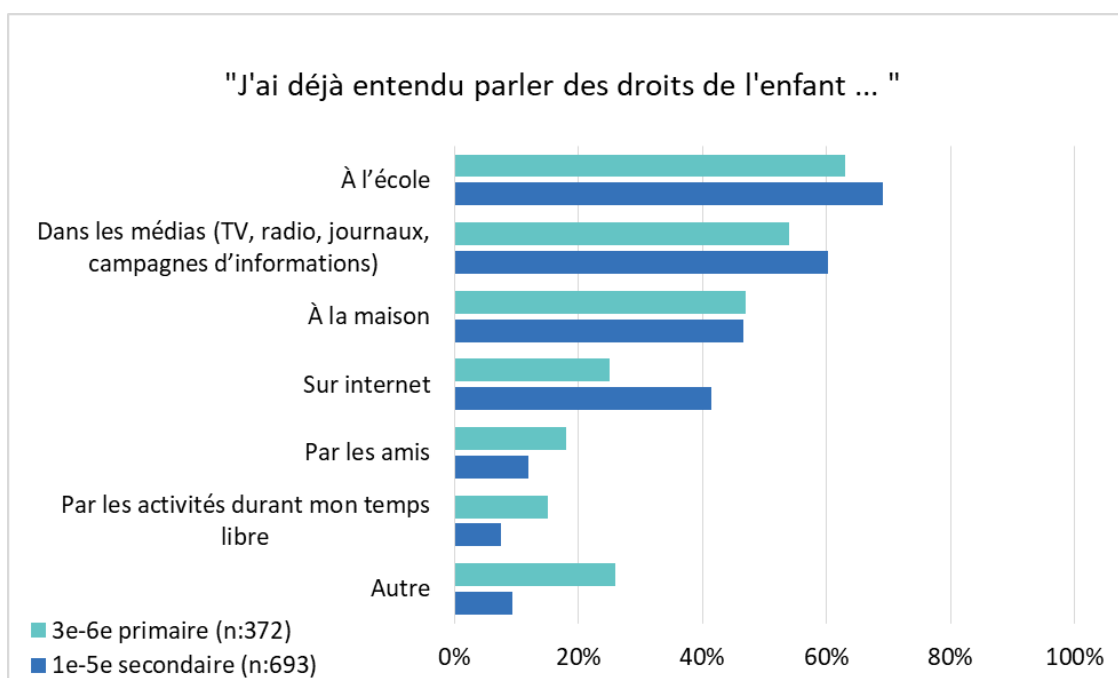
3^e maternelle-2^e primaire : **4 enfants sur 10**

3^e-6^e primaire : **6 enfants sur 10**

1^e-5^e secondaire : **8 enfants sur 10**

Le graphe suivant (Figure 34) indique que la diffusion d'informations concernant les droits de l'enfant passe le plus largement par l'école, les médias, ou encore, la maison, et ce, tant pour les enfants de 3^e-6^e primaire que pour les jeunes de secondaire. Les jeunes de secondaire sont par contre plus nombreux à indiquer qu'ils ont déjà entendu parler des droits de l'enfant via internet par rapport aux enfants de primaire. On peut ici présupposer du rôle plus important que peuvent notamment jouer les réseaux sociaux parmi ceux-ci.

Figure 34 : Endroits/Canaux de diffusion d'informations sur les droits de l'enfant - 3^e-6^e primaire et 1^e-5^e secondaire



Lorsque l'on interroge les enfants et les jeunes sur les meilleurs moyens pour faire connaître les droits de l'enfant, le canal qui est le plus souvent mis en avant (1^e primaire à 5^e secondaire) est également celui de l'école. Les enfants de 1^e à 6^e primaire pointent également de façon presque équivalente leurs parents comme meilleur moyen de faire connaître leurs droits. Le deuxième canal le plus cité par les jeunes de secondaire est celui des réseaux sociaux. Et les émissions de télévision recueillent la 3^e position pour l'ensemble des enfants et des jeunes.

Nous constatons par ailleurs que seulement **26%** des enfants de 3^e-6^e primaire et **11%** des jeunes de secondaire affirment déjà avoir entendu parler du Délégué général aux droits de l'enfant avant l'enquête. Et lorsque l'on questionne les enfants et les jeunes sur leur connaissance du festival « 0-18 »⁴¹, festival des droits de l'enfant organisé chaque année en novembre à Bruxelles et en Wallonie, c'est à peine 11% des 3^e-6^e primaire et 2% des jeunes de secondaire qui déclarent en connaître l'existence.

Nous avons également questionné les enfants de 3^e à 6^e primaire sur leur connaissance des conseils communaux d'enfants. Si le degré de connaissance n'a pas été investigué dans notre enquête, les résultats de la consultation indiquent tout de même que 33% d'entre eux en ont déjà entendu parler. Par contre, la participation des enfants à ces conseils ne concerne même pas 1% des enfants interrogés.

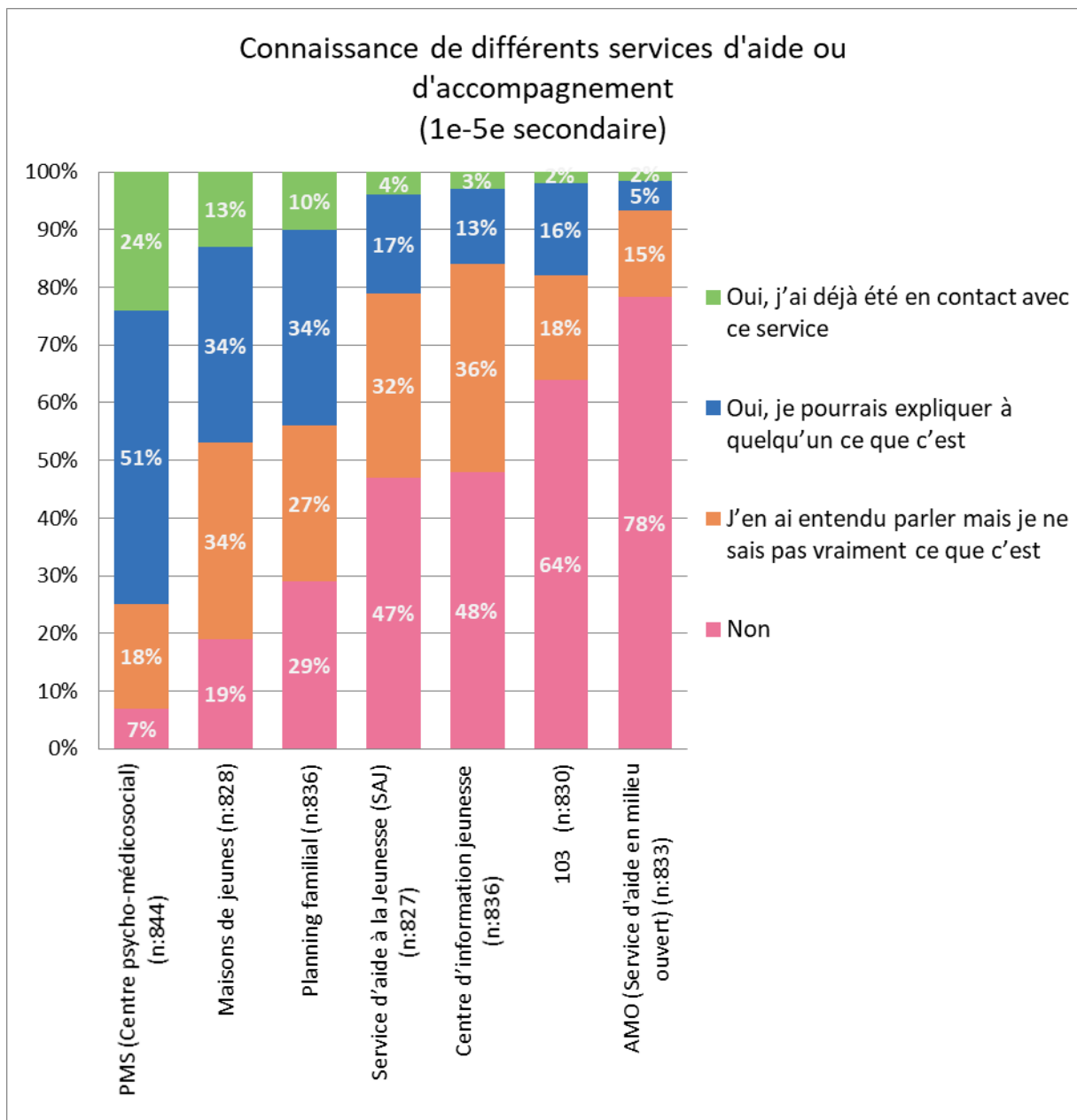
Il nous semblait, enfin, essentiel d'aborder des questions liées aux connaissances des enfants et des jeunes relatives à l'existence de services d'aide et d'accompagnement qui leur sont destinés. Pour les enfants de la 3^e à la 6^e primaire, nous leur avons demandé s'ils avaient déjà entendu parler du numéro d'appel du 103 : à peine **27%** des enfants ont répondu par l'affirmative. De façon plus globale, et sans distinction des types de difficultés qu'ils pourraient rencontrer, 89% des enfants de 3^e-6^e primaire affirment qu'ils savent à qui s'adresser en cas de problème. Même si ce taux est très élevé, il est tout de même interpellant qu'environ **1 enfant sur 10** n'identifie aucun service ni aucune personne de confiance à qui il pourrait se confier sur des situations difficiles et/ou demander des conseils pour trouver des solutions à des problèmes vécus.

73% des enfants de 3^e-6^e primaire et **64%** des jeunes de 1^e-5^e secondaire n'ont **jamais entendu parler** du numéro d'appel **103** (Ecoute-Enfants)

⁴¹ Aujourd'hui appelé « En avant les enfants ! ».

Le graphe ci-dessous (Figure 35) nous donne des indications sur le degré de connaissance de différents services par les jeunes de secondaire (1^e-5^e). Tout comme pour les enfants de 3^e-6^e primaire, on constate que le numéro d'appel du service Ecoute-Enfants est assez peu connu par les jeunes. Les centres d'information jeunesse semblent également peu connus des jeunes. Néanmoins, on peut supposer que cette dénomination officielle est peu connue. Sans doute que ce taux serait plus important si l'on évoquait la dénomination spécifique de certains centres d'informations (ex : SIEP, InforJeunes, etc.). Ce même constat vaut également pour les services d'aide en milieu ouvert, que les jeunes connaissent plus souvent par leur nom, et ne sont pas toujours associés pour eux à la dénomination « AMO ». Notons également que les services de l'aide à la jeunesse (SAJ) restent également relativement peu connus des jeunes.

Figure 35 : Connaissance de services d'aide/d'accompagnement – 1^e-5^e secondaire



Les services les plus connus par les jeunes et avec lesquels la plus grande proportion de jeunes a déjà été en contact sont les Centres PMS (psycho-médico-sociaux), suivis des maisons de jeunes et des plannings familiaux. Toutefois, même pour ces services, on observe que tout de même 1 jeune sur 4 ne sait pas réellement de quoi il s'agit (voire pas du tout) lorsque l'on évoque les centres PMS, et c'est le cas pour plus d'1 jeune sur 2 dans le cas des maisons de jeunes et des plannings familiaux.

Comme nous pouvions nous y attendre, on note des différences au niveau du taux d'information/de connaissance des différents services en fonction des tranches d'âges, parmi les jeunes de secondaire interrogés. Les 16-17 ans affichant ainsi des taux un peu plus élevés que les plus jeunes interrogés. On note que 9% des jeunes de 16-17 ans disent ne jamais avoir entendu parler des maisons de jeunes et 32% en ont déjà entendu parler mais ne pourraient expliquer de quoi il s'agit. Pour les centres de planning familial, c'est tout de même au total 47% des 16-17 ans interrogés qui déclarent ne pas en avoir entendu parler (18%) ou ne savent pas expliquer en quoi ces services consistent (29%).

56% des jeunes de 1^e-5^e secondaire **ne savent pas vraiment ce qu'est un **planning familial****. Parmi ceux-ci, environ **la moitié** n'en a **jamais** entendu parler

Il est fondamental d'offrir aux enfants les lieux et conditions dans lesquels peut s'exercer leur participation, de créer un climat de confiance et d'écoute favorable, et de rendre cette participation réelle et non seulement esthétique, en prenant en considération, de façon sérieuse et non instrumentalisée, ce que les enfants ont à dire sur leur vécu et sur les conditions de leur bien-être.

L'avis des enfants doit être pris en considération dans toutes les décisions qui les concernent, dans les différents lieux de vie dans lesquels ils évoluent, incluant notamment l'école, les lieux de loisirs, ou le quartier ou la commune de leur domicile.

Il est essentiel de mettre en place au sein des services d'aide et d'accompagnement, mais aussi dans les services de soins (ex : hôpital, maisons médicales, centres de santé mentale, etc.) et tous les autres services qui leur sont directement (ex : loisirs, accueil extrascolaire, etc.) ou indirectement destinés, des dispositifs participatifs afin de prendre la mesure de l'impact de l'organisation et du fonctionnement de ces structures sur le bien-être ainsi que des besoins des enfants et des jeunes. Ceci en vue de favoriser le déploiement de structures/infrastructures plus adaptées, et qui respectent l'ensemble des principes inscrits dans la Convention Internationale des droits de l'enfant.

Le droit à la participation concerne tous les enfants, sans aucune discrimination, et une attention particulière doit être portée à la mise en œuvre de la participation des enfants en situations de vulnérabilité (ex : enfants migrants), ayant des besoins spécifiques, ou éprouvant davantage de difficultés à exprimer leur avis sur les décisions qui les concernent.

La diffusion d'informations et de formations auprès des enfants sur les droits de l'enfant, mais également auprès de tout.e professionnel.le travaillant au contact/avec/pour des enfants, doit par ailleurs représenter une priorité. La promotion de la Convention internationale des droits de l'enfant doit être ambitieuse et viser le développement d'une véritable « culture des droits de l'enfant ».

Enfin, il est primordial que les enfants disposent d'une information claire et accessible sur l'ensemble des services d'aide et d'accompagnement qu'ils peuvent mobiliser en cas de problème ou difficulté. Ceci requiert des moyens de communication importants, impliquant des supports, des contenus, ainsi que des canaux de diffusion adaptés aux enfants et aux jeunes, passant notamment par l'école, des émissions de TV, Internet, ou encore, par des campagnes de sensibilisation du grand public en vue de toucher les parents, tels que préconisé lors de cette consultation.



SOUHAITS DES JEUNES

À la fin du questionnaire adressé aux jeunes de secondaire, deux questions ouvertes leur étaient posées sur leurs souhaits et rêves :

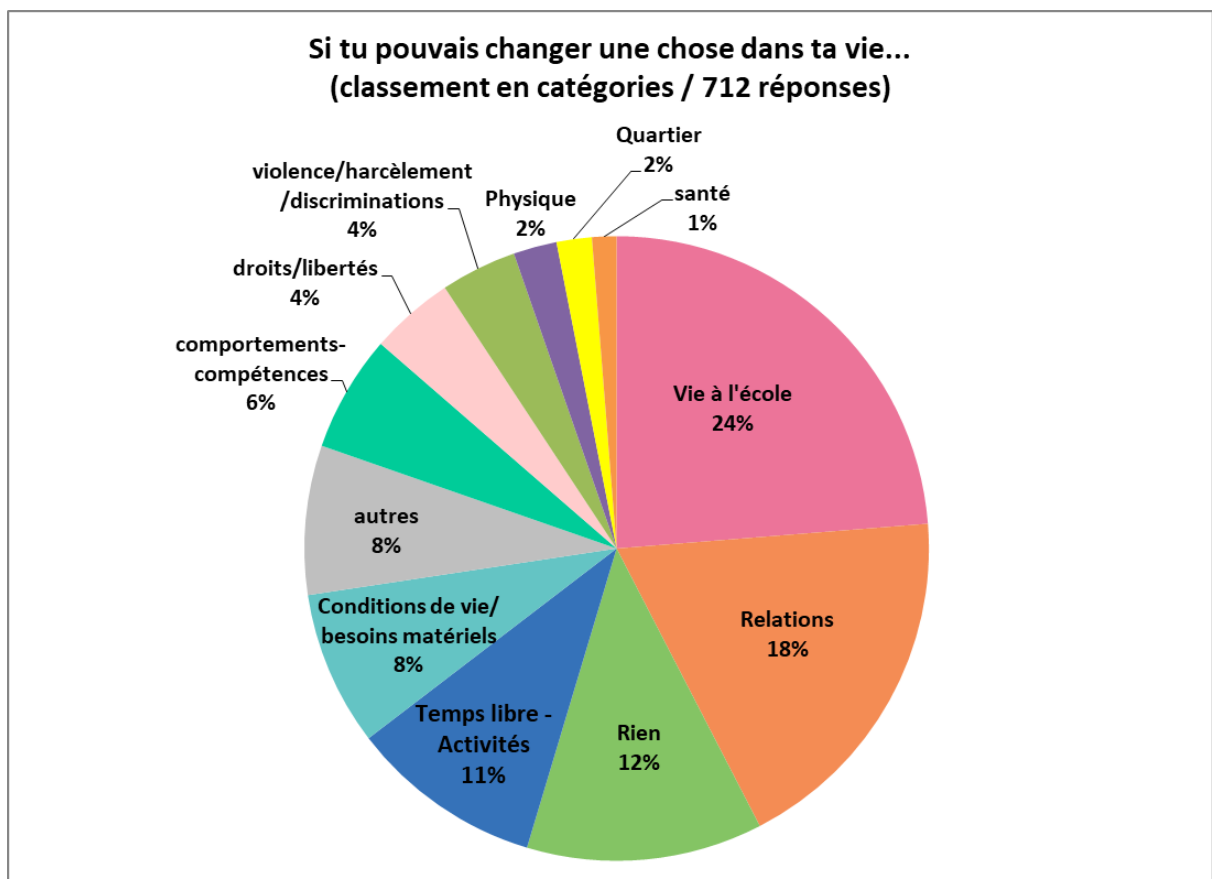
« *Si tu pouvais changer une chose dans ta vie pour être plus heureux, qu'est-ce que ce serait ?* »

« *Si tu étais ministre, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants/des jeunes ?* »

Les jeunes avaient donc la possibilité d'écrire leur réponse en texte libre. Ce chapitre présente l'analyse des réponses laissées par les jeunes, catégorisées en différentes thématiques.

« Si tu pouvais changer une chose dans ta vie pour être plus heureux, qu'est-ce que ce serait ? »

Figure 37 : « Si tu pouvais changer une chose dans ta vie pour être plus heureux, qu'est-ce que ce serait ? »
(1^e-5^e secondaire)



✓ Vie à l'école (24%)

Il est assez interpellant de constater que lorsque l'on demande aux jeunes ce qu'ils voudraient changer dans leur vie, tous domaines confondus, le plus grand nombre d'entre eux évoquent des éléments liés à l'école.

L'une des thématiques les plus souvent évoquées par les jeunes liée à l'école concerne la **réussite et la motivation**. Beaucoup de jeunes souhaiteraient avoir de meilleurs résultats à l'école et certains évoquent parfois des échecs qu'ils vivent ou ont vécu difficilement (redoublement, réorientation dans d'autres filières ou écoles loin de leurs amis, souhait que leurs parents soient davantage fiers d'eux...). Parmi ces jeunes, certains affirment qu'ils aimeraient trouver une meilleure organisation dans leur travail, avoir des clés pour mieux réussir à étudier (ex : « Travailler correctement pour l'école, je ne trouve pas ma manière d'étudier »), et quelques-uns parlent de soutien scolaire.

D'autres évoquent le souhait d'être tout simplement davantage motivés par l'école. Un jeune parle de « rendre l'école plus sympathique », d'autres évoquent le fait de rendre le contenu des cours plus intéressants, ou encore de trouver d'autres façons d'apprendre qui rendraient les cours plus passionnants, ou même parfois « plus compréhensibles » ou « plus efficaces »

Les **travaux scolaires à domicile** constituent également une thématique qui revient souvent dans la catégorie « école ». De nombreux jeunes souhaiteraient « *moins parler de l'école à l'extérieur de l'école* », avoir moins de charge de travail, et affirment souvent de façon parallèle leur souhait de pouvoir disposer de davantage de **temps libre** « *pour profiter de notre jeunesse* », pratiquer d'autres **activités**, avoir du temps pour se détendre, ou encore, voir leurs amis, et leur famille.

Exemples : « *Moins de devoirs car par exemple aujourd'hui j'ai 5 contrôles du coup, hier, mon jour de congé je l'ai passé à étudier* », « *Faire plus d'activités, avoir plus de temps au lieu de toujours travailler pour l'école* », « *Peut-être réduire d'une heure ou deux le temps de travail à l'école pour pouvoir faire d'autres activités à l'extérieur* », « *Moins de devoirs pour plus profiter des amis, de la famille* », etc.

En corollaire à ces propos sur la réussite scolaire et sur la charge de travail lié à l'école, plusieurs jeunes évoquent également le **stress et la pression** qu'ils ressentent par rapport à ce que l'on attend d'eux au niveau scolaire, aux impératifs de réussite qui pèsent sur eux («... *quitte à tricher* » pour faire face à cette pression, nous confie un jeune), et qui engendrent certaines angoisses.

Exemples : « *Moins de pression au niveau de l'école, car il y a énormément de pression pour la réussite* », « *Rendre l'école moins stressante, ne pas nous dire que si on n'étudie pas, on va avoir un travail qu'on n'aimera pas et qu'on sera malheureux* », « *La pression qu'on peut subir à l'école* », etc.

Le **temps scolaire** est également l'une des thématiques qui revient à plusieurs reprises dans les commentaires laissés par les jeunes. Si parmi ceux-ci, certains (10 jeunes au total) souhaiteraient tout simplement arrêter l'école et que quelques jeunes parlent d'augmenter le nombre de congés scolaires, la plupart de ceux qui évoquent des questions liées au temps scolaire mentionnent la diminution des heures de cours ou du temps passé à l'école ou pour l'école (travaux scolaires). Parallèlement à ces demandes, certains jeunes émettent le souhait d'avoir davantage d'« autres » activités organisées au sein de l'école (ex : dessin, activités sportives, etc.).

La question des **choix et des orientations** liés à la vie scolaire revient également souvent dans les propos des jeunes. Certains souhaiteraient avoir la possibilité d'opter pour un autre établissement scolaire, d'autres souhaiteraient pouvoir changer d'options, ou avoir un plus large éventail d'options s'offrant à eux (plus en concordance avec leur orientation future, correspondant davantage à leurs aspirations actuelles, ou encore, qui peuvent davantage leur apporter des connaissances pouvant les aider dans leur vie personnelle (ex : « *Être dans une option plus adaptée à ce que je veux faire plus tard* », « *Je proposerais des cours qui les aiderait vraiment dans la vie professionnelle et privée* »). Quelques jeunes évoquent, enfin, un besoin de davantage d'aide et d'accompagnement au niveau de leur orientation future, d'informations relatives aux choix de métiers, etc.

A côté de ces cinq grandes thématiques ayant récolté le plus de commentaires de la part des jeunes, on retrouve notamment les éléments suivants : le souhait de davantage pouvoir donner son avis sur l'organisation et les règles à l'école (participation), d'avoir des professeurs plus à leur écoute, la diminution des frais scolaires, l'organisation de sorties et de voyages scolaires, etc.

✓ **Relations (19%)**

La deuxième catégorie de réponses la plus importante comprend des commentaires liés aux relations des jeunes. Et en premier lieu, les **relations avec des membres de la famille**, essentiellement les parents et frères et sœurs. Avec des souhaits de plus grande proximité entre membres de la famille, voire, de présence (ou présence accrue) de certains membres de la famille (ex : « *profiter de mes proches* », « *passer plus de temps avec ma famille* », « *avoir plus d'activités familiales* », « *que mon père soit plus présent* », « *me remettre en contact avec mes grands-parents* », « *que je sois avec ma maman* », etc.), de meilleures relations sans tensions et incluant une meilleure communication, une véritable écoute, voire l'expression d'amour et de soutien :

Exemples : « *moins de disputes* », « *m'entendre avec ma sœur* », « *les tensions dans ma famille* », « *Que mes parents se disputent moins* », « *Que mon père ne soit pas méchant et que ma mère s'énerve moins* », « *Mes parents, ils n'ont pas assez confiance et ne me soutiennent pas plus que ça* », « *de me sentir aimé* », « *Que ma mère me*

soutienne plus pour mes décisions dans l'avenir », « Avoir des parents qui m'écoutent qui soient là pour moi », etc.

Certains évoquent également la séparation de leurs parents et quelques-uns parlent de difficultés éprouvées dans leurs relations avec un/des beau(x)-parent(s), ou de l'impact négatif que la séparation a eu sur les relations dans la fratrie (ex : « *Remettre mes parents ensemble* », « *Que mes parents ne soient pas séparés* », « *Ne plus avoir ma belle-mère parce que aussi non je vois plus mon papa* », « *Que ma sœur vienne encore chez mon papa* », « *voir plus souvent mon papa* », etc.). Quelques jeunes confrontés à des situations familiales difficiles évoquent, enfin, l'éloignement de certains membres de leur famille (« *Ne jamais avoir connu mon père qui m'a battu* », « *Vivre chez mes grands-parents paternels* », « *Ne plus aller chez mon père* », etc.).

Après les relations familiales, ce sont les **relations amicales et amoureuses** qui sont mises en avant par les jeunes : le souhait de développer davantage de relations amicales/amoureuses (ex : « *faire plus de rencontres* », « *avoir un petit copain* », « *Avoir de vrais ami(e)s, en qui je peux avoir confiance* », « *Avoir des amis de bonne influence qui habitent près de chez moi et avec qui je peux rigoler et être sérieux à tout moment* », etc.) ou de voir plus souvent voir leurs ami(e)s/petit(e)-ami(e) pour certains. Certains évoquent également des éléments en vue d'améliorer leurs relations actuelles ou certains problèmes relationnels qu'ils peuvent éprouver (ex : « *avoir aucun problème avec tout le monde* », « *pas d'hypocrisie* », « *limiter les querelles débiles entre amis* », « *La manière de penser des gens, qu'ils soient plus ouverts* », « *arrêter de râler : que les gens rigolent plus* », « *Que les élèves arrêtent de mentir* », etc.).

✓ « Rien » (12%)

Il est important de noter que plus d'un jeune sur dix qui a répondu à la question a souhaité exprimer le fait de ne rien vouloir changer dans leur vie⁴² :

Exemples : « Rien, je suis heureux dans ma vie », « Rien je suis bien dans ma vie telle qu'elle est », « Pas grand-chose, je ne vois même pas quoi car depuis tout petit mes parents sont derrière moi pour que j'aie une attitude exemplaire et pour que je fasse beaucoup de sport que je puisse partir en vacances,... En plus j'ai plein d'amis et je suis en bonne santé », etc.

⁴² Notons qu'il est probable qu'un certain nombre de jeunes qui n'ont pas répondu à la question considèrent également que rien ne devrait être changé dans leur vie ; ce pourcentage est donc sans doute sous-évalué.

✓ Temps libre et activités (11%)

Les réponses des jeunes relatives au temps libre et aux activités en dehors de l'école concernent essentiellement le souhait de pouvoir avoir **davantage de temps** pour eux, pour faire des **activités**, pour se **détendre** (ou dormir), ou **passer plus de temps avec leurs ami(e)s** en dehors de l'école, mais aussi avec **des membres de leur famille**. Ce souhait d'avoir davantage de temps libre est également souvent lié à la question du temps scolaire et des travaux à domicile, comme nous l'avons évoqué précédemment dans le chapitre consacré à la vie scolaire. (ex : « *Plus de temps libre et plus de moments à pouvoir consacrer à la famille et aux amis* », « *Faire plus d'activités, avoir plus de temps au lieu de toujours travailler pour l'école* », etc.).

Certains expriment également l'envie de **pratiquer certaines activités** qu'ils ne font pas actuellement de **pratiquer davantage** certaines qu'ils pratiquent déjà, ou encore, de pouvoir faire le **choix** de leurs activités (ex : « *Faire de l'équitation* », « *Faire ce que je veux faire dans les activités* », « *Faire plus d'activités sportives* », « *J'arrêteraï le solfège et ferais plus de sports tels que le trampoline ou le parcours* », etc.).

✓ Conditions de vie/Besoins matériels (8%)

8% des jeunes qui répondent à cette question évoquent des éléments liés à **l'argent, à des besoins matériels, ou plus largement, à leurs conditions de vie** (niveau socio-économique des familles, logement, pays, etc) :

Exemples : « *être un peu plus riche* », « *plus de voyages* », « *que l'essence coûte moins cher* », « *acheter un vrai pc* », « *Avoir plus d'argent pour ne pas avoir à faire attention à tout ce que je prends en magasin* », « *Avoir plus d'argent afin de pouvoir me nourrir, me loger et m'habiller sans craindre d'être en manque* », « *Être un peu plus aisé (financier) pour m'acheter plus de vêtements pour moi et partir dans des voyages familiaux plus souvent* », « *déménager de maison* », « *changer de pays* », « *vivre dans mon pays d'origine* », etc.

✓ Comportements/Compétences (6%)

Certains jeunes expriment leur souhait de changer des habitudes qu'ils estiment mauvaises, ou de changer leur comportement, en vue d'être une meilleure personne, ou ne « *plus avoir de problèmes* » :

Exemples : « *Arrêter d'avoir une tête dure avec ma famille et être un peu plus respectueuses envers les autres* », « *Changer mon comportement* », « *Diminuer le temps que je consacre aux réseaux sociaux, télévision et le consacrer à mes activités parascolaires* », « *Éviter les problèmes, une fois qu'on y rentre c'est dur d'en sortir* », etc.

D'autres mettent en avant le souhait d'avoir davantage confiance en eux ou de développer certaines compétences, essentiellement relationnelles :

Exemples : « *Plus de confiance en moi* », « *Me sentir mieux dans ma peau* », « *Avoir plus confiance en moi pour savoir prendre la parole plus facilement et donner mon avis plus facilement* », « *Etre moins timide* », « *Être plus sociable* », « *Cesser de me comparer aux autres et pouvoir vivre dans l'instant présent* », etc.

✓ **Droits/Libertés (4%)**

Si certains jeunes évoquent le fait d'avoir davantage de libertés, et notamment, d'être davantage autorisés par leurs parents à avoir certaines pratiques ou activités (sorties, réseaux sociaux, etc.), d'autres mettent en avant plus largement la question de leur participation, souhaitant être écoutés et que leur avis soit davantage pris en compte par les adultes :

Exemples : « *J'aimerais être plus libre dans les choix que je fais, pouvoir donner mon avis pour des décisions qui me concernent* », « *me sentir comprise et entendue* », « *D'avoir plus de droits et de faire confiance aux enfants* », « *Que l'on ne me considère plus comme un bébé* », « *plus de responsabilités* », etc.

Enfin, quelques jeunes expriment des souhaits liés aux droits et libertés à l'échelon de la société : « *tout le monde a le droit à la parole et de laisser la liberté à chacun de faire ce qu'il veut au niveau religieux* », « *Diminuer les difficultés des accès à la nationalité dans les pays européens* », « *Que tout le monde ait les mêmes droits (hommes-femmes)* ».

✓ **Violence/Harcèlement/Discriminations (4%)**

Quelques jeunes évoquent dans leurs réponses la réduction de la violence, des inégalités, ou encore, des conflits armés. A un niveau plus « proche », certains parlent de lutte contre l'insécurité, la violence et le harcèlement que peuvent vivre les jeunes :

Exemples : « *je veux vivre dans un monde sans violence* », « *Un monde où il n'y a plus de guerre* », « *Qu'il n'y ait plus aucune inégalité* », « *le racisme* », « *lutter contre le harcèlement* », « *Moins de harcèlement scolaire* », « *les moqueries des élèves* », « *Contre la violence policière envers les étrangers* », « *Faire que les jeunes se sentent en sécurité par exemple dans la rue car en tout cas moi je ne suis pas très rassurée dans la rue* », etc.

✓ **Physique (2%)**

Les souhaits des jeunes se rapportent dans quelques cas à des éléments concernant leur physique, qu'ils souhaiteraient différent, ou voir évoluer (ex : « *Ma taille* », « *être mince* », « *Ne plus avoir de cicatrice* », « *mon visage* », « *Je voudrais que ma puberté se développe plus rapidement* », « *avoir un plus beau physique* », etc.).

✓ Quartier (2%)

Au sein de cette catégorie, nous retrouvons des souhaits concernant l'organisation d'activités, le développement d'associations, la mise en place d'infrastructures de jeux/sport de plein air, ou plus largement, une meilleure adaptation du quartier par rapport aux enfants :

Exemples : « *Avoir plus d'activités dans mon quartier pour les jeunes et les enfants* », « *Plus d'espaces culturels et Asbl jeunesse* », « *améliorer les maisons de quartiers* », « *Qu'il y ait plus de skateparks*, « *Ma ville car je ne la trouve pas adaptée aux enfants* », etc.

Quelques jeunes évoquent également la sécurité liée à la mobilité (ex : « *Pouvoir faire du vélo sur des pistes cyclables sans que l'on me renverse. Je dis ça parce que ma maman a déjà été victime de ça. Et donc ça me fais peur* »), et un jeune mentionne le développement des transports publics (« *avoir un moyen plus simple de transport* »).

✓ Santé (1%)

Quelques jeunes expriment des souhaits liés à des problèmes de santé, qui les concernent ou qui touchent certaines personnes proches :

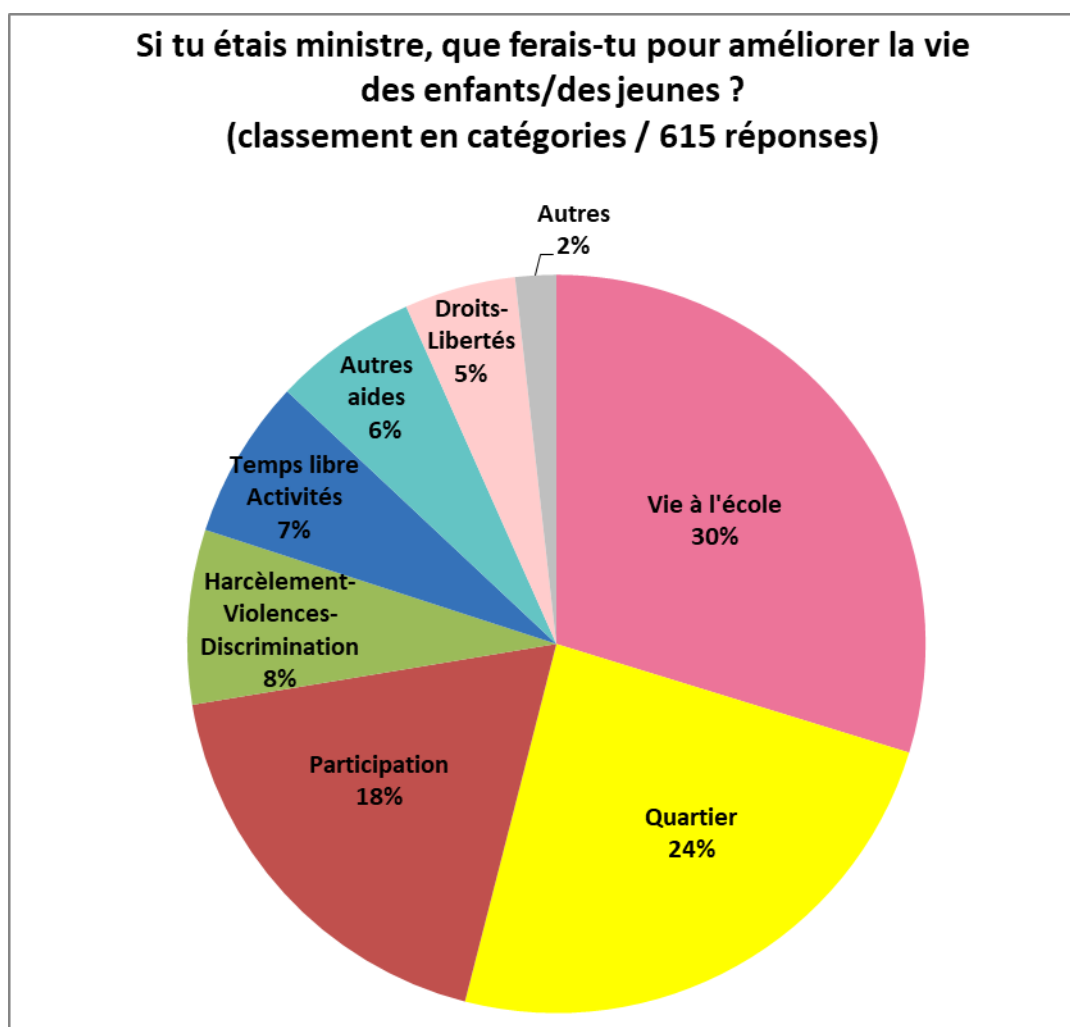
Exemples : « *Ne plus avoir de problème de santé* », « *ne plus être boulimique* », « *Éliminer le cancer de certains de mes proches (cousin, grand parents,...)* », « *Que ma maman soit plus en bon état* », « *Que mes parents soient en bonne santé* », etc.

✓ Autres (8%)

Parmi les multiples éléments que nous n'avons pas regroupés en catégories (au vu de très faibles fréquences), on retrouve notamment les thématiques suivantes : la lutte contre la pauvreté et le souhait de davantage d'aide sociale, les préoccupations environnementales (écologie, pollution, etc.), le souhait que certaines personnes proches ne soient pas décédées, le souhait d'avoir un animal domestique, la réalisation de rêves, une diminution du stress, le changement d'orientation sexuelle, etc.

« Si tu étais ministre, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants/des jeunes ? »

Figure 37 : « Si tu étais ministre, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants/des jeunes ? » (1^e-5^e secondaire)



✓ Vie à l'école (30%)

Au sein de cette catégorie, c'est avant tout des éléments liés aux **rythmes scolaires** qui sont mis en avant. Alors qu'un certain nombre de jeunes évoquent une diminution des heures de cours, certains affirment en parallèle le besoin d'avoir davantage de temps ou d'occasions pour faire des activités en dehors de l'école. D'autres mentionnent par ailleurs le souhait d'avoir davantage d'**activités**, voire de **temps libre**, au sein de l'école ou dans la « journée scolaire » (ex : « Plus d'activités à l'école », « Je donnerais plus de temps libre à l'école », « Obliger les écoles à faire plus d'activités », etc.)

Quelques jeunes évoquent également une journée moins longue de cours en lien avec la charge que représentent les travaux à domicile. Dans une perspective similaire, quelques-uns parlent d'une diminution des horaires, mais en incluant les devoirs ou du soutien scolaire au cours de la journée d'école (ex : « *Finir plus tôt et avoir une aide après l'école* », « *Finir l'école à 15h05 pour pouvoir finir ses devoirs et se reposer* », « *Changer les horaires afin que les élèves ne soient pas surchargés par le travail à faire à la maison (devoirs, interrogations,...)* »).

Dans la même perspective, mais formulé de façon opposée, trois jeunes parlent quant à eux d'une augmentation des heures de cours ou d'une meilleure efficacité de ceux-ci en vue d'avoir moins de travaux à réaliser après l'école : « *Les élèves auraient 1h30 de cours en plus et n'auraient que quelques devoirs* », « *Dire qu'on doit donner moins de devoirs et faire plus en classe* », « *Avoir moins de devoir ou pas du tout parce que nous passons toutes notre journée à l'école entre 8 et 15 h donc s'il y a encore des devoirs après autant nous garder plus longtemps* ».

En ce qui concerne les horaires de cours, certains jeunes souhaiteraient que l'école commence un peu plus tard le matin (le plus souvent, 9h). Et quelques-uns évoquent le souhait de weekends plus longs, ou de davantage de périodes de vacances (ex : « *un jour de plus dans le weekend* », « *plus de vacances* », etc.).

La deuxième thématique qui revient le plus souvent concerne l'**organisation des cours et leur contenu**. Certains jeunes parlent de rendre les cours plus « intéressants », plus « utiles », voire plus « vivants », « passionnants », « attractifs ». C'est donc ici non seulement le contenu qui est visé mais aussi les méthodes d'enseignement :

Exemples : « *je ferais des cours adaptés en fonction du choix du futur métier* », « *Écoles proposent les mêmes cours, les mêmes options comme ça tout le monde a les mêmes chances* », « *une meilleure éducation culturelle et politique, ainsi que des cours pour apprendre à se défendre en cas d'attaque, on sait jamais ce qui peut nous arriver dans la rue* », « *J'améliorerais la méthode d'enseignement* », « *Améliorer la façon dont les professeurs donnent cours. On s'ennuie vraiment je trouve depuis les secondaires* », « *Des cours de psychologie pour harcèlement* », « *Amener plus d'informations sur les droits et les devoirs des jeunes pour qu'ils puissent se sentir concernés et avoir une idée de la vie, le monde du travail* », etc.

Quelques jeunes mentionnent également le souhait d'une utilisation accrue des nouvelles technologies à l'école (ex : « *façon de donner cours différente : travailler sur des tablettes par exemple* », « *Moderniser et appliquer l'utilisation de la technologie* », « *Tablettes à l'école, tableau interactif et tous les engins électroniques* », etc.).

Parmi les thématiques qui reviennent le plus souvent en lien avec l'école, on retrouve celle des **travaux scolaires à domicile**. Un certain nombre de jeunes plaident pour une diminution

de la charge de travail après l'école. Comme indiqué plus haut dans la partie consacrée aux rythmes scolaires, les jeunes lient par ailleurs souvent cette question à celle du manque de temps libre et d'activités en dehors du temps consacré à la vie scolaire (ex : « Réduire les travaux à la maison », « Supprimer les travaux en dehors de l'école pour qu'on puisse avoir une vie sociale en dehors de l'école », etc.)

Sans toujours entrer dans les détails concernant la façon de réaliser et d'opérer les changements, certains jeunes parlent de façon plus globale d'une révision du **système** d'enseignement (ex : « Améliorer l'école », « Changer l'éducation pour la rendre plus attractive », « Améliorer le système scolaire, faire en sorte que tous les élèves se sentent bien à l'école », « Changer le tronc commun à l'école qui pour moi est très mal fait », « Tout sauf le pacte d'excellence », etc.).

Parmi les **autres** réponses des jeunes concernant la vie à l'école, on retrouve notamment des propositions et commentaires relatifs à l'organisation de la vie scolaire, de la pause de midi, aux aides dont peuvent bénéficier les élèves, aux règles au sein de l'école, à la gratuité scolaire et aux budgets affectés à l'école, aux infrastructures, ou encore, aux relations avec les adultes de l'école :

Exemples : « je laisserais les jeunes composer les classes, ils s'y sentiraient sûrement mieux comme cela », « De mettre à manger gratuitement à l'école », « Faire des pauses obligatoires entre les cours et laisser plus de temps à midi pour manger », « Mettre plus d'aides à leur disposition dans les écoles », « Obliger les jeunes à consulter le pms une fois tous les 2 mois, pour que si ils sont harcelés ils en parlent », « Je changerais quelques lois vis à vis de l'école, faire des écoles plus libres aux jeunes », « Arrêter les "les mots écrits " (remarques) car ça crée juste des conflits familiaux », « Faire en sorte que l'école soit plus financée », « Chaque enfant pourrait aller à l'école gratuitement », « Je leurs offrirais les voyages scolaires », « Installer des espaces verts dans les écoles, améliorer l'hygiène des sanitaires », « Que l'école soit plus confortable », « Faire en sorte que les profs deviennent plus sympas », etc.

Notons enfin qu'un petit nombre de jeunes (7) mentionnent comme souhait l'arrêt de l'école.

✓ Quartier (24%)

Parmi les éléments repris dans cette catégorie, nous retrouvons principalement des souhaits relatifs à l'accessibilité à davantage d'**activités de loisirs** pour les enfants et les jeunes. Les jeunes évoquent une offre d'activités plus importante, proche de chez eux ou facilement accessible, mais aussi des activités à prix modéré, voire gratuites :

Exemples : « Plus de lieux où l'on pourrait faire du sport », « Organiser des activités en ville pour eux », « organiser des activités pour les jeunes afin que ça leur permette de

connaître de nouvelles personnes », « Faire plus d'activités pour les enfants », « J'organiserais des événements pour les jeunes : concerts, activités, ... », « Plus de loisirs près des habitations des enfants défavorisés », « Je mettrais en place plein d'activités créatives et artistiques à leur disposition pour s'exprimer d'une autre manière », « Je proposerais plus d'activités gratuites afin que tous les enfants puissent accéder à des loisirs », « Augmenter le nombre de clubs sportifs pour les sports un peu moins populaires (volleyball, ...). Je trouve dommage que j'ai 50 min aller-retour à faire en voiture pour me rendre à mon club de volley car il n'y a rien de plus près », etc.

Certains jeunes parlent plus spécifiquement du développement d'**associations** au sein de leur quartier, qui permettent aux jeunes de se rencontrer et faire des activités ensemble, ou qui proposent certains services d'aide ou d'accompagnement :

Exemples : « Leur faire plusieurs maisons de quartiers pour s'y retrouver », « Avoir plus de centres de jeunes », « Créer des associations », « Je développerais un lieu gratuit, comme un énorme centre où plusieurs activités seraient proposées et où les mineurs qui ont les mêmes passions pourraient se retrouver et interagir. Soit des activités culturelles (lecture) ou sportives par exemple », « Donner plus d'argent et rendre encore plus populaires les associations », « plus de lieux spécialisés (aide) », « Je mettrais en place des centres d'aide à la jeunesse », « Je ferais des centres. Pour qu'ils parlent de leurs problèmes dans leur vie et pour les aider », etc.

La deuxième thématique qui revient le plus souvent concernant le quartier a trait au développement d'**espaces verts et d'infrastructures de jeux et de loisirs d'extérieur**, sécurisés et accessibles à tous les enfants et les jeunes :

Exemples : « Confectionner plus de parcs pour les plus jeunes », « Je construirais des skatepark dans toutes les communes et d'autres infrastructures sportives », « Créer des plaines de jeux », « Un parc rien que pour les enfants », « Plus de terrains sportifs », « Je ferais plus d'espaces du style agora (=terrain de foot + basket) dans les petits villages car il y en a souvent que dans les quartiers habités par beaucoup de gens », « Plus d'espaces de jeux sécurisés », « Je ferais plus de plaines de jeux et de terrains accessibles gratuitement en plein air », etc.

Parmi les **autres** réponses concernant des éléments liés à la vie des enfants et des jeunes dans l'endroit où ils vivent, on retrouve notamment le souhait d'une plus grande sécurité (ex : « Mettre des personnes de sécurité, « Veillez à ce que tous les jeunes se sentent en sécurité », « Renforcer la sécurité de certains endroits »), du développement de la mobilité (ex : « améliorer les transports en communs », « développer des pistes cyclables »), ou encore le besoin de respect et la lutte contre les inégalités de traitement (ex : « lutter contre les discriminations dans les quartiers »).

✓ Participation (18%)

Les jeunes sont également nombreux à émettre le souhait que les Ministres **écoutent** davantage les enfants et les jeunes, leur laissent davantage de **choix**, et **prennent véritablement en considération leur point de vue, leurs avis et/ou propositions** dans les décisions qu'ils prennent :

Exemples : « *J'améliorerais la vie des enfants tout d'abord en leur demandant ce qu'ils veulent, je pense que c'est la première chose à faire* », « *Etre à l'écoute de leurs demandes et les prendre en compte* », « *Je leur demanderais par villes et villages ce qu'ils voudraient afin de faire le maximum pour leurs donner envie d'aller à l'école, de grandir, d'aller de l'avant,...* », « *Je ferais des réunions avec des jeunes pour voir comment ils se sentent* », « *Je ferais ce qu'ils me demanderaient sauf si c'est trop dangereux pour eux* », « *Leur permettre de prendre plus de décisions* », « *Les écouter plus, leur donner plus de place pour l'avenir, ...* », « *Leur demander leur avis sur tous les dossiers les concernant* », « *Ne pas décider à leur place. Demander leur avis aux principaux concernés. Etre conscient de la situation réelle dans les écoles* », « *Leur laisser plus le droit de s'exprimer sur les choses qui les concernent* », « *Etre plus à l'écoute et écouter leur avis sur l'école, leur quartier, ...* », « *J'écouterais ce qu'ils voudraient que je change pour une vie meilleure et j'essayerais de faire mon maximum pour eux, pour les aider* », etc.

Alors que certains jeunes évoquent de façon plus spécifique des **rencontres** entre les Ministres (ou autres représentants politiques) et les enfants et les jeunes, quelques-uns évoquent aussi la réalisation d'**enquêtes** en vue de récolter leur avis et de pouvoir le prendre en considération (ex : « *Les écouter, faire des enquêtes* », « *organiser des sondages* »).

✓ Harcèlement, violences, discriminations (8%)

Dans cette catégorie, c'est avant tout la question de la lutte contre **les violences et le harcèlement en (ou liée au) milieu scolaire** qui est pointée par les jeunes. Il s'agit à la fois d'aider les enfants et jeunes qui en souffrent, de mettre en place des dispositifs pour éviter ces situations, et aussi d'informer et sensibiliser les enfants et les jeunes ainsi que les adultes sur ces questions :

Exemples : « *Obliger les jeunes à consulter le PMS une fois tous les 2 mois pour que si ils sont harcelés ils en parlent* », « *Faire quelque chose pour le harcèlement et la violence dans les écoles* », « *Mettre en place de techniques pour arrêter le harcèlement et les discriminations* », « *Je mettrais plus de systèmes en application pour aider les jeunes qui sont victimes de racket et de harcèlement* », « *Je ferais une campagne de sensibilisation sur le harcèlement à l'école* », « *informer les jeunes sur le harcèlement scolaire et ses conséquences. Ce sujet n'est pas assez pris au sérieux* », « *Il faudrait faire plus attention au harcèlement* », etc.

Nous retrouvons également, au sein de cette catégorie, des éléments de réponses liés à la **lutte contre le racisme et contre toutes formes d'inégalités et de discriminations** :

Exemples : « *Faire en sorte que les enfants soient tous considérés comme égaux* », « *Que tous les enfants se sentent bien dans ce monde qu'ils soient gay, transgenre, noir ou d'une autre couleur de peau, etc.* », « *Lutter contre le racisme* », « *Lutter contre les inégalités entre les enfants de religions différentes, de cultures différentes, etc.* », « *J'essaierais que tous les enfants (même les réfugiés) aillent tous à l'école et qu'ils aient tous un avenir comme ils le souhaitent* », « *Je ne sais pas, je suis pas ministre mais j'aimerais les réfugiés* », etc.

✓ Temps libre et activités (7%)

Un certain nombre de jeunes expriment comme souhait d'avoir **davantage de temps libre** pour se détendre, se reposer, voir des ami.e.s et des membres de leur famille, ou encore, faire des **activités**. Ce souhait est par ailleurs très souvent lié aux questions des rythmes scolaires et des travaux à domicile :

Exemples : « *Le repos : les enfants ont besoin de se reposer* », « *Plus de temps libre et de contact avec leur famille* », « *Plus de jeux, plus de temps libre (comme laisser reposer les enfants au lieu de faire des devoirs)* », « *Beaucoup moins de devoirs et de tests pour avoir l'occasion d'avoir plus de temps libre quand on rentre chez soi* », « *Leur laisser plus de temps libre, moins d'heures de cours* », « *Qu'ils aient plus temps après l'école pour se divertir et ne pas seulement travailler pour l'école* », « *Avoir un emploi du temps à l'école moins chargé pour avoir plus de temps libre et faire des activités* », « *Diminuer les heures et travaux d'école pour laisser plus de liberté aux jeunes* », « *Moins de travail pour plus profiter de notre vie, on est quand même jeunes on veut en profiter* », etc.

Parmi les commentaires repris sous cette catégorie, quelques jeunes évoquent également la question de la **diminution des coûts** des activités, voire de la gratuité en vue de favoriser la participation de tous les enfants et les jeunes aux activités qu'ils souhaitent pratiquer :

Exemples : « *le sport serait pour la plupart gratuit* », « *Il devrait y avoir beaucoup plus de choses gratuites pour qu'on puisse s'amuser on n'est pas tous riches* », « *Je diminuerais le coût des activités pour que même les plus démunis puissent se divertir* », « *Les sports moins chers pour ceux qui veulent faire plusieurs sport, ils pourront à ce moment-là* ».

✓ Autres aides (6%)

Dans cette catégorie, on retrouve principalement des éléments de réponses qui concernent les **aides (financières)** à apporter aux **familles en difficultés** (ex : « *Pas pour les enfants mais pour les parents qui n'ont pas de travail, donner un peu plus d'argent pour bien se nourrir* »,

« Aider tous ceux qui sont dans le besoin sans un seul exclu », « j'aiderais un maximum les familles dans le besoin », « Que tous les jeunes puissent partir en vacances », etc.).

Quelques jeunes évoquent également des aides destinées aux enfants et jeunes victimes de **maltraitance intrafamiliale** (ex : « Plus de suivi par rapport au ressenti des enfants : est-ce qu'ils se sentent bien, est ce que leurs parents les maltraitent physiquement/psychologiquement, etc. », « Retirer les enfants qui sont maltraités de leur famille », « Plus de vérification au niveau des enfants maltraités », etc.).

✓ Droits et libertés (5%)

Si la plupart des jeunes évoquent ici le souhait d'avoir **plus de droits ou de libertés** sans donner davantage de précisions, quelques-uns parlent d'éléments plus spécifiques : ex : « Interdire la violence envers les enfants », « Interdiction de frapper un enfant même pour ses parents », « Que des enfants aient le droit rester avec leur famille et ne pas partir à la guerre », « Il faudrait avoir une famille à chaque enfant », « Que tous les jeunes soient avec leur parents ».

Certains parlent également de faire davantage connaître les droits des jeunes mais aussi les services d'accompagnement qui leur sont destinés au travers d'une meilleure **information** :

Exemples : « Leur apprendre et leur expliquer les droits qu'ils ont », « Faire plus de pub pour le 103 », « Faire connaître tous les centres d'aides pour les enfants afin de les aider un minimum », « je réaliserais des programmes d'information sur les droits de l'enfant », « leur apprendre leurs droits », « Je ferais en sorte qu'il y ait un cours dédié à cela à l'école », etc.

CONCLUSION

Les résultats issus de la consultation « Nos droits, nos voix » ont mis ou remis en lumière de nombreux enjeux concernant la vie des enfants et des jeunes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Si certains des problèmes relevés par les quelque 2 000 participant.e.s à l'enquête étaient déjà connus, le fait de se doter d'un set de données, provenant en ligne directe des enfants et des jeunes, constitue une avancée importante en matière de droits de l'enfant.

Le bilan tiré de cette expérience s'avère très riche, tant sur le plan du contenu que de la méthodologie participative mise en œuvre. Nous retenons plusieurs éléments retirés de la démarche :

- la nécessité de **prendre le temps** pour organiser une consultation qui soit réellement respectueuse des enfants et des jeunes ;
- la nécessité de **consacrer des moyens** permettant de concrétiser les différentes étapes de la consultation : élaboration des questionnaires, réalisation des illustrations pour les plus jeunes, réalisation des pré-tests et programmation des tablettes, formation des enquêteurs et enquêtrices, contacts avec les établissements scolaires, passation des questionnaires et analyse des données, retour vers les enfants et les jeunes, rédaction du rapport pour les décideurs et décideuses...

À l'issue de ce premier exercice, l'Observatoire va s'employer à diffuser largement la parole des enfants recueillie dans ce cadre, afin qu'elle pèse réellement dans les décisions publiques en FW-B et plus particulièrement dans l'élaboration du prochain plan d'action relatif aux droits de l'enfant (PADE) du Gouvernement. Ces données seront également diffusées aux autres échelons décisionnels de notre Etat (notamment les Régions et les communes).

Fort de cette première expérience, l'Observatoire souhaite également poursuivre le travail entamé en posant les bases d'un **dispositif périodique** qui pourrait prendre la forme d'un **baromètre des droits des enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles**, couplé avec l'évaluation et l'élaboration des prochains PADE. Ce travail pourra venir contribuer à l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer les avancées en la matière, attendus par le Comité international des droits de l'enfant, tout en rendant effectif le droit des enfants à la participation et en développant, plus largement, la culture de la participation. Cette action pourrait être inscrite dans le PADE.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Processus de la consultation	6
Figure 2 : Sentiment général vis-à-vis de l'école : 1 ^e 2 ^e primaire.....	17
Figure 3: Sentiment général vis-à-vis de l'école : 3 ^e -6 ^e primaire et 1 ^e -5 ^e secondaire	18
Figure 4: Ennui à l'école – 1 ^e -2 ^e primaire	19
Figure 5: Ennui à l'école – 3 ^e -6 ^e primaire	19
Figure 6: Ennui à l'école – 1 ^e -5 ^e secondaire.....	20
Figure 7 : Peur de passer le CEB – 3 ^e -6 ^e primaire.....	21
Figure 8 : Quantité de devoirs après l'école – 1 ^e -2 ^e primaire	23
Figure 9 : Soutien et aide de la part des professeurs – 1 ^e -5 ^e secondaire.....	25
Figure 10 : (In-)Égalités de traitement des jeunes par les adultes de l'école – 1 ^e -5 ^e secondaire	26
Figure 11 : Humiliation des élèves par les professeurs – 1 ^e -5 ^e secondaire.....	27
Figure 12 : Violence entre élèves – 3 ^e maternelle-2 ^e primaire	28
Figure 13 : Violence entre élèves – 3 ^e -6 ^e primaire	28
Figure 14 : Violence et harcèlement entre élèves – 1 ^e 5 ^e secondaire.....	29
Figure 15 : Équipement/Confort/décoration des classes -3 ^e -6 ^e primaire et 1 ^e -5 ^e secondaire.....	32
Figure 16 : Priorités pour l'école – 3 ^e -6 ^e primaire	33
Figure 17 : Priorités pour l'école – 1 ^e -5 ^e secondaire	33
Figure 18 : Activités en dehors de l'école (3 groupes d'âges)	38
Figure 19 : Souhait de participation à davantage d'activités selon le niveau de participation actuel – 3 ^e -6 ^e primaire et 1 ^e -5 ^e secondaire.....	41
Figure 20 : Raisons à la non-participation à des activités -1 ^e -5 ^e secondaire.....	42
Figure 21 : Principales raisons au manque de temps libre – 1 ^e -5 ^e secondaire	44
Figure 22 : Non-participation dans le choix des activités (3 groupes d'âges)	45
Figure 23 : Hobbies dont les enfants et jeunes ne pourraient pas se passer (5 ^e -6 ^e primaire et 3 ^e -4 ^e secondaire) - Extrait d'une étude menée par l'OEJAJ en partenariat avec l'OPC (n : 897).....	46

Figure 24 : Parcs et nature dans le quartier/village -3 ^e maternelle-2 ^e primaire	51
Figure 25 : Parcs et nature dans le quartier/village -3 ^e primaire-6 ^e primaire	51
Figure 26 : Parcs et nature (en in-suffisance) dans le quartier -1 ^e secondaire-5 ^e secondaire	51
Figure 27 : Activités pour enfants/activités culturelles dans le quartier -1 ^e -5 ^e secondaire.....	53
Figure 28 : Respect dans le quartier -1 ^e -5 ^e secondaire	54
Figure 29 : Priorités pour le quartier – 3 ^e -6 ^e primaire.....	55
Figure 30 : Priorités pour le quartier -1 ^e -5 ^e secondaire	57
Figure 31 : Participation aux décisions dans différents lieux de vie – 1 ^e -5 ^e secondaire	62
Figure 32 : Éléments favorisant une plus grande participation – 1 ^e -5 ^e secondaire	63
Figure 33 : Raisons d’absence de participation – 1 ^e -5 ^e secondaire.....	64
Figure 34 : Endroits/Canaux de diffusion d’informations sur les droits de l’enfant -3 ^e -6 ^e primaire et 1 ^e -5 ^e secondaire	65
Figure 35 : Connaissance de services d’aide/d’accompagnement – 1 ^e -5 ^e secondaire	67
Figure 36 : « Si tu pouvais changer une chose dans ta vie pour être plus heureux, qu’est-ce que ce serait ? » (1 ^e -5 ^e secondaire)	71
Figure 37 : « Si tu étais ministre, que ferais-tu pour améliorer la vie des enfants/des jeunes ? » (1 ^e -5 ^e secondaire).....	78

ANNEXE

Description des échantillons (par groupes)

3^e maternelle - 2^e primaire

Sexe

Fille	243	49%
Garçon	252	51%
Total	495	100%

Age

5 ans	164	33%
6 ans	143	29%
7 ans	167	34%
8 ans (ou plus)	21	4%
Total	495	100%

Province de l'établissement

Brabant Wallon	42	9%
Bruxelles	148	30%
Hainaut	121	24%
Liège	106	21%
Luxembourg	28	6%
Namur	50	10%
Total	495	100%

Réseau de l'établissement

Fédération Wallonie- Bruxelles	39	8%
Libre confessionnel	131	27%
Libre non confessionnel	111	22%
Officiel communal	214	43%
Total	495	100%

Ville-Village

69% ville / 31% village⁴³

- Écoles où grande majorité⁴⁴ de répondants ville : 8 (50%)

⁴³ Information récoltée auprès des enfants de façon « subjective » (vivre dans une ville ou un village).

⁴⁴ Le plus souvent, autour des 90%.

- Écoles où grande majorité de répondants village : 4 (25%)
- Écoles où réponses +- moitié/moitié : 4 (25%)

3^e primaire - 6^e primaire

Sexe

Fille	296	50%
Garçon	298	50%
Total répondants	594	100%
données manquantes	10	
Total	604	

Age

8 ans (ou moins)	163	27%
9 ans	152	25%
10 ans	150	25%
11 ans	113	19%
12 ans (ou plus)	22	4%
Total répondants	600	100%
données manquantes	4	
Total	604	

Province de l'établissement

Brabant Wallon	32	5%
Bruxelles	157	26%
Hainaut	190	32%
Liège	122	20%
Luxembourg	37	6%
Namur	66	11%
Total	604	100%

Réseau de l'établissement

Fédération Wallonie- Bruxelles	54	9%
Libre confessionnel	286	47%
Libre non confessionnel	66	11%
Officiel communal	198	33%
Total	604	100%

Ville-Village

60% ville / 40% village⁴⁵

- Écoles où grande majorité de répondants⁴⁶ ville : 11 (50%)
- Écoles où grande majorité de répondants village : 7 (32%)
- Écoles où réponses +- moitié/moitié : 4 (18%)

1^e - 5^e secondaire

Sexe

Une fille	472	54%
Un garçon	399	46%
Total	871	100%
données manquantes	7	
	878	

Age

12 (ou moins)-13 ans	224	26%
14-15 ans	388	44%
16-17 ans	266	30%
total	878	100%

Province de l'établissement

Brabant wallon	87	10%
Bruxelles	204	23%
Hainaut	235	27%
Liège	168	19%
Luxembourg	63	7%
Namur	121	14%
Total	878	100%

Réseau de l'établissement

Fédération Wallonie- Bruxelles	270	31%
Libre	488	56%
Officiel communal	81	9%
Officiel provincial	39	4%
Total	878	100%

⁴⁵ Information récoltée auprès des enfants de façon « subjective » (vivre dans une ville ou un village).

⁴⁶ *Idem.*

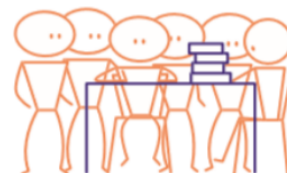
Ville-Village

84% urbain / 16% rural⁴⁷

- Écoles où grande majorité⁴⁸ d'habitants de villes : 24 (86%)
- Écoles où grande majorité d'habitants de villages : 3 (11%)
- Écoles où réponses +- moitié/moitié : 1 (3%)

⁴⁷ Information basée sur les codes postaux indiqués par les jeunes (domicile) : recodage selon le classement OCDE.

⁴⁸ Le plus souvent, autour des 90%.



Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Secrétariat général
Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Tél : 02 413 37 65

Web : www.oejaj.cfwb.be

Twitter : @Oejaj

Facebook : @ObservatoireEnfanceJeunesseAJ

Mail : observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be